À LA DÉCOUVERTE DE L'

EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
LILLE ◦ KORTRIJK ◦ TOURNAI

EN 4 ANNÉES

Rapport évaluation perspectives 2017 - 2020

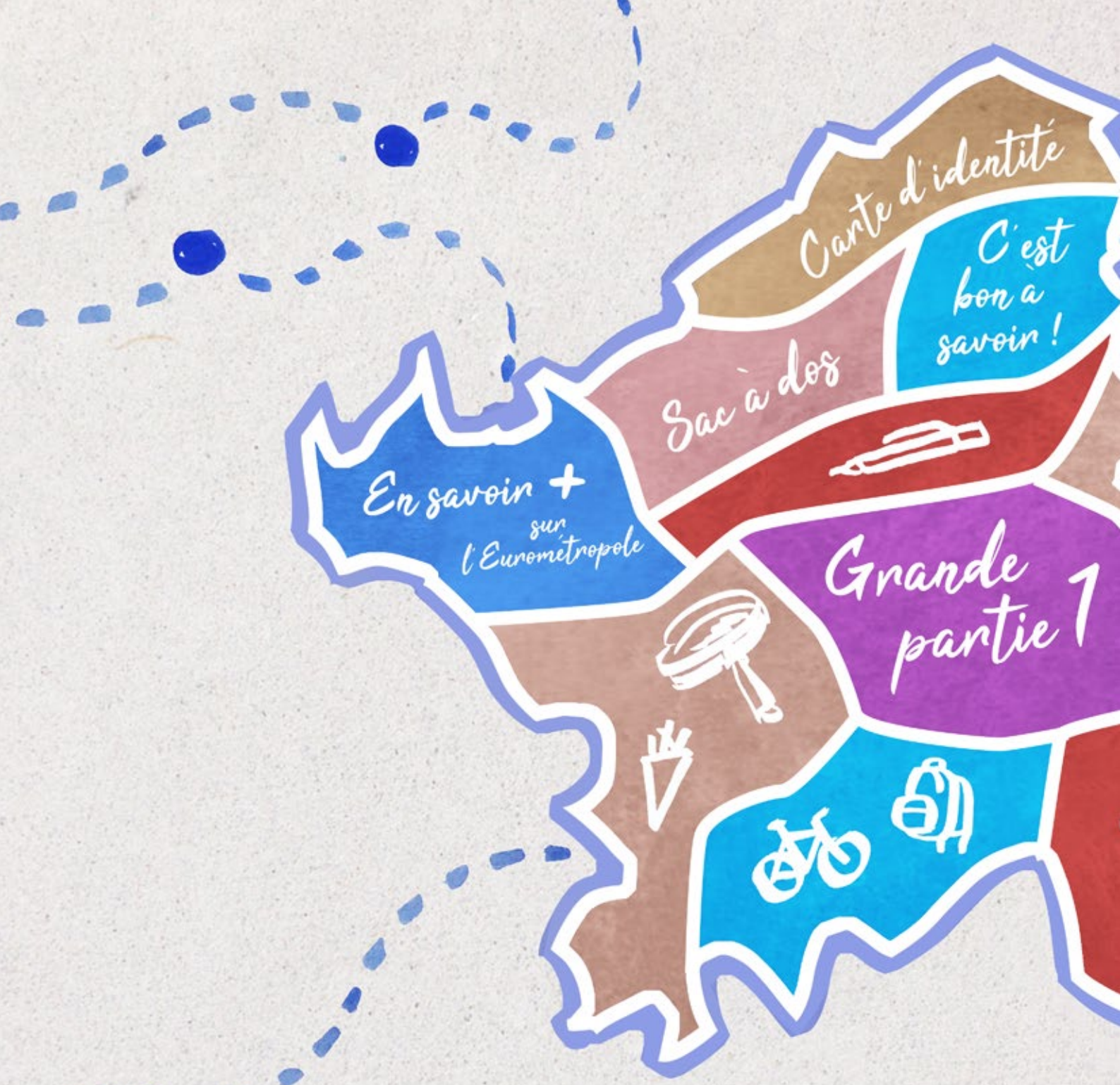

- **Dans notre sac à dos : l'essentiel à emporter avec soi pour un voyage réussi** P. 04-06
- **La carte d'identité du territoire** P. 06
- **En savoir plus sur l'Eurométropole** P. 08-10
- **C'est bon à savoir !** P. 11

La Carte du Voyage

GRANDE PARTIE 1

1. REDEPLOIEMENT ECONOMIQUE P. 14-27
- A. Digital

2. EMPLOI & FORMATION P. 28-77
- A. Emploi
- B. Apprentissage des langues
- C. Alternance transfrontalière
- D. Réseau d'enseignement supérieur et universitaire

3. ANCRER LE DEVELOPPEMENT DURABLE P. 78-129
- A. Mobilité
- B. Parc Bleu
- C. Promotion des energies alternatives

4. LES RENCONTRES DE PROXIMITE P. 130-141

GRANDE PARTIE 2

5. LA PLACE DU CITOYEN VIA ... P. 142-187
- A. Une information optimisée
- B. Le Forum de la Société Civile
- C. L'Europe citoyenne

GRANDE PARTIE 3

6. RESSOURCES HUMAINES & FINANCES P. 188-203

Le mot de l'Agence P. 204-205

Quelques souvenirs P. 206-207

Dans notre Sac à Dos

L'ESSENTIEL
À EMPORTER AVEC SOI POUR UN
VOYAGE RÉUSSI

Les citoyens

Un petit coup de mou ? Une soif à étancher ? Les citoyens, c'est le boost d'énergie pour reprendre du poil de la bête, la barre de céréales, la bouteille d'eau. Ils insufflent énergie et inspiration dans chaque projet de l'Eurométropole : c'est la raison d'être du GECT.

La gouvernance

Impossible de se perdre si on a une boussole pour nous guider. Du côté de l'Eurométropole, la gouvernance établit les grands axes de travail thématiques pour plusieurs années. Les élus de l'Assemblée et du Bureau nous donnent le cap à suivre tous les deux ans, en votant un programme de travail.

Le budget

C'est notre monnaie locale. Il est basé sur la contribution financière des 14 partenaires de l'Eurométropole. Etats, Régions, Provinces, Départements et intercommunales : tous les niveaux y participent.

Un voyage, ça se prépare ! Impensable pour nous d'entamer ce parcours 2017-2020 sans quelques éléments clés, garants de notre réussite. Petit tour d'horizon des outils cachés dans notre sac de voyage …

L'équipe de l'Agence

Ils sont les guides indispensables du voyage !

Les 8 personnes de l'Agence de l'Eurométropole suivent les projets au quotidien et font le lien entre tous les acteurs et les citoyens.

Pour défricher le meilleur chemin, partir à la rencontre des locaux ou à la découverte de nouveaux horizons, c'est eux qu'il faut suivre.

Le bilinguisme

En français et néerlandais, évidemment !

L'Eurométropole, c'est deux pays, trois cultures et deux langues officielles, toutes aussi importantes l'une que l'autre.

L'intelligence collective

Du mal à vous faire comprendre ?
Besoin d'un interprète ?

Les techniques d'intelligence collective, utilisées dans l'ensemble des réunions de l'Agence de l'Eurométropole et dans les grands évènements citoyens, c'est notre décodeur.

Le but de la méthode : faciliter les échanges et mettre tout le monde sur un pied d'égalité.

L'expérimentation

Notre pass pour aller où bon nous semble, c'est l'expérimentation.

Dans tout ce qu'elle entreprend, l'EM s'autorise à tester, à entreprendre, à innover… et aussi elle n'hésite pas de se tromper et d'avoir le droit à l'erreur pour mieux rebondir.

L'Europe

Les aventuriers au bout du monde emportent souvent avec eux un drapeau de leur pays pour se rappeler d'où ils viennent et où ils vont.

Chez nous, l'étendard, c'est le drapeau européen.

Il nous rappelle que la collaboration entre pays et le dialogue sont au cœur de notre action.

Carte d'identité du territoire

En savoir + sur l'Eurométropole

Historique

1991

Création de la Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière (COPIT).

16/9 2002

Signature de l'accord franco-belge sur la coopération transfrontalière.

18/12 2003

Constitution d'un Groupe de travail parlementaire franco-belge.

5/7 2006

Au niveau européen, création du statut relatif au Groupement Européen de Coopération Territoriale. Ce statut est retenu pour la création de l'Eurométropole.

19/3 2007

Signature de la « Déclaration d'intention pour la création de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai » par les 14 membres fondateurs.

22/1 2008

Création de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai par arrêté préfectoral français.

1/1 2017

L'Eurométropole évolue : place à l'Eurométropole 2.0. Plus proche des citoyens et avec de nouvelles priorités autour de 8 grandes actions réparties en 3 grands axes.

22/1 2018

10 ans d'Eurométropole

L'Eurométropole 2.0
comment ça fonctionne ?

Il existe un groupe de travail (dénommé 'groupe action') pour chacune des 8 actions prioritaires depuis 2017. La méthode de travail a été adaptée pour plus de flexibilité et d'efficacité. Non figés, non pérennes et composés uniquement de volontaires motivés par le sujet, ces groupes de travail regroupent élus politiques, société civile organisée, citoyens et techniciens pour imaginer, développer et faire aboutir des projets concrets. Chacun a le même droit à la parole, les techniques d'intelligence collective sont utilisées pour faciliter les réunions.

Chaque action est pilotée par un binôme d'animateurs : des élus et des représentants de la société civile. Ils sont les ambassadeurs du projet dont ils ont la responsabilité. Ils alimentent le projet et sont aussi appelés à le présenter aux instances du GECT ou dans d'autres cercles. Ce sont aussi les responsables de la réussite de l'action, les garants de son aboutissement tangible.

Les 8 groupes actions
pour la période 2017-2020

Formation en alternance transfrontalière

Apprentissage des langues

Digital

Enseignement supérieur

Inciter et faciliter une mobilité sans frontières

Mise à l'emploi sans frontières

Parc Bleu de l'Eurométropole

Promouvoir la transition energétique

Ces groupes actions évoluent en fonction des besoins identifiés et des actions à mener. Ils se réunissent plus ou moins souvent et initient des plus petits groupes adaptés aux mises en œuvre des actions. L'Agence met par ailleurs en place ou soutient des groupes techniques adaptés aux réponses à apporter, notamment pour les rencontres de concertation de proximité entre Maires et Bourgmestres et les rencontres liées aux concertations citoyennes européennes.

Et ce n'est pas tout ! Au-delà du travail de fond avec les groupes actions, l'Agence de l'Eurométropole s'investit aussi dans d'autres missions. L'objectif : conforter la position de l'Eurométropole non seulement comme un agent de proximité auprès des communes et citoyens de son territoire, mais aussi comme un observateur incontournable du fait transfrontalier, de part sa position stratégique au cœur de l'Europe.

Les 8 membres
de l'Agence

Catherine CHRISTIAENS
Coordinatrice Parc Bleu

Inês MENDES
Coordinatrice Alternance transfrontalière, Apprentissage des langues, Enseignement supérieur, Forum & Europe citoyenne

Ira KEIRSBILCK
Secrétariat

Loïc DELHUVENNE
Directeur de l'Agence, Coordinateur digital

Nathalie INGLEBERT
Chargée des Finances, de l'Administration & Ressources humaines

Nathalie RUELLAND
Coordinatrice Promotion de la transition énergétique , Transition énergétique & Qualité de l'air

Séverine FLAHAULT
Coordinatrice Mobilités, Emploi, Rencontres de concertation de proximité, Instances statutaires (& Digital 2017-2018)

Romain MAURER
Chargé de Communication

C'est bon à savoir

LEXIQUE RECAPITULATIF

Pour vous aider à vous y retrouver, on vous a préparé un petit lexique de quelques termes phares. Une bonne base de connaissances à potasser avant de partir à la découverte de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai !

Multiculturalisme {myltikyltyʀalism} : *deux pays mais trois régions différentes, chacune avec ses particularités. Deux langues officielles se côtoient (français et néerlandais). La richesse de l'Eurométropole, c'est sa diversité !*

Présidence{pʀəzidɑ̃s}: *L'Eurométropole est présidée par un(e) Président(e) et trois Vice-Président(e)s. La Présidence fonctionne de façon tournante en double parité : deux ans de présidence française puis deux ans de présidence belge (dont un an pour la Wallonie et l'autre année pour la Flandre).*

Bureau {byʀo} : *Il compte 32 membres élus par l'Assemblée dont ils font partie. Il détermine notamment les actions et le programme de travail et la manière de les mettre en œuvre.*

Assemblée {asɑ̃ble} : *Elle compte 84 représentants (50% Français - 50% Belges) désignés par les organisations membres issues des trois versants. Les membres débattent notamment de la stratégie de développement commune, décident des orientations et votent le budget.*

GECT {fònétik} : *Groupement Européen de Coopération Territoriale. Les GECT permettent de faciliter la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre les États membres ou leurs collectivités régionales et locales. Les partenaires réunis au sein d'un GECT mettent en œuvre des projets communs, mutualisent des compétences et échangent des bonnes pratiques pour améliorer la coordination et la coopération sur le terrain. L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est le premier à avoir été créé en Europe (janvier 2008).*

Législation franco-belge {ləʒislasʒɔ̃} : *Si l'Eurométropole est régie par le droit français (son siège social étant basé à Lille), ses actions sont encadrées par et soumises à la législation franco-belge et européenne.*

Agence {aʒɑ̃s} : *c'est le siège opérationnel de l'Eurométropole, basé à Kortrijk. Ses 8 agents (issus des trois versants) gèrent quotidiennement l'ensemble des groupes de travail, les ressources humaines, les finances et la communication.*

Forum de la Société Civile {fɔʀɔm} : *80 bénévoles, de tous horizons et parcours, issus, entre autres, du Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille, du Conseil de développement Wapi et de Transforum. Ils interviennent dans les Groupes Actions et travaillent sur plusieurs thématiques pour faire avancer les projets.*

Partenaires {paʀtənɛʀ} : *Ils sont au nombre de 14 - 2 Etats, 3 Régions, 3 Département et Provinces, 5 intercommunalités. Pour chaque projet, d'autres partenaires peuvent être associés.*

PARTIE

1

1 REDEPLOIEMENT ECONOMIQUE
P. 14-27

2 EMPLOI & FORMATION
P. 28-77

3 ANCRER LE DEVELOPPEMENT DURABLE
P. 78-129

4 LES RENCONTRES DE PROXIMITE
P. 130-141

REDÉPLOIEMENT ÉCONOMIQUE

VIA LE NUMÉRIQUE

L'historique

Fin 2016, le territoire de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai comptait déjà d'importantes ressources en matière de développement des technologies nouvelles : EuraTechnologies, Eurometropolitan e-Campus, Howest, … mais également de nombreuses starts up et centres de recherche.

Aucun échange et aucun lieu d'échanges n'existaient entre les différents acteurs inhérents aux nouvelles technologies dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Alors que les forces vives du territoire transfrontalier avaient construit des outils radicalement nouveaux de gouvernance qui ont permis le déploiement d'une ambitieuse stratégie de développement sur chacun des versants.

Et le constat qu'une diffusion des TIC au sein du tissu économique est encore trop limitée, faute de moyens et de temps des TPE/PME à consacrer aux développements numériques.

Les éléments clés

- **DIGITAL EUROMETROPOLIS**, premier réseau des écosystèmes digitaux eurométropolitains

Hangar K

Quartier numérique de Wallonie picarde

Euratechnologies (les trois acteurs du réseau DIGITAL EUROMETROPOLIS sur le terrain)

SMART CITIES : deux évènements à Lille et à Kortrijk, en 2017-2018

Les partenaires

Outre les membres (politiques, techniques) volontaires du GECT, d'autres comme ceux issus des rencontres lors des Forum Smart Cities, ont participé aux travaux : des membres du Forum, des représentants de Multitel, Digital Wallonia, E-e-campus, EuraTechnologies, French Tec Lille, le CITC, Urbiviz, de communes du territoire, de la DIRECCTE, Hangar K, Entreprendre.wapi, Smart City Institute, ….

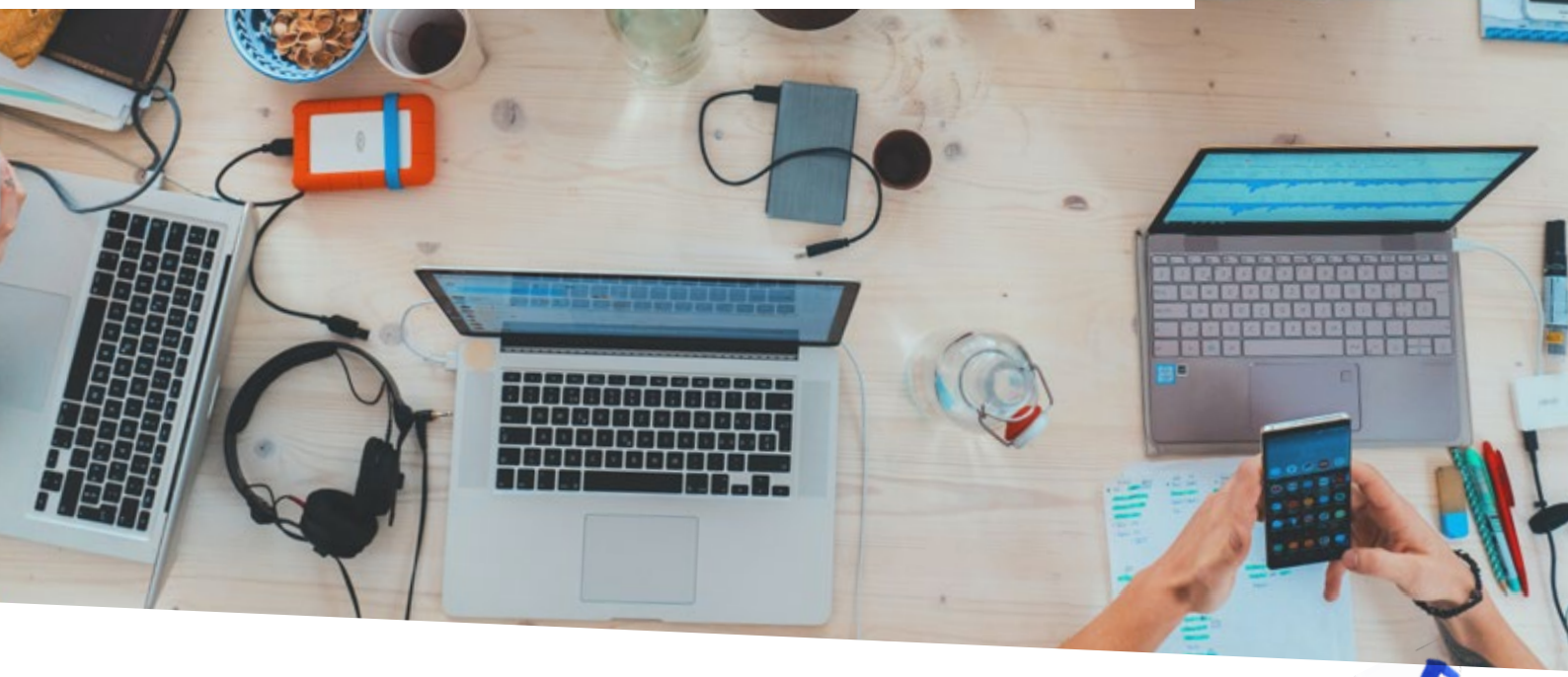

Pierre de Saintignon

Nous rendons hommage à Pierre de Saintignon, décédé en mars 2019, fervent fondateur du réseau Digital Eurometropolis. Sa détermination, son sens du pragmatisme et sa réelle implication dans la coopération qu'il a initiée avec l'Eurométropole ont fait grandement avancer la question du digital dans le territoire.

La plus-value transfrontalière

En mettant en relation des acteurs français et belges liés au développement des technologies nouvelles (maires et bourgmestres du territoire, organismes stratégiques, start-ups et entreprises …), des complémentarités entre acteurs émergent. Le GECT a permis une prise de conscience que le tissu dans le domaine du numérique est riche à l'échelle du territoire eurométropolitain. Cette action coordonnée a permis l'impulsion opérationnelle d'un réseau transfrontalier d'incubateurs du numérique qui n'existait pas et qui peut alors, renforcé, mieux vendre à l'international les savoir-faire et l'ingéniosité des acteurs locaux.

Dans un contexte de mondialisation de l'économie, l'objectif de la mise en réseau des écosystèmes digitaux est d'une part faire rayonner l'innovation des start-ups sur le plan international lors de salon et rencontres professionnelles organisées à l'étranger, d'autre part de contribuer à redorer l'image de marque d'un territoire en pleine reconversion économique et industrielle et d'ouvrir à ses entrepreneurs un marché régional de plus de 2 millions de consommateurs potentiels.

Les objectifs

Le groupe actions RESEAU DIGITAL a été lancé le 12 octobre 2017 à Lille par ses co-animateurs politiques Vincent Van Quickenborne, Pierre de Saintignon, Laetitia Liénard, et de la société civile François Narbonneau et Jean-François Dutilleul, avec l'appui de l'Agence de l'Eurométropole. Le groupe a fonctionné dès février 2018 en ateliers (petits groupes) dans l'optique de rendre opérationnelles les diverses actions définies collectivement (une quinzaine de rencontres).

Les objectifs fixés par le Groupe Actions Digital

- préparer les **forum eurométropolitains des Smart Cities.**
- mettre en place, sur cette base, un **réseau eurométropolitain** des acteurs du numérique qui pourra être promu à l'international
- cartographier les **acteurs du numérique dans l'Eurométropole** avec une typologie qui permette de faciliter la connaissance à l'échelle de l'Eurométropole et de clarifier les compétences disponibles sur le territoire notamment
- **créer une « plateforme » ou écosystème d'open data à l'échelle de l'Eurométropole,** notamment pour les sujets importants. Avec l'objectif que ces données soient disponibles pour les acteurs de l'Eurométropole qui en ont besoin (start-ups, communes, collectivités, …).

ACTION 1.

Comprendre les smart cities, partager les pratiques éprouvées, découvrir les solutions proposées par les start-ups et entreprises : deux forum eurométropolitains

Ces forum **« Smart cities dans l'Eurométropole »** ciblaient avant tout les communes, leurs pratiques et leurs expériences à partager. L'objectif était également de faire se rencontrer secteurs privé et public pour construire intelligemment la smart city.

Le 14 mars 2017 à Lille (EuraTechnologies)

1er forum eurométropolitain des Smart Cities sur le thème **«LA VILLE DE DEMAIN : QUELLE OFFRE NUMERIQUE POUR LE CITOYEN ?»** Le focus a été fait sur ce que représente une Smart city, et les bonnes pratiques dans les domaines des services à la personne et à la mobilité. Il a réuni près de **200 personnes** à Euratechnologies issues des secteurs privés et publics ; l'objectif étant de les faire se rencontrer pour prendre connaissance des projets des uns et apporter des solutions pratiques aux problématiques des communes notamment (partage de pratiques réelles et découverte de solutions innovantes). **25 start-ups et entreprises** étaient présentes au forum des solutions numériques, un espace propice aux échanges avec les communes.

Le 1er juin 2018 à Hangar K

C'est au nouvel incubateur de Kortrijk inauguré en avril de la même année, que s'est déroulé le deuxième forum des Smart Cities sous la thématique : **« LA SMART CITY : DU FANTASME A LA REALITE ; Faire société avec et pour les citoyens »**. Il s'agissait de montrer que les outils numériques ne sont qu'un vecteur de progrès, au service de l'action entreprise par la collectivité ou d'autres, pour répondre aux besoins et améliorer ainsi le quotidien de ses habitants, entreprises … C'est aussi un outil de modernisation du fonctionnement de l'institution communale pour un meilleur service à la population. Ce forum s'est articulé autour de pratiques SMART innovantes, proches ou plus lointaines, comme Barcelone, l'intervention de représentants européens et locaux. Le focus avait été fait sur les innovations dans les secteurs du gaming, du commerce et de l'énergie.

Le Forum a réuni **130 personnes et une vingtaine de start-ups et porteurs de projets** qui ont pitché devant les participants. Un sondage en live a même été réalisé par une start-up partenaire.

En lumière !

2 forum eurométropolitains sur les smart cities :
comprendre, imaginer, s'inspirer et oser , rencontres public-privé,
330 participants, mise en valeur de jeunes pousses.

ACTION 2.

Valoriser les savoir-faire et les dynamiques digitales dans l'Eurométropole, à l'international : une présence active aux salons internationaux smart cities et « digital »

14 novembre 2017

Au **Smart City expo world congress de Barcelone,** via une délégation eurométropolitaine

15 et 16 novembre 2018

participation eurométropolitaine au **Smart City expo world congress de Barcelone** via le stand de l'AWEX (Agence Wallonne pour l'exportation) : stand avec video et poster sur Digital Eurometropolis , pitchs de start-ups, présentations en soirée INVEST ; visites des lieux stratégiques et rencontres avec autorités barcelonaises (diputació), Association Smart cities de la région de Barcelone.

16 au 18 mai 2019

Participation au salon international **Viva Technology à Paris** avec **12 start-ups** (8 françaises et 4 belges : 8 d'EuraTechnologies – 3 de Campus numérique – 1 de Hangar K). Les trois acteurs du réseau Digital Eurometropolis ont ainsi participé au Salon sur un pavillon collectif organisé par la région des Hauts de France, aux côtés d'autres entreprises de la région. La Plaine Images (Tourcoing) était associée à leurs côtés (stand et dans la nouvelle video « motion design »).

Une équipe la TV régionale wallonne s'est déplacée pour l'occasion pour la préparation d'une émission spéciale : « Label Eco » spécial Viva Technology. Ce salon bénéficie d'une communication très large dans les médias français et internationaux et permet aux jeunes entrepreneurs de rencontrer des prospects, des financeurs et des investisseurs. Il accueille plus de 124.000 visiteurs.

Video de NO TELE :
https://www.notele.be/it73-media65259-labeleco-le-salon-vivatechnology-a-paris.html

3 participations à des salons internationaux

18 start-ups françaises et belges et projets transfrontaliers valorisés sur place auprès des visiteurs et investisseurs.

ACTION 3.

Animer, renforcer et construire des liens forts transfrontaliers entre incubateurs dans l'Eurométropole : la naissance de DIGITAL EUROMETROPOLIS

Dans la perspective de la pose des fondations du réseau des acteurs numériques dans l'Eurométropole, une **rencontre stratégique des trois versants** s'est tenue le **24 avril 2018** en soirée. Cette rencontre a débouché sur un accord de principe entre les trois structures porteuses des principaux foyers digitaux de l'Eurométropole : EuraTechnologies à Lille, Hangar K à Kortrijk (tout juste inauguré) et le Campus numérique à Tournai (regroupant plusieurs acteurs dont l'Eurometropolitan e-campus).

C'est le **14 septembre 2018** que ces acteurs ont signé l'**Accord en faveur de l'opérationnalisation du Réseau eurométropolitain des écosystèmes numériques dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai**. Cet accord scelle leur engagement en en précisant les principes et règles à mettre en œuvre durablement.

Digital Eurometropolis : 1er réseau transfrontalier des écosystèmes numériques de Lille-Kortrijk-Tournai. Il a pour principale vocation de faire travailler ensemble les écosystèmes des trois versants et de se vendre à l'international. Les fondateurs coopérant peuvent élargir le réseau, organisent, avec le soutien et la coordination de l'Eurométropole, la participation commune à des salons internationaux pour valoriser les compétences et les atouts des acteurs digitaux présents sur le territoire eurométropolitain. Ils s'informent mutuellement des marchés français et belges pour élargir le champ d'actions de leurs start-ups.

Vidéo de présentation du réseau DIGITAL EUROMETROPOLIS :
https://youtu.be/h13xjhCJ1zU

Les trois écosystèmes fondateurs de Digital Eurometropolis

Euratechnologies
Lille en 2009

- A fêté ses dix ans en décembre 2019
- Premier incubateur et accélérateur en France
- Superficie : 80.000 m²
- 3 Campus sectoriels
- 300+ entreprises et start-ups innovant

Campus Numérique
inauguration en 2019

- Tournai
- Superficie : 5.000 m²
- Un incubateur numérique
- Centre de recherche
- Centre d'entreprises
- Centre de compétences Smart Grid

Hangar K
inauguration en 2018

- Kortrijk
- Incubateur numérique
- Superficie : 2.400 m² dont 1.700 m² de bureaux
- 180 postes de travail

Participation aux EuraTech'Days et Sommet de la Start-up

Digital Eurometropolis a été partenaire de ces événements à l'occasion des 10 ans d'EuraTechnologies en 2019. Pour l'occasion, tout un programme de festivités a été proposé au public : conférences, key notes, ateliers, master classes, hackathon, start-ups week-ends. Le stand de Digital Eurometropolis a permis de promouvoir et valoriser le réseau digital transfrontalier. En partenariat avec le Campus Numérique, un déplacement a été organisé afin de permettre aux start-ups belges de rencontrer l'écosystème voisin et créer des synergies avec d'autres acteurs digitaux.

Une volonté d'agir ensemble de la part des acteurs numériques traduite par la création de DIGITAL EUROMETROPOLIS, le 1er écosystème digital transfrontalier, né en 2018.

ACTION 4.

Participer et soutenir le 1er festival de Développeurs en Europe : « Hack In the Woods » organisé par le MIC.

L'Eurométropole a participé au **Hack in the Woods**, véritable mix entre festival et hackathon, **du 1er au 4 Aout 2019**. Il rassemble des développeurs venus de toute la Belgique et de la France dans le cadre vert d'une ferme agroécologique. Ils sont invités à mettre leurs compétences et leurs savoirs au service de problématiques proposées par des ONG autour de la thématique « La technologie au service de l'Homme ». Il a rassemblé **250 participants, plus de 10 ONG** et **40 solutions** ont été développées.

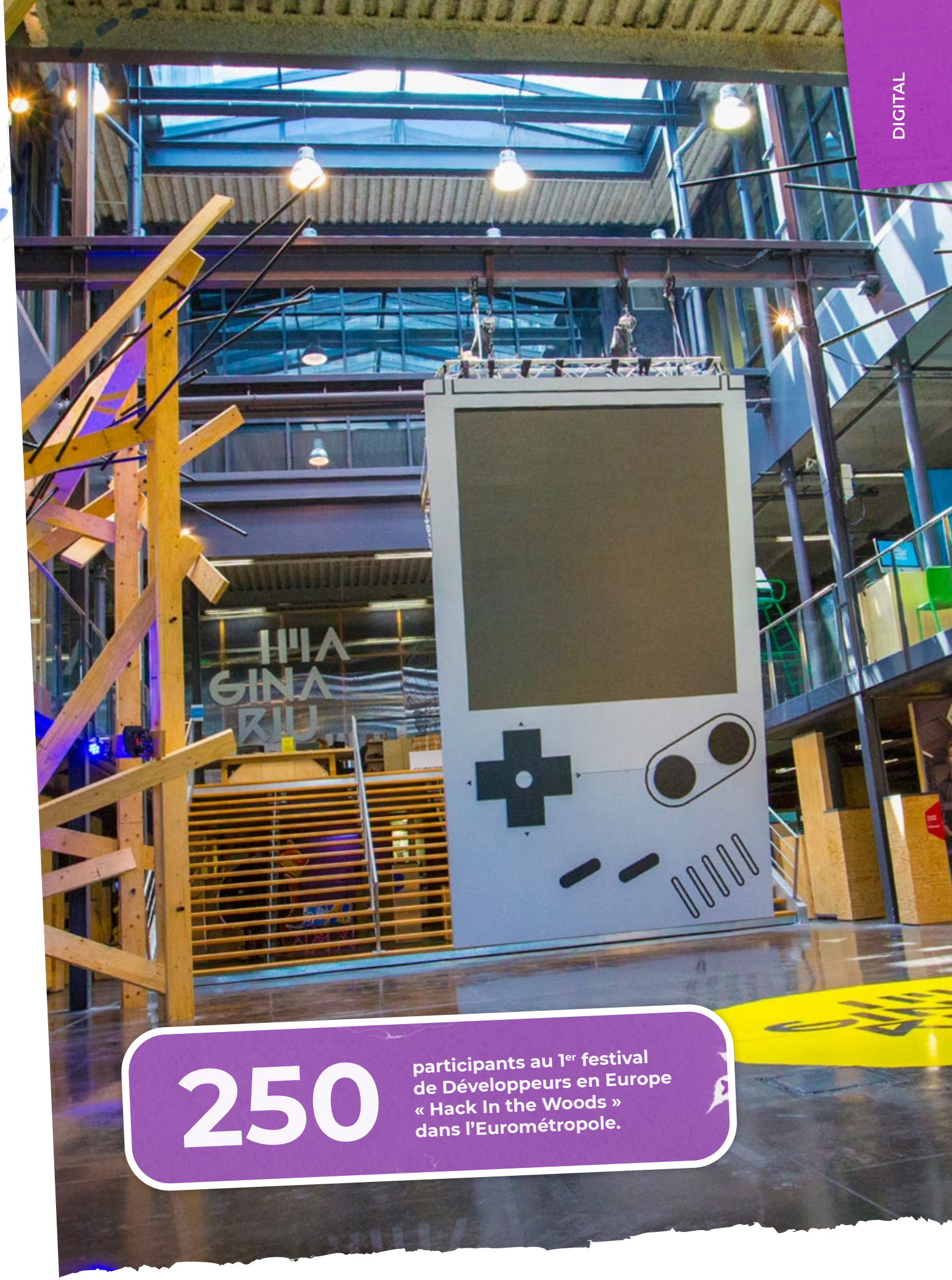

250 participants au 1er festival de Développeurs en Europe « Hack In the Woods » dans l'Eurométropole.

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

- **2 grands forum eurométropolitains** Smart Cities (2017 et 2018)
- La mise en œuvre du **premier réseau transfrontalier des écosystèmes** dans le territoire eurométropolitain (2018) : DIGITAL Eurometropolis
- Une **présence progressive** des atouts du territoire eurométropolitain **dans des grands salons internationaux**.
- **L'interconnaissance locale** avec, notamment, la découverte de deux entreprises fleurons du digital de notre Eurométropole : Barco (8.12.2017), entreprise internationale de plus de 3500 salariés basée à Kortrijk (production de supports digitaux comme videoprojecteurs, etc) et Ankama, reine du gaming (2.2.2018) à Roubaix (300 salariés), et « mère » du fameux Dofus.

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

- Bien qu'animée par le souci de créer des liens, de connecter les réseaux et d'effacer les frontières pour davantage de collaborations entre acteurs, Digital Eurometropolis rencontre **quelques difficultés à remplir ses objectifs car les trois écosystèmes ont des niveaux de développement et des attentes différentes** en lien avec leur maturité et leur taille; les langues constituent une difficulté qui freine les réseautages et l'échange entre acteurs ; une faible interaction entre les réseaux en découle. Depuis le décès de Pierre de Saintignon, l'impulsion politique porteuse manque…
- **Manque d'ingénierie humaine (du temps) et des moyens techniques** pour finaliser les projets de cartographies et de plateforme de données ouvertes.
- **L'animation du réseau Digital Eurometropolis est à dynamiser de manière pérenne** pour renforcer l'interactivité en local. De l'ingénierie humaine est indispensable et une tête de proue politique pourrait soutenir cette dynamique.

ET APRÈS ?

Digital Eurometropolis nécessite de **capitaliser et amplifier les initiatives** lancées depuis la signature de l'accord par les trois écosystèmes digitaux de l'Eurométropole.

Son action sera guidée par **la volonté des acteurs eux-mêmes** de favoriser leurs relations, d'encourager leur mobilité sur l'ensemble du territoire, de valoriser le potentiel et compétences de leurs start-ups et de s'entraider afin de développer leur rayonnement à l'international. Une ouverture du Réseau vers d'autres acteurs du territoire est souhaitable.

Ambition d'autant plus grande que les derniers évènements liés à la crise sanitaire en 2020 montrent le rôle primordial du secteur numérique pour répondre aux besoins, enjeux et défis actuels (environnement, santé, énergie, industrie, logistique, mobilité,…). Plus que jamais le numérique est au cœur de la transition économique, sociale, sociétale et environnementale !

Sans être une fin en soi, le numérique est bien le **support de nombreux développements** envisagés dans l'Eurométropole et de nos modes de travail.

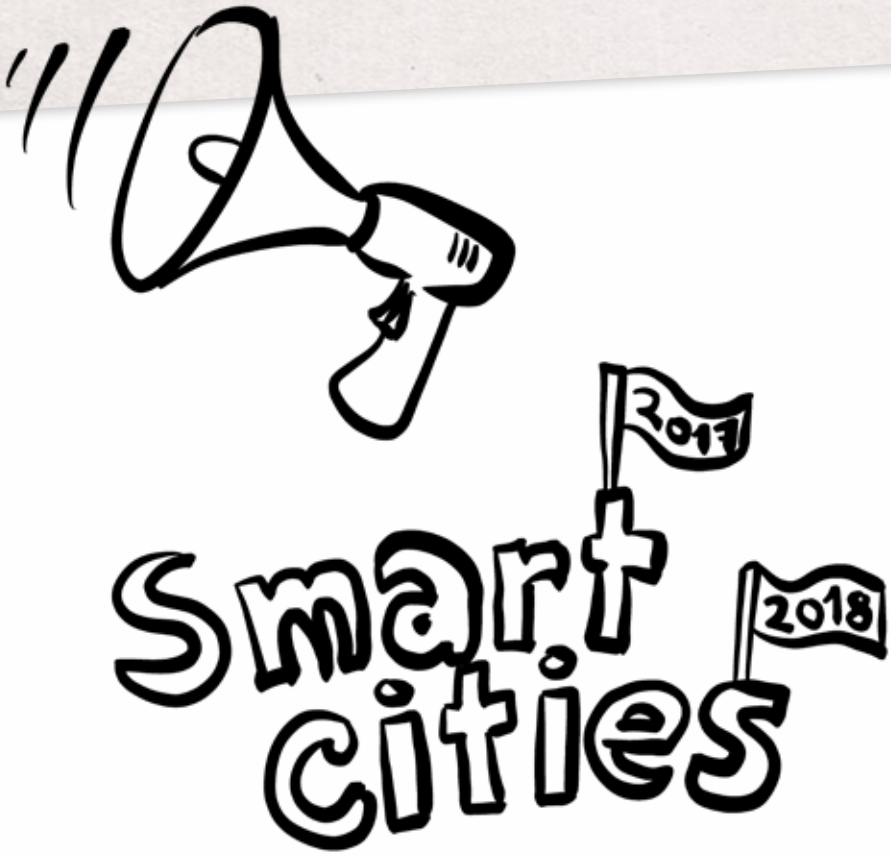

EMPLOI & FORMATION

A. ENCOURAGER ET FAVORISER LA MISE À L'EMPLOI SANS FRONTIÈRES

L'historique

La frontière constitue un carrefour économique, sociétal, environnemental, … et plus de 48.000 travailleurs passent la frontière quotidiennement. Même si les flux sont déséquilibrés en terme de nombre de personnes entre la France et la Belgique (davantage de flux sortant de la France vers la Belgique-flamande et wallonne - 41.550 - que l'inverse - 7.256. (données de déc. 2019)), **les flux existent dans les deux sens** : c'est en cela que nous pouvons dire qu'il s'agit d'un même bassin d'emploi.

Cependant, en 2016, malgré les efforts déjà déployés par de nombreux acteurs, le marché du travail reste encore trop cloisonné entre versants français et belges. Des difficultés persistent dans le recrutement de personnel pour nombre d'entreprises (en particulier flamandes, mais pas seulement) : des tensions entre offres et demandes, des pénuries de personnel, les formations qualifiantes pour répondre à ces besoins manquent, l'information relative à l'emploi (trans)frontalier n'est pas facilement accessible ou compréhensible.

Les éléments clés

- Plus de 48.000 travailleurs transfrontaliers quotidiens
- Près de 350 demandeurs d'emploi formés dans le cadre du projet Compétences sans frontières
- Un bassin d'emploi transfrontalier
- Un joblabo agro-alimentaire (vitrine interactive de promotion) – Roeselare (Roulers)
- Une vitrine de promotion des métiers du textile – Mouscron
- Une vitrine de promotion des métiers de l'éco-construction – Veurne (Furnes)
- Un portail de référence pour le travail transfrontalier : **www.emploi-sans-frontieres.eu**

Les partenaires

Les participants au Groupe Actions Emploi, dont des élus (tels que Axel Ronse, Christine Depuydt, Michel Franceus, Irène Peucelle et Sylvane Verdonck) et des représentants de la société civile (tels que Michel Dorchies ou Nouria Messaoudi) comme co-animateurs.

Les partenaires des projets emploi Interreg V (services publics de l'emploi, syndicats, réseaux d'entreprises, des partenaires du GECT, organismes de formations, Maisons de l'emploi, …) et les partenaires du GECT comme l'Observatoire partenarial de l'économie piloté par l'ADULM et Compétences et Emplois en Métropole Européenne de Lille, …

La plus-value transfrontalière

L'Eurométropole est depuis 2015-2016 impliquée dans la préparation de plusieurs projets Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen, à différents niveaux. Pour tous ces projets, elle a un rôle dans la remontée vers les élus et autorités de l'Eurométropole et dans les aspects de communication pour un projet et entre les différents projets, en visant le mode « inter-projets ». L'objectif : ne pas refaire ce qui est déjà développé par d'autres.

Les réunions Emploi ont permis de faire se rencontrer des acteurs qui ne se connaissaient pas, de partager les projets emploi en cours et ceux lancés dans le cadre d'Interreg V (dès 2016-2017), notamment ceux auxquels l'Eurométropole est associée.

L'Agence met en relation les personnes qui ont intérêt à travailler ensemble pour avancer et tenter de gagner du temps voire mutualiser les moyens. Elle fait ainsi remonter les difficultés et les situations qu'il faut régler à d'autres échelles, sachant que ces projets dépassent le simple périmètre de l'Eurométropole.

Les objectifs

- Permettre une meilleure adéquation entre les forces de travail disponibles et les besoins (futurs) des entreprises
- Créer des supports web d'information pour une ouverture, une démystification de l'autre côté de la frontière par la vulgarisation d'informations sur le travailleur dans l'entreprise
- Mettre en œuvre des programmes de formation sur base d'un profil de compétences commun.

Outre les objectifs globaux, le Groupe Actions s'était assigné les actions suivantes :

- **Installer le territoire de l'Eurométropole comme zone expérimentale**
- **Organiser et produire avec les partenaires compétents** (CSIR, EURES, …) **les informations utiles :** (fiche d'information globale, « kit Mobilité transfrontalière », campagne de communication pour valoriser et vulgariser les informations recueillies, dispositif IBO (Individuele Beroepopleiding – Formation professionnelle individuelle), … et faire augmenter le nombre de bénéficiaires de ce dispositif)
- Prévoir de r**ecueillir des informations sur l'emploi transfrontalier**, des chiffres clés diffusables (et cartographiables).
- **Travailler sur les aspects « mobilité physique » conditionnant parfois l'accès à un emploi**

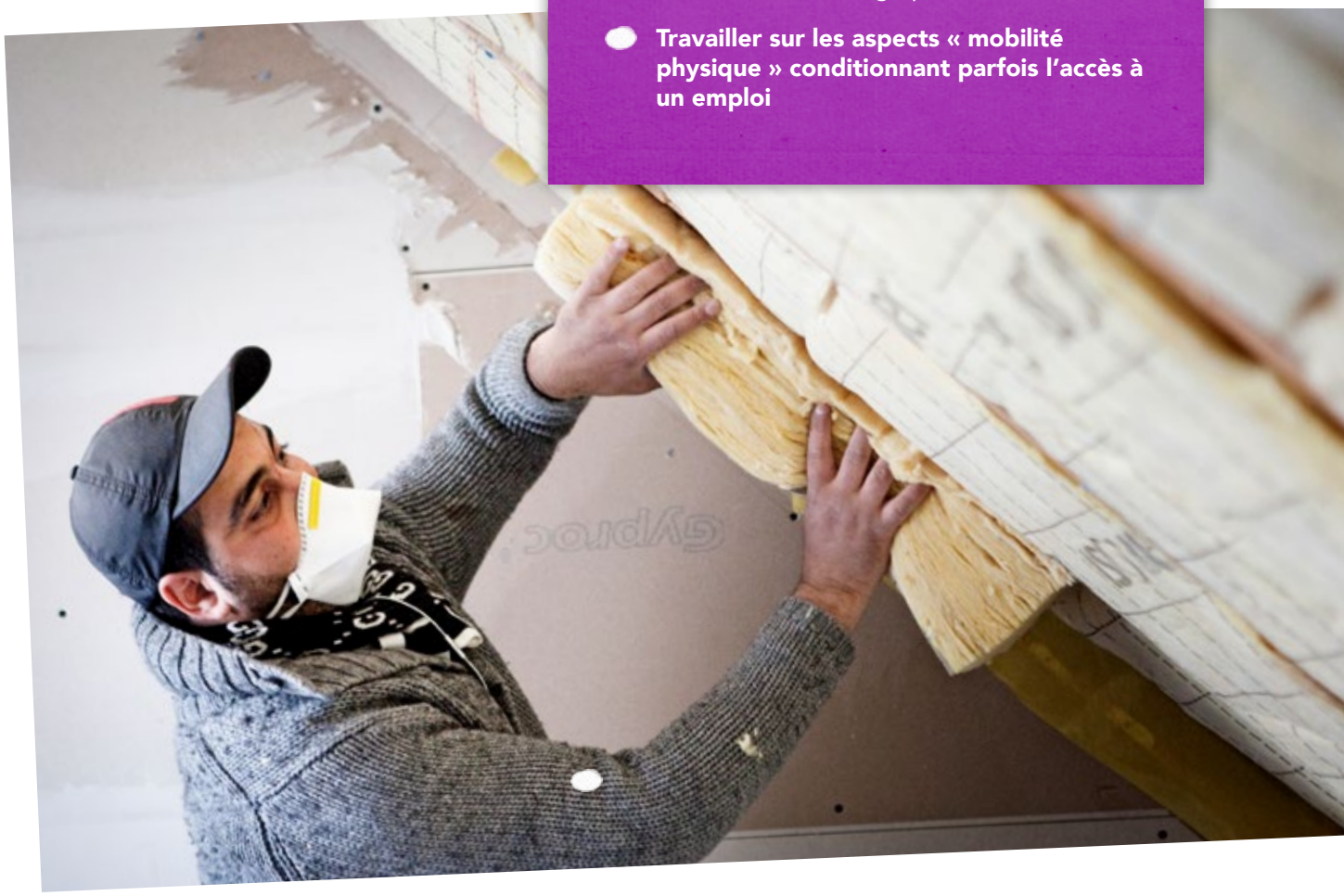

ACTION 1.

Implication dans les trois projets Emploi Interreg V.

Compétences sans frontières

L'Eurométropole y est impliquée financièrement via le temps passé par le chargé de communication de l'Agence (15% de son poste à temps plein). Une coordinatrice de l'Agence de l'Eurométropole s'y investit également, dans le pilotage, les COMAC, la communication et l'observation. La responsable des finances consacre du temps à l'administration du projet pour la partie eurométropolitaine. Le projet cible trois secteurs en pénurie de main d'œuvre et qui se développent sur des créneaux innovants : textile et nouveaux matériaux, éco-construction, agro-alimentaire.

L'Eurométropole contribue dans cette période 2017-2020 à :

- La valorisation des Vitrines de promotion de deux secteurs clés :
  - Le Job labo pour les métiers de l'agro-alimentaire, à Roeselare Roulers) depuis le 17 octobre 2017
  - La vitrine des métiers textile, à Mouscron, depuis le 21 novembre 2019.
- La communication globale du projet et pour des actions spécifiques : site web (**http://www.grenzelooscompetent.eu/fr**), chaine YouTube, supports print et web, invitations, roll-ups, supports presse pour la vitrine de promotion du Textile à Mouscron, document récapitulatif des résultats du projet, …
- La préparation de l'observatoire socio-économique et la recherche d'un moyen innovant pour aider à l'identification (par croisement) des travailleurs transfrontaliers. Proximus et Orange ont été sélectionnés pour apporter leur aide à un comptage innovant. Cet observatoire en cours de création a vocation à rassembler et analyser les données, et ainsi mieux qualifier le travail transfrontalier.
- En 2020, la décision de la prolongation du projet permet de proposer la mise en œuvre de vidéos « parcours emploi » qui seront développées en 2021.

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

Grenzeloos Competent
Compétences sans frontières

Emploi sans frontières

L'Eurométropole n'apporte pas de participation financière valorisée auprès de l'Europe dans le cadre de ce projet : elle est partenaire associé. Néanmoins, une coordinatrice de l'Agence de l'Eurométropole s'investit dans les rencontres COMAC, la communication et le pilotage élargi, avec le souci de mettre en lien les projets emploi transfrontaliers et de favoriser la mutualisation d'actions entre acteurs. Cela a été le cas pour le projet EN AVANT/ VOORUIT*, porté par POM et le Département du Nord, qui se sont vus proposer des ateliers spécifiques 'Travailler en Belgique' déjà développés dans le cadre d'Emploi sans frontières.

L'Eurométropole a contribué à alimenter le site web **www.emploi-sans-frontieres.eu** sur les questions de mobilité et la mise en œuvre de l'événement de lancement du projet.

L'Agence a également coordonné l'événement **« Embaucher de l'autre côté de la frontière franco-belge et stages transfrontaliers, pourquoi pas moi ? »** co-organisé avec Voka et Unizo avec l'appui des services publics de l'emploi des trois versants.

Le **24 avril 2018** à Kortrijk, **80 participants**, dont la majorité issus d'entreprises et d'établissements d'enseignement supérieur (Hautes écoles et universités), ont pu bénéficier des informations dispensées sur les dispositifs de mise à l'emploi transfrontaliers et sur les personnes relais. La question de l'alternance transfrontalière a été posée également au cours d'une des trois tables rondes. Aujourd'hui encore, l'alternance transfrontalière n'est pas possible. Les systèmes français, wallons et flamands ont une certaine congruence, mais aussi des différences pratiques, et des cadres normatifs différents. Les établissements d'enseignement et de formation des deux côtés de la frontière affirment le même souci : permettre une mobilité plus grande en dépit des différences telles que les questions ayant trait aux rétributions, aux rémunérations, à la salarisation (puisque parfois les dénominations sont distinctes sur les trois territoires). La question de statut est aussi à régler car elle diffère de part et d'autre de la frontière. Un troisième thème était celui des stages d'excellence transfrontaliers qui permettent aux étudiants de grandes écoles de faire un stage de fin d'études dans une entreprise de l'autre côté de la frontière. Des témoignages d'entreprises, de stagiaires et d'écoles ont été apportés en live pour montrer l'intérêt d'accueillir des stagiaires qui franchissent les frontières linguistiques.

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

Emploi sans frontières
Grenzeloos tewerkstellen

Act'emploi

L'Eurométropole n'apporte pas de participation financière valorisée auprès de l'Europe puisqu'elle est partenaire associé. Une coordinatrice de l'Agence de l'Eurométropole suit le projet pour apporter les éléments utiles à son développement. Le chargé de communication de l'Agence est ponctuellement mobilisé. Dans ce cadre, l'Agence :

- a entamé fin 2019 une réflexion sur la manière de recueillir et **transmettre la bonne information en matière de mobilité** physique des stagiaires et salariés. Un prestataire sera sélectionné en 2021 pour développer le projet.
- a permis les premiers contacts fin 2019 entre la responsable de la plateforme **MobiliMEL** (Compétences et Emplois) et le FOREM pour envisager des **développements transfrontaliers de la plateforme.**

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE
ACT' EMPLOI

En lumière !

Dans le cadre d'Emploi sans frontières, le 24 avril 2018, un **évènement « Embaucher de l'autre côté de la frontière franco-belge et stages transfrontaliers, pourquoi pas moi ? »** qui a réuni près de 80 participants à Kortrijk. La campagne de communication Bouge dans ton Eurométropole a servi aux acteurs de l'emploi vis-à-vis des publics mobilisés de demandeurs.

ACTION 2.

La contribution aux travaux transfrontaliers du SGAR sur l'emploi.

Durant toute l'année 2018, l'Agence s'est impliquée dans les rencontres transfrontalières organisées par le SGAR (Secrétariat général aux affaires régionales) des Hauts de France sur l'emploi transfrontalier. Co-animés par la Région Hauts de France, les séances plénières, les ateliers et le recueil de données diverses avaient pour objectif de construire un projet cadre franco-belge. Une ébauche de déclaration d'intention et de fiches actions avait été élaborée collectivement avec les acteurs de l'emploi et les institutions pour réfléchir ensemble. L'Assemblée de décembre 2019 a permis d'encourager l'Etat Français à relancer cette concertation transfrontalière à la hauteur des besoins exprimés, notamment par les porteurs des projets emploi Interreg. Relance en préparation en novembre 2020.

La contribution de l'Eurométropole à la relance des discussions de concertation transfrontalières relatives à l'emploi.

ACTION 3.

La remontée aux élus et partenaires de l'Eurométropole.

Chaque année, lors d'assemblées de l'Eurométropole, un point a été fait sur les travaux des différents groupes de travail relatifs à l'emploi et sur les activités mises en œuvre. Chaque information/présentation était accompagnée des flyers des projets, voire des invitations liées aux événements.

L'Assemblée de décembre 2019 a permis de mettre en exergue les difficultés restant à régler à l'échelle franco-belge dans un cadre concerté, avec des propositions de solutions :

- **Problématique majeure du statut du demandeur d'emploi transfrontalier** pour l'accès aux formations (statut/financement), aux stages en entreprise, l'exportabilité des aides à l'emploi, la mobilité, la formation.

- Problématique de **mobilité** (déplacements) : fin 2020, l'Eurométropole engage une première étape de cartographie des mobilités afin de faciliter le repérage et la compréhension par les utilisateurs potentiels (demandeurs d'emploi, prescripteurs, salariés, entreprises) et favorise la mise en relation de structures qui accompagnent les personnes pour leurs déplacements dans le cadre d'une mise à l'emploi ou d'une formation (Multimobil/Wimoov-MobiliMEL).

- Une **communication sur le travail transfrontalier** pas encore décomplexée, pas assez cohérente et centralisée et diffusée, malgré les efforts déjà fournis.

- Un **manque de données** statistiques et prospectives. Lors de l'Assemblée du 2 octobre 2020, le nouveau Président de l'Eurométropole, Rudy Demotte, invite les acteurs du GECT (et les autres) à rassembler les data de manière pertinente et à utiliser le mieux possible l'intelligence artificielle afin d'obtenir des données quasi en temps réel pour une meilleure organisation des politiques en la matière.

En lumière !

Les freins et difficultés constatés sur le terrain sont remontés aux élus lors des Assemblées pour trouver ensemble des solutions pratiques et pérennes.

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

- **Une rencontre** dédiée aux entreprises et aux Universités et grandes écoles relative à **l'emploi** et aux s**tages transfrontaliers : « Embaucher de l'autre côté de la frontière franco-belge et stages transfrontaliers, pourquoi pas moi ?»**, avec 80 participants.

- **Un portail web** qui aide à travailler et recruter de l'autre côté de la frontière, principalement dédié aux demandeurs d'emploi et aux entreprises pour mieux connaitre les conditions du travail transfrontalier : **www.emploi-sans-frontieres.eu.**

- **Trois vitrines physiques et virtuelles** pour les secteurs soutenus dans le projet Compétences sans frontières : **vitrine textile** (2019) à Mouscron, **vitrine agro-alimentaire** (2017) à Roeselare (Roulers), **vitrine éco-construction** à Veurne (Furnes) (2020). Un gros travail de communication a été effectué par l'Agence de l'Eurométropole dans le cadre de son partenariat dans Grenzeloos Competent (et de ses valeurs intrinsèques).

- Une campagne **d'information sur la mobilité transfrontalière** « Bouge dans ton Eurométropole » utilisée dans le cadre des « ateliers emploi transfrontalier » organisés par les services publics de l'emploi des trois versants ou les forum emploi organisés dans le cadre des projets emploi Interreg V, ou directement par les demandeurs d'emploi.

- Les fondations d'un **observatoire socio-économique** via le projet Compétences sans frontières. Celui-ci mérite maintenant d'être amplifié et que les données soient partageables et actualisées avec des données les plus récentes. Une expérimentation de comptage avec les opérateurs de téléphonie a été engagée. Des premiers résultats arrivés en septembre 2020 doivent encore être complétés et affinés en 2021.

- **L'information diffusée régulièrement en temps de COVID** aux partenaires de l'emploi et aux (réseaux d')entreprises sur les mesures en France et en Belgique pour les travailleurs transfrontaliers notamment. Les **pages du site web** de l'Eurométropole ont été r**elayées largement par ceux-ci.**

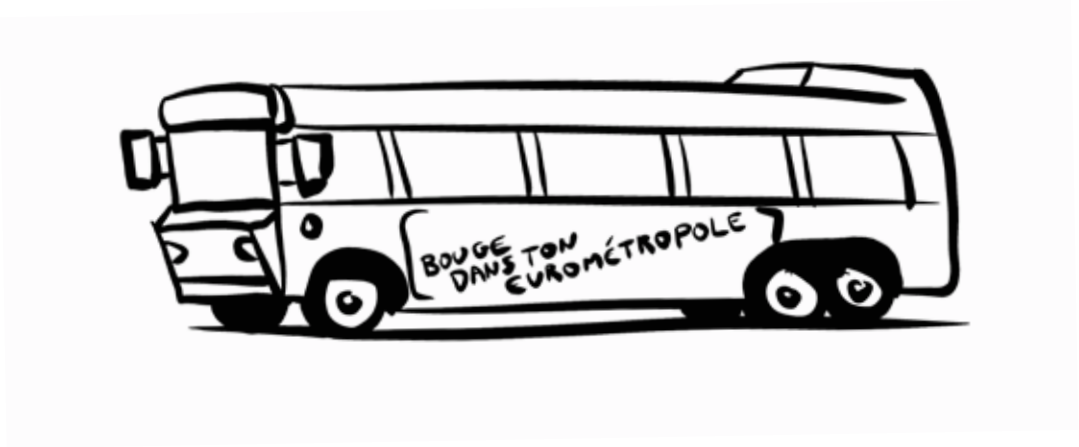

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

Concernant la thématique emploi :

- Le cadre expérimental pour l'emploi n'a pu être posé à l'échelle transfrontalière, ce qui fait défaut actuellement pour traiter la mise à l'emploi de manière fluide dans l'espace frontalier franco-belge. En effet, des problématiques liées à la bonne information, à la levée des freins psychologiques et matériels, mais aussi en lien avec les statuts et les prises en charges financières restent à régler à l'échelle franco-belge : **un accord-cadre entre tous les acteurs responsables est nécessaire.**

- Le morcelage territorial des organisations françaises (côté MEL) ne facilite pas la conception et la mise en œuvre des actions transfrontalières (qui ne peuvent se résumer qu'à la frange strictement frontalière du territoire – toute la MEL est concernée). **La coordination métropolitaine ET transfrontalière** des actions emploi s'avèrerait un atout pour les bassins d'emploi dans l'Eurométropole.

- Qui dit emploi dit déplacements, même si le télétravail a pris davantage de place dans le quotidien des salariés. La mobilité physique des salariés est à soutenir de manière durable : **une centrale de mobilité partagée, transfrontalière,** est souhaitable.

- La mise en place d'un **observatoire socio-économique** est une lourde tâche au regard des données pas toujours objectives ou comparables. Il est nécessaire de soutenir l'organisation d'une dynamique et d'un outil réellement transfrontaliers et pérennes pour permettre des recommandations, orientations, et développement d'actions conjointes cohérentes par rapport au marché.

- L'année 2020 n'a pas été porteuse en termes de mise à l'emploi (confinement lié à la COVID 19 et régression économique).

Concernant l'organisation :

- Il a fallu faire face à la pléthore de réunions entre acteurs mobilisés dans les différents projets : l'enthousiasme dont ils ont fait preuve aux débuts du Groupe Actions EMPLOI n'a pu se prolonger (à leur regret) par une participation assidue du fait de trop nombreuses réunions pour les projets Interreg V qui démarraient. L'Agence a cependant veillé à informer les membres des différentes avancées des projets emploi Interreg V - notamment par mail et lors des Assemblées- et à encourager le rapprochement des initiatives emploi en vue de davantage de mutualisation et de cohérence.

- Le temps du chargé de communication de l'Agence de l'Eurométropole, consacré à la communication du projet *Compétences sans frontières/Grenzeloos Competent*, a dépassé les 15% de son temps plein initialement prévus.

- Les temps (importants) consacrés aux projets par la coordinatrice et/ou par la responsable administrative de l'Agence de l'Eurométropole n'ont pu être valorisés dans les projets Interreg V.

- La co-animation s'est révélée non porteuse au regard des agendas, des changements professionnels et des obligations des co-animateurs.

ET APRÈS ?

En 2021, l'implication de l'Eurométropole se poursuivra dans le cadre des trois projets emploi Interreg V jusqu'à leur terme (fin 2021) puisque *Emploi sans frontières* et *Grenzeloos Competent* (Compétences sans frontières) sont prolongés.

Dans le cadre d'Act'emploi, une carte pédagogique (dans l'idéal interactive) sur la mobilité sera créée pour faciliter les repérages géographiques et les déplacements des (futurs) salariés.

Dans le cadre de Compétences sans frontières, l'Agence organisera la création de vidéos « parcours emploi » utiles à tous. Elles viendront enrichir la chaine You Tube de Compétences sans frontières et compléter l'offre déjà existante dans le cadre des partenariats des projets Interreg V. Ces **supports d'apprentissage du NL et FR** (audio/vidéo), faciles à partager (web, réseaux sociaux, salons de l'emploi) par le biais de scénettes, lexique … auront pour but de **démystifier et faciliter l'approche de la langue du voisin dans plusieurs contextes du quotidien professionnel** (recrutement, entretiens, déplacements, culture …).

Un **support de valorisation des dispositifs et outils créés** et développés par les trois projets Emploi Interreg V (2016 - 2021) est envisagé pour une publication/diffusion en 2021.

L'Agence a encouragé la reprise des échanges entre régions française et belges avec les acteurs de l'emploi et les entreprises pour organiser un cadre commun expérimental (reprise des travaux du groupe transfrontalier du SGAR). L'Agence s'y impliquera en fonction de la plus-value possible à apporter.

EMPLOI & FORMATION

B. FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

L'historique

La promotion des langues parlées de l'Eurométropole (le français et le néerlandais) revêt un **enjeu qui est à la fois culturel d'appartenance à une région transfrontalière, social et économique.** La barrière de la langue continue aujourd'hui d'entraver la circulation transfrontalière des étudiants et chercheurs d'emploi alors qu'un bassin potentiel d'emploi s'ouvre en Flandre et que le réseau des universités lilloises est foisonnant. Le néerlandais peine à se voir enseigner dans le Nord de la France et le français est de plus en plus boudé auprès des jeunes générations flamandes au profit de l'anglais.

Pour **faciliter l'accès à l'apprentissage des langues du territoire**, bien avant 2017, le Forum de la société civile s'était mis en recherche des initiatives d'apprentissage du français et du néerlandais, histoire de rassembler l'offre en présentiel et en distanciel à partir du territoire et vis-à-vis de tous les publics (jeunes ou adultes).

Fort de ce constat, le groupe action nouvellement installé se met à identifier quatre pistes d'action :

1. Echanges linguistiques (FR-NL) entre jeunes scolaires de l'Eurométropole ;
2. Organisation de stages transfrontaliers pour futurs enseignants en langue étrangère ;
3. Identification des réseaux en présentiel et des outils numériques d'apprentissage des langues en FR et en NL ;
4. Promotion du néerlandais et du français auprès des chercheurs d'emploi.

Les éléments clés

- 5 réunions du groupe action depuis 2017, débouchant sur le lancement, en janvier 2018, du micro-projet INTERREG « **TA**lent pour les **LA**ngues – **TA**lent voor TAlen »
- **TALATA :** Soutien du **Département du Nord**, de la **Région Wallonne**, de la **West-Vlaanderen Provincie** et de la **DSDEN de l'Académie de Lille** qui ont facilité le partenariat avec 6 écoles primaires belges et françaises, 4 écoles secondaires belges et 2 collèges français.
- Durée du micro-projet : 6 mois de préparation en 2017 + 18 mois effectifs de janvier 2018 à juin 2019
- 12 écoles jumelées ; 6 binômes franco-belges dont 3 dans le primaire et 3 dans le secondaire
- 4 séances de formation et 4 bulletins de liaison pour 36 professeurs-partenaires et membres de la direction des 12 écoles-pilotes délivrées par le Comité de pilotage (Agence, VIVES, HOWEST, HELHa, ESPE LNF et Lille 3).
- 300 élèves de 9 à 14 ans et 6 enseignants-stagiaires impactés
- 1 site internet : **www.talata.be**
- 5 articles presse
- 1 budget de 30.000 euros

Les partenaires

- Le Département du Nord
- West Vlaanderen Provincie
- La Région wallonne
- Membres du Forum de la société civile de l'Eurométropole
- Le comité de pilotage « TALATA » coordonné par l'Agence de l'Eurométropole est composé de professeurs et fonctionnaires de l'enseignement supérieur et universitaire (HELHa, ESPE Lille Nord de France, HOWEST, Lille 3, APNES et DSDEN de l'Académie de Lille)

La plus-value transfrontalière

On la retrouve dans le cœur de mission du groupe action « Apprentissage des langues » : faciliter, construire et développer des opportunités d'apprentissage des deux langues de l'Eurométropole. Vecteur de rapprochement entre les habitants des 3 régions transfrontalières, la connaissance du **français** et du **néerlandais** est perçue comme un facteur de mobilité transfrontalière facilitant entre autres les opportunités liées aux filières d'études supérieures et de mise à l'emploi.

Les objectifs

- Booster l'apprentissage des deux langues du territoire (le français et le néerlandais) tout au long de la vie.
- Cibler les jeunes scolaires que l'Eurométropole n'a pas encore approchés dans d'autres projets.
- Développer les filières d'apprentissage du néerlandais dans le Nord de France lorsqu'elles sont encore inexistantes et les intensifier lorsque des initiatives ponctuelles se font jour.
- Rapprocher les réseaux-langues et le monde académique transfrontalier en échangeant sur les méthodes pédagogiques innovantes d'apprentissage des langues vivantes.
- Faciliter et étendre les partenariats de l'enseignement des langues (du niveau primaire au niveau supérieur) autour des best-practices engendrées de part et d'autre de la frontière.

ACTION 1.

Identifier les filières d'apprentissage du NL et du FR pour adultes sur le territoire pour en faire un catalogue à diffuser largement

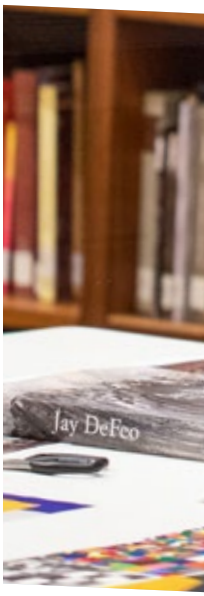

Une première collecte des **filières d'apprentissage des langues de l'Eurométropole pour adultes** rassemble dans un document deux catégories de formations : celles en ligne et les formations réalisées en « présentiel ». Le groupe action lance l'idée d'associer ce **catalogue** à la création d'une carte « interactive » des lieux physiques d'apprentissage. Cette partie du projet n'a pas pu être mis en place, les ressources humaines et en temps ayant été dégagées sur le micro-projet Interreg « TALATA ».

Un premier répertoire des formations du français et du néerlandais à partir du territoire voit le jour.

ACTION 2.

Lancement, vie et clôture du micro-projet INTERREG « TALATA » (TAlent pour les LAngues – TAlent voor TAlen)

Le groupe action choisit de mettre en place 6 jumelages scolaires linguistiques dans les 3 versants de l'Eurométropole : c'est la naissance du projet TALATA.

TALATA cible **les scolaires (9-14 ans)** de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Le microprojet encourage la cohésion de groupe et l'identité communautaire des élèves et enseignants de la région. Il vise l'intégration (inclusion sociale et culturelle + développement durable) via la stimulation de la langue du néerlandais et du français grâce à l'entraînement orchestré par les partenaires du Comité de pilotage (ESPE/COMUE LNF, VIVES, HELHa, HOWEST, APNES, Université de Lille et DSDEN de l'Académie de Lille) auprès de 12 classes issues de 12 écoles pilotes.

Objectif

Développer une stratégie stimulant l'utilisation de la langue qui lui donne un sens auprès des élèves et des professeurs. 6 binômes scolaires alliant une classe francophone et une classe néerlandophone se rencontrent progressivement pendant 18 mois.

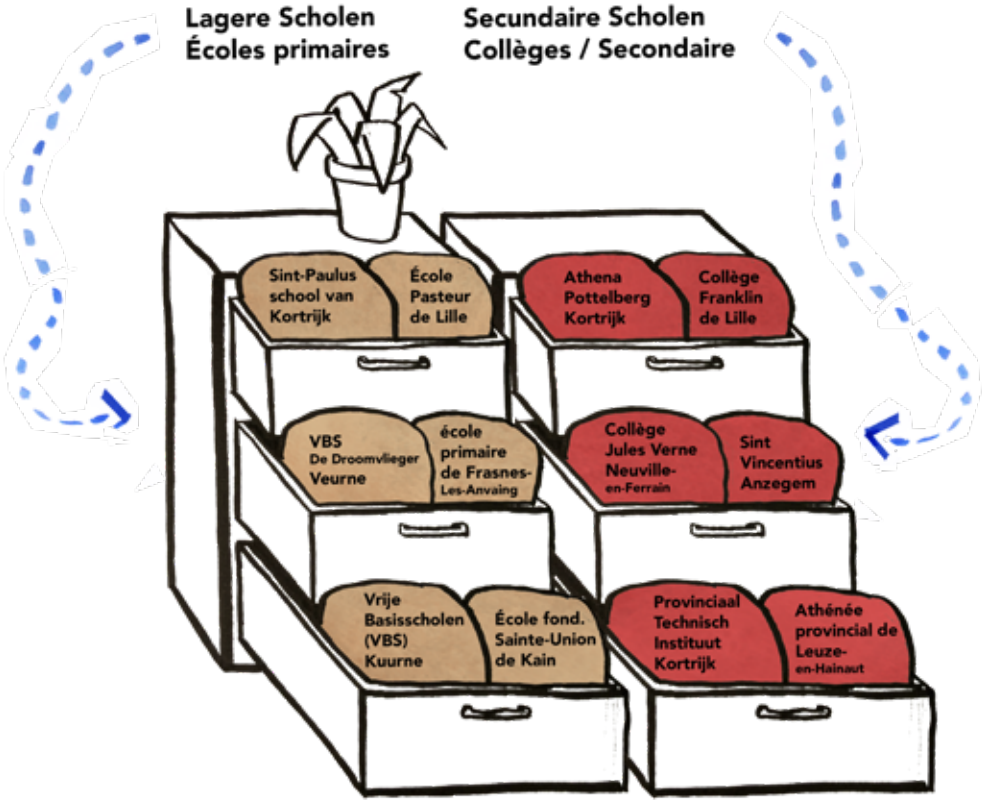

Les 5 actions de TALATA

La langue est mise en avant via 5 actions basées sur la rencontre. La 1ère met l'accent sur la prise de contact via les réseaux sociaux. La 2ème consiste en une rencontre « dans la vraie vie » à l'école et ses environs en Flandre. La 3ème action est un échange sur des thèmes durables via les réseaux sociaux. La 4ème action est une rencontre « en life » en Wallonie et en France où des expériences s'échangent autour du développement durable. Enfin, on clôture par la journée d'excursion au domaine provincial De Gavers en Flandre qui allie activités sportives et de connaissance de la nature dans les deux langues.

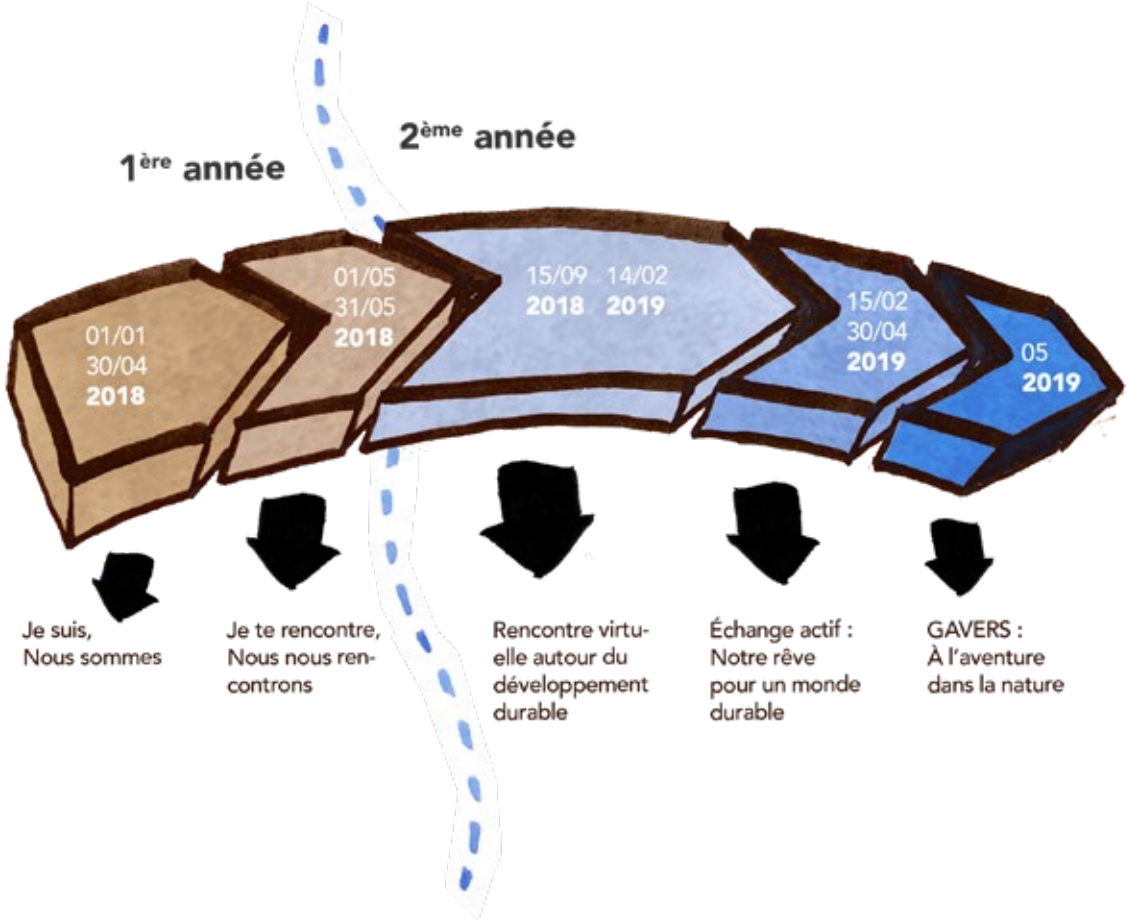

En lumière !

Le site internet **www.talata.be** est conçu comme un témoin de l'expérience et un passeur de relai réplicable dans les écoles primaires et secondaires du territoire.

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

Les 5 actions abouties du micro-projet ont débouché sur un **catalogue de productions élaborées pendant 18 mois par les 6 binômes scolaires franco-belges** formés à partir des 12 écoles partenaires (visibles sur www.talata.be).

Ce que le comité de pilotage TALATA met en lumière :

- La courte distance entre les écoles facilite la mobilité transfrontalière et la rend abordable.
- L'échange interrégional d'expertise concernant la didactique des langues amène au renforcement des méthodes innovantes et à une collaboration durable.
- L'accent mis sur les langues pour rencontrer l'autre et apprendre de et avec chacun peut s'étendre à d'autres régions.
- A travers l'enseignement des langues, les soft skills et valeurs interculturelles telles que le plaisir de la découverte du voisin, la reconnaissance, le développement durable et la valorisation des compétences sont abordées.

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

- L'Eurométropole a une marge de progression à réaliser sur la promotion de l'apprentissage du néerlandais dans les écoles de la région de la MEL. Malgré la proximité avec la frontière flamande, les filières de l'apprentissage du néerlandais sont très réduites dans les écoles secondaires et peinent à trouver des enseignants en néerlandais. Les passerelles d'apprentissage du néerlandais entre les écoles fondamentales et secondaires manquent cruellement.

ET APRÈS ?

Les productions élaborées par les 300 élèves participants sur 18 mois constituent les épreuves-témoins du projet-pilote. Visibles sur le site internet **www.talata.be**, elles ont pour vocation d'essaimer à travers les écoles du territoire.

La relance du groupe action est prévue dans le courant de 2021 notamment pour encourager l'offre du néerlandais dans les cursus de la zone française de l'Eurométropole et travailler le focus de l'apprentissage des deux langues de l'Eurométropole en direction des publics adultes et chercheurs d'emploi.

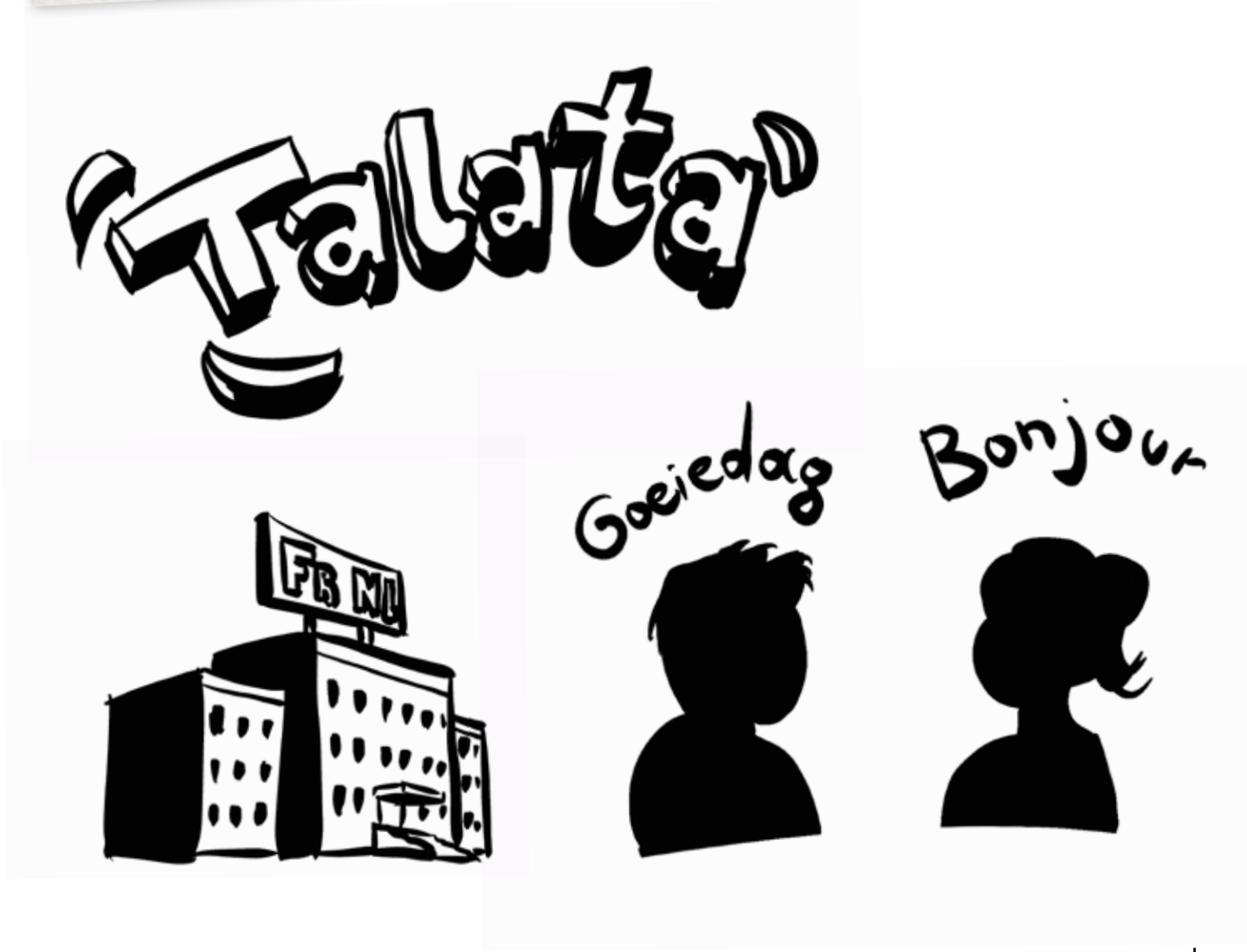

EMPLOI & FORMATION

C. FORMATION EN ALTERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

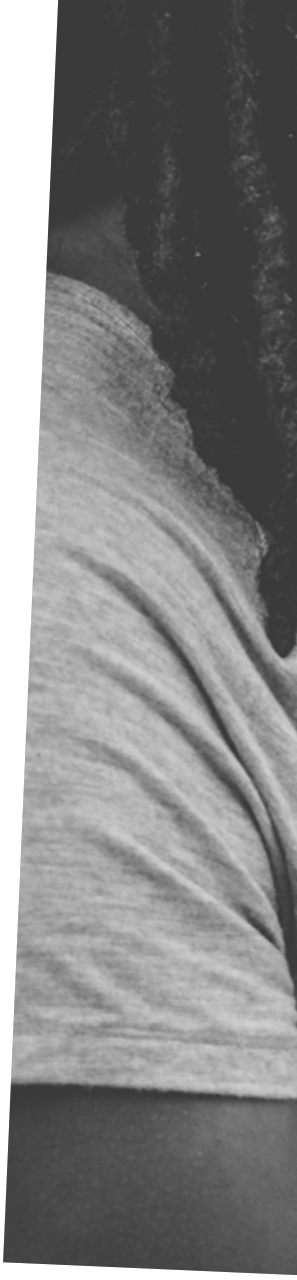

L'historique

C'est à partir des travaux 2013-2015 du Forum de la société civile que le besoin d'aider à rendre plus fluide la frontière aux « apprentis-métiers », ceux-là mêmes qui échappaient aux filets des programmes européens de type Erasmus, a été identifié. En soutien à cette première vague de réflexion, l'Eurométropole a initié une étude sur l'apprentissage en alternance de l'autre côté de la frontière avec des opérateurs de formation et des politiques intéressés par le lien entre apprentissage de métiers en pénurie et passerelle pour l'emploi.

Elle relate qu'en dépit des passerelles européennes existantes **il n'est pas possible pour un apprenti français de faire son apprentissage pratique dans une entreprise belge et réciproquement** pour un alternant belge d'effectuer sa formation en entreprise en France. Il en va de même entre les régions wallonne et flamande belges. **Les freins observés liés à ce type de mobilité transfrontalière concernent :**

- le régime du contrat de travail lié à divers statuts de l'apprenant,
- des modalités d'assurance et financières divergentes,
- le rythme de l'alternance et l'âge requis distincts d'un régime à l'autre,
- la barrière de la langue parlée en entreprise.

Les éléments clés

- + de 4.000 jeunes en formation professionnelle ou technique potentiellement concernés par un parcours transfrontalier en alternance.
- La formation en alternance = une niche pour les métiers en pénurie et un tremplin pour les emplois de demain.
- Le groupe action « Alternance transfrontalière » c'est une douzaine de réunions avec des experts et des juristes issus des trois régions de l'Eurométropole.
- Le projet de l'Eurométropole « Désentraver la mobilité transfrontalière dans le cadre de la formation en alternance dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai » est sélectionné par le dispositif européen « B-Solutions » et reçoit un soutien financier de 20 000 euros.
- Une étude comparative poussée des trois législations (française, wallonne et flamande) en matière de formation en alternance inédite en Europe.

Les partenaires

Les opérateurs de formation des trois versants de l'Eurométropole :
OFFA, IFAPME, CEFA (Belgique francophone)
SYNTRA (Belgique néerlandophone)
CFA, CIA (France)

Les autorités administratives compétentes :
Régions wallonne et flamande, Région Hauts-de-France,
DIRECCTE Hauts de France

Autorités de tutelle d'éducation nationale/communautaire :
Académie de Lille, Communautés française et flamande de Belgique

La plus-value transfrontalière

Rendre possible la formation en alternance transfrontalière c'est :

- supprimer les entraves à la mobilité des apprentis sur le territoire de l'Eurométropole,
- viser la reconnaissance des certificats de qualification de part et d'autre de la frontière,
- favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les accompagnateurs-encadrants et les tuteurs/mentors (en entreprise) des trois régions sur les métiers manuels et techniques,
- développer les complémentarités interrégionales en matière de formation et d'emploi,
- activer un nouveau levier de mise à l'emploi sur les « métiers en pénurie »,
- favoriser l'apprentissage des langues de l'Eurométropole.

Les objectifs

- Développer des synergies communes de mise en œuvre des dispositifs d'apprentissage en alternance grâce aux opportunités offertes par les changements des réglementations wallonne (Décret 2015), flamande (Décret 2016) et française (Loi du 5 septembre 2018).
- Rendre possible la création d'un régime de dérogation propre au territoire d'expérimentation qu'est l'Eurométropole et, au terme de son expérimentation, devenir un modèle réplicable dans d'autres régions de l'Union européenne.
- Ouvrir la voie d'un bassin d'emploi unique, dans lequel la mobilité des travailleurs, des apprentis et des étudiants (dont les certificats et diplômes pourraient être reconnus de manière équivalente), serait fluide et sans entrave.

ACTION 1.

L'Eurométropole sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet européen « B-Solutions »

Après avoir mis à jour les contours d'une analyse listant les blocages transfrontaliers observés sur le terrain des opérateurs de formation, l'Agence de l'Eurométropole avec l'aide de techniciens du secteur répond à un appel à projet-pilote orchestré par la Commission européenne via le nouveau dispositif « B-Solutions ». B-Solutions est un dispositif d'appel à projets-pilotes mis en place par la DG REGIO de la Commission européenne qui sert à promouvoir une coopération transfrontalière plus étroite et de nouveaux mécanismes pour éliminer les obstacles juridico-administratif ou empêcher qu'ils ne surviennent.

Le projet-pilote de l'Eurométropole LKT **« Désentraver la mobilité transfrontalière dans le cadre de la formation en alternance dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai »** est l'un des projets sélectionnés sur les 10 retenus en juin 2018 parmi une trentaine de réponses déposées.

A ce titre, elle obtient une enveloppe de 20 000 € pour financer le benchmarking dans d'autres régions transfrontalières peut-être déjà plus avancées en matière de formation.

Le projet-pilote se découpe en trois temps : réaliser un diagnostic territorial, proposer un projet de convention-cadre dérogatoire aux réglementations en vigueur dans l'Eurométropole et tester cette formule à petite échelle en évaluant son efficacité avec une douzaine d'apprentis répartis dans les 3 régions.

Le chemin parcouru jusqu'ici a permis de réaliser un diagnostic territorial pointu et de se rendre compte qu'aucune expérience similaire n'existe ailleurs en Europe. L'analyse comparative des trois législations en vigueur dans l'Eurométropole a mis en lumière les différences fondamentales des pratiques de l'alternance et la complexité de composer une convention-cadre propre à un territoire transfrontalier. A la fin de la période envisagée, le projet de convention-cadre élaboré par les juristes est paru. Il ne manque plus que de le tester sur le terrain en partenariat avec les opérateurs de formation et l'accord des autorités compétentes des trois régions.

SOLUTIONS

Différences fondamentales de rémunération du contrat en alternance entre les 3 régions :

En Wallonie

Rémunération mensuelle calculée en fonction du niveau de l'apprenant.

Niveau A: 270,94€
Niveau B: 382,51€
Niveau C: 510,02€

En Flandre

Rémunération mensuelle calculée en fonction de l'année d'apprentissage.

Niv.1ère année: 462,30€
Niv. 2ème année: 510,10€
Niv.3ème année : 549,90€

En France

Rémunération mensuelle calculée sur un % du SMIC en fonction de l'âge et de l'année de formation.

16-17 ans :
1ère année : 410,73€
2ème année : 593,27€
3ème année : 836,67€
18-20 ans :
1ère année : 654,12€
2ème année : 775,82€
3ème année : 1.019,22€
21-25 ans :
1ère année : 806,24€
2ème année : 927,94€
3ème année : 1.186,55€

ACTION 2.

La recherche de partenaires-clés et d'un financement Interreg pour renforcer les équipes

L'Agence s'est employée à élargir le groupe action avec des partenaires institutionnels et des professionnels de la formation en alternance opérant dans les trois versants de l'Eurométropole. Au fur et à mesure des avancées des actions du projet-pilote « B-Solutions », il évolue en un groupe de juristes et d'experts qui vont aider à finaliser la partie 'diagnostic territorial' et à écrire la 'convention-cadre dérogatoire' aux législations en vigueur dans l'Eurométropole.

Entretemps, la promulgation de la loi française **« Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »** du 5 septembre 2018 instaure de nouvelles instances en matière de formation en alternance qui ne seront réellement opérationnelles qu'en 2020. Cette loi change profondément la donne du projet. On fait face à d'autres modalités pratiques applicables auprès des opérateurs de terrain tels que les CFA (Centres de Formation en Alternance côté français) et d'autres autorités de gestion sont désignées (« France Compétences » et les Opérateurs de Compétences « OPCO », exit la Région Hauts de France). Le groupe action réoriente alors la stratégie du projet-pilote.

En lumière !

Le lien entre le projet « Alternance sans frontière » et la stratégie du Programme Interreg V : Déployer une offre de formation en alternance sur un mode transfrontalier où les apprenants ont la possibilité de suivre tout ou partie de leur formation chez un opérateur ou une entreprise partenaire d'un autre versant que leur versant de résidence. Cette opération (même si non retenue in fine) s'envisage comme un processus structurel de coopération à 3 niveaux : entre les instances administratives de tutelle, entre les opérateurs de formation et entre branches professionnelles et services publics de l'emploi.

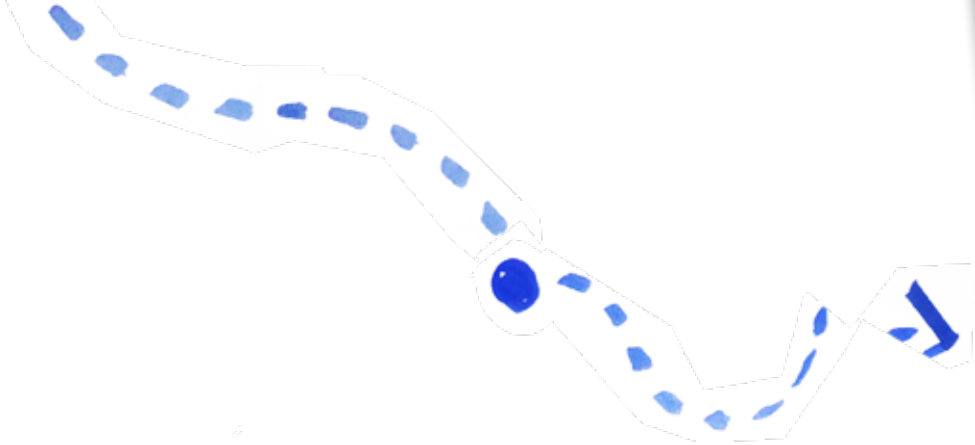

La complexité du projet à ce stade demande de renforcer les ressources humaines mises à disposition de l'équipe-projet.

- **Le temps de l'expérimentation-test à petite échelle est décalé à une année académique ultérieure.** But : tester la formule de coopération engendrée dans la partie diagnostic. Au travers d'une expérimentation du contrat d'apprentissage transfrontalier permettant à 12 « apprentis/apprenants » de réaliser leur apprentissage de part et d'autre de la frontière.

- Le groupe-action profite du dernier appel à projet Interreg V et dépose un **pré-projet « Alternance sans frontière »** retenu favorablement en juin 2019, moyennant des modifications à apporter pour le dépôt du projet final avant fin septembre 2019.

- Le **dépôt du projet final** envisage son objectif comme un « processus structurel de coopération à 3 niveaux » : entre les instances administratives de tutelle, entre les opérateurs de formation et entre branches professionnelles et services publics de l'emploi. Cette triple approche exige un temps de mise en réseau des acteurs équivalents de part et d'autre des frontières et de leur «reconnaissance» mutuelle autour d'un enjeu commun : la mobilité des apprenants et la promotion de la formation en alternance comme réponse transfrontalière innovante à la problématique des métiers en pénurie. Le projet B-Solutions de l'Eurométropole et le projet Interreg offrent l'opportunité de mutualiser une bonne partie des efforts déjà entrepris pour fluidifier les parcours de formation des apprenants au sein du territoire et de structurer la coopération en phases successives mais articulées de façon à organiser les convergences et à favoriser les parcours partagés, communs voire intégrés (co-diplomation par exemple). Ce faisant, le projet accroîtra la fluidité et la mobilité des apprenants au sein du territoire transfrontalier et apportera des éléments de réponse innovants à la problématique des pénuries de compétences aux plans technique, technologique et linguistique.

- Malgré la pertinence transfrontalière du projet, celui-ci ne sera finalement pas déposé par les opérateurs. En effet, le nouveau cadre institutionnel français n'a pas permis d'identifier au moment du dépôt final les acteurs nommés dans les nouveaux dispositifs créés par la loi.

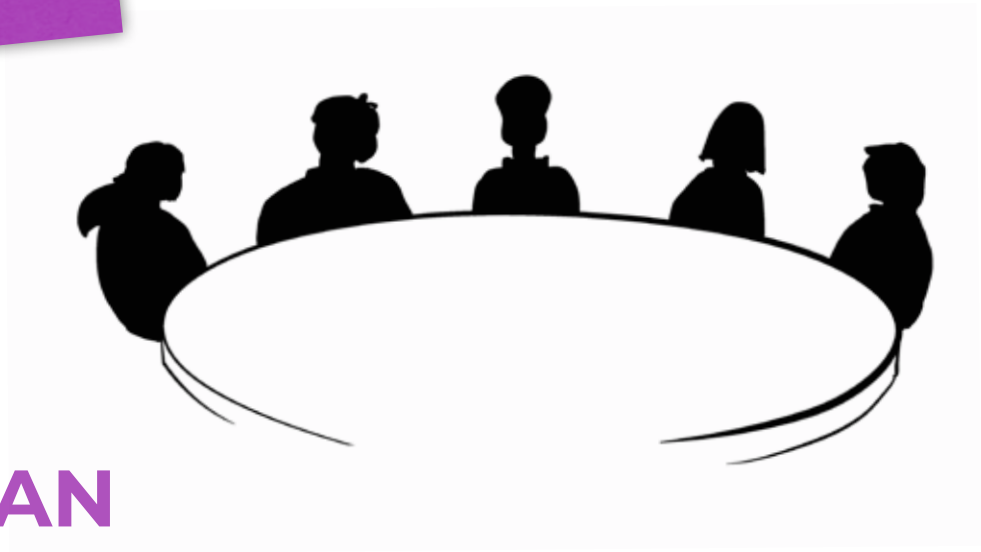

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

La grande réussite du groupe action est d'avoir réussi à mobiliser des personnes-ressources motivées autour d'une vision commune et dont l'énergie et la connaissance du sujet a permis d'élaborer une étude pertinente sur la problématique de la mobilité transfrontalière des apprentis et alternants.

Ce groupe-action a mis en avant le potentiel de l'Eurométropole en terme de bassin d'emplois innovants réintégrant les métiers en pénurie sur le marché de l'emploi. En visant le déploiement des ressources dans le secteur de la formation en alternance pour l'aider à reconquérir ses lettres de noblesse dans le cadre d'un enseignement de qualité, le groupe-action fait remonter à la surface le besoin de faciliter le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée dans la zone transfrontalière.

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

Les freins rencontrés sont étroitement liés au changement récent de législation côté français qui vient compliquer un dispositif dérogatoire particulièrement difficile à mettre en place dans l'Eurométropole. Bien que les différences juridico-administratives entre les trois versants de l'Eurométropole sont considérables, le groupe-action était quasiment parvenu à déposer un projet Interreg opportun qui aurait permis de dégager les fonds nécessaires pour engager un mi-temps opérationnel, chargé de la coordination et de la communication entre les membres de l'équipe-projet. Mais au moment du dépôt du projet final, les autorités compétentes côté français n'étaient pas encore désignées et le projet n'a pas pu être valablement défendu.

ET APRÈS ?

L'étape expérimentale du projet-pilote coconstruite par l'équipe-projet pour tester le projet de convention-cadre propre à l'Eurométropole reste d'actualité. Le projet est mis entre parenthèses en attendant d'annexer au groupe-action des représentants de la nouvelle administration française compétente en matière de formation en alternance et d'un nouveau financement.

La période COVID-19 de l'année 2020 a prolongé la période de mise entre parenthèses de la seconde partie du projet qui nécessite de mettre en place des rencontres en présentielles régulières.

Entre temps, les conclusions de la première partie du projet ont été publiées en version papier et sur le website du dispositif B-Solutions dans le document « Solving Borders Obstacles, a Compendium of 43 Cases » d'octobre 2020.

EMPLOI & FORMATION

D. RÉSEAU ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

L'historique

Initié **fin 2016** et coordonné par le Forum de l'Eurométropole, le **réseau compte alors des représentants expérimentés d'une dizaine d'établissements** d'enseignement supérieur et universitaire. Tous avec une bonne connaissance des systèmes d'enseignement supérieur et des services « relations internationales » académiques, les membres du réseau partagent la motivation de développer des projets déchanges transfrontaliers.

Au fur et à mesure des rencontres qui ont lieu en moyenne 3 fois par an, le réseau s'étoffe et accueille **fin 2019, une délégation d'une quarantaine d'institutions.** En 2020, le réseau s'élargit essentiellement aux universités et écoles supérieures implantées à Mons (grâce à l'apport du partenaire de la Province du Hainaut). Au total, on compte quelques administrations partenaires et une majorité d'établissements d'enseignement supérieur. **L'ampleur du réseau dépasse aujourd'hui les frontières-mêmes de l'Eurométropole,** couvrant la région de Valencienne jusqu'au littoral en passant par Mons et Gand.

Les éléments clés

- Novembre 2019 : 1er colloque eurométropolitain d'échange de pratiques sur des projets innovants tels que les 'nouvelles' technologies et la création de scenarii pédagogiques adaptés
- 12 rencontres tournantes dans les hautes écoles et universités du territoire
- Un projet emblématique du réseau : Cap Innov'action
- Un annuaire du réseau de l'enseignement supérieur et universitaire inédit rassemblant 170 contacts de référence et la quarantaine d'institutions répertoriées jusqu'ici.

Les partenaires

- Le Forum de la société civile de l'Eurométropole
- Les directions et acteurs des unités internationales des Hautes Ecoles du territoire transfrontalier
- Les représentants d'institutions partenaires et proches de l'enseignement supérieur

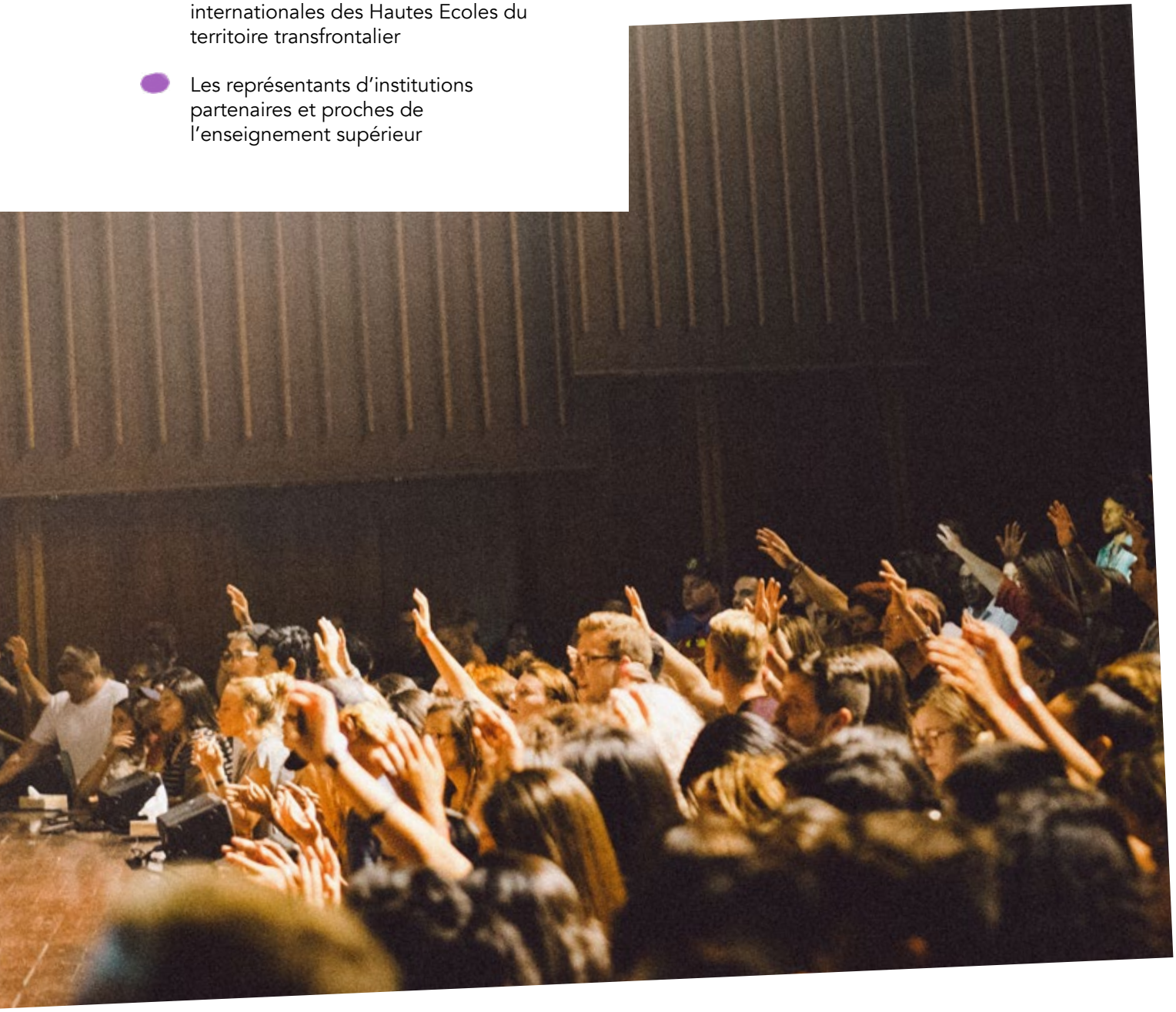

La plus-value transfrontalière

Promouvoir, développer et soutenir les collaborations et les synergies de tous ordres entre les établissements d'Enseignement supérieur et universitaire enrichit la société actuelle où les techniques et les méthodes d'enseignement évoluent à un rythme très soutenu. Les échanges et programmes internationaux accentuent la nécessité de **passer à la vitesse supérieure en matière de « soft skills » et d'ouverture sur les nouvelles niches d'emploi.** C'est pourquoi, l'Eurométropole cherche à **identifier les savoir-faire de son bassin de vie** en tissant patiemment un réseau étroit de relations entre hautes écoles.

Les objectifs

- Etendre le réseau d'acteurs de l'Enseignement supérieur et universitaire de l'Eurométropole.
- Stimuler les collaborations franco-belges à travers l'ensemble des niveaux d'Enseignement supérieur du bachelor au doctorat.
- Favoriser l'essor des échanges transfrontaliers d'enseignants et accueils d'étudiants.
- Mettre en place des transferts de méthodes pédagogiques innovantes et des échanges de bonnes pratiques.
- Booster les collaborations en recherche et les nouveaux types de parcours de type « bi- ou co-diplomation ».
- Soutenir l'innovation académique en regard des défis technologiques et sociétaux du XXIème siècle.

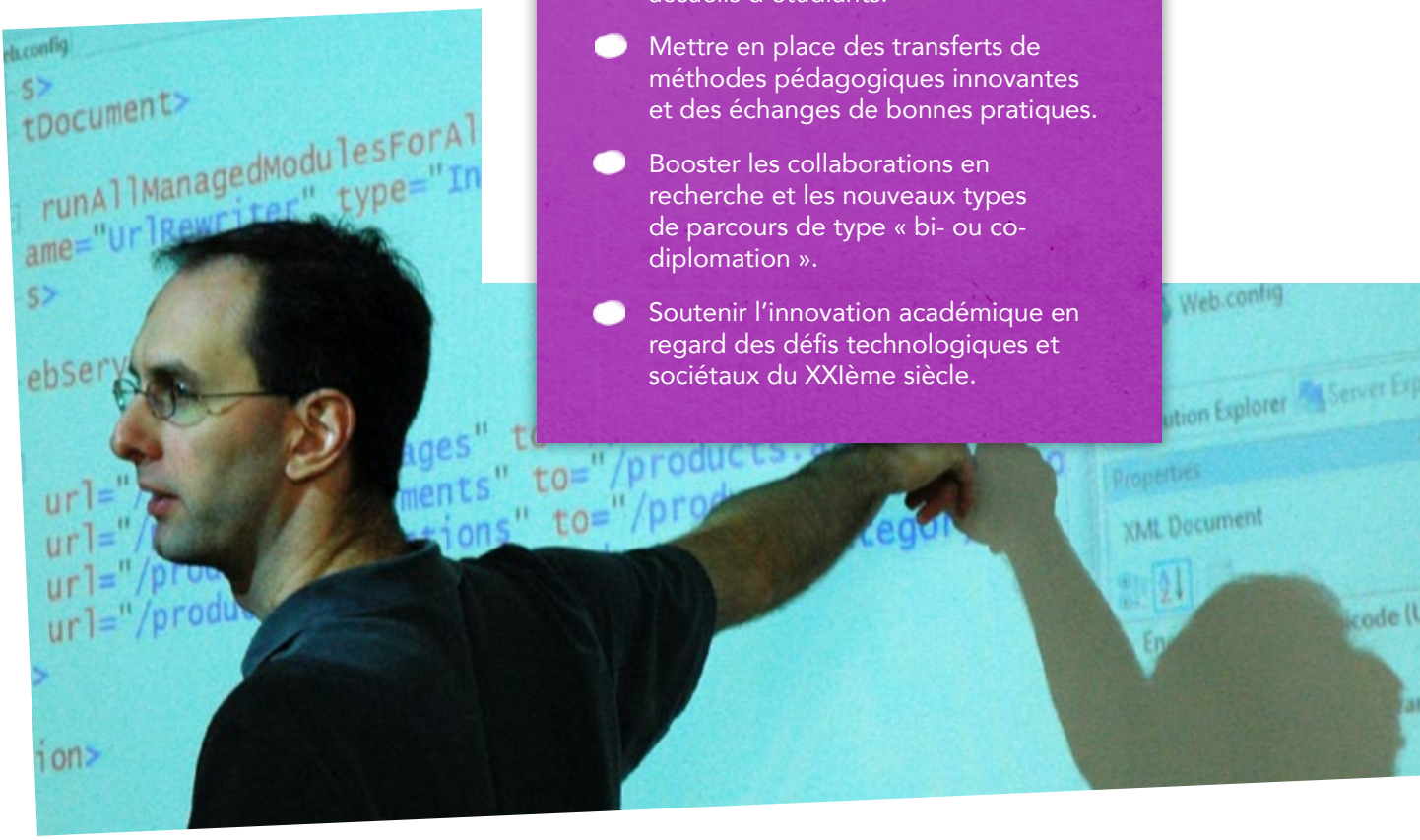

ACTION 1.

Les rencontres du « Tour de l'enseignement supérieur »

Le « Tour de l'Enseignement supérieur » s'est mis naturellement en place pour aller à la rencontre des établissements dans les trois versants de l'Eurométropole à tour de rôle. C'est ainsi que les réunions du réseau commencent toujours par une présentation du cursus offert par l'établissement d'accueil et parfois une visite des lieux avec un focus sur les implantations de R&D (Recherche et Développement). Les trois années écoulées ont donné naissance à une quinzaine de partenariats pédagogiques transfrontaliers qui n'ont cessé de croître spontanément ou sous l'impulsion de l'Agence de l'Eurométropole.

Dans la foulée de la première rencontre à succès de septembre 2016 à la Kulak (Kortrijk), 11 rencontres réunissant une vingtaine de professeurs et de chargés de projet de l'enseignement supérieur ont eu lieu en :

- Février 2017 **à l'Eurometropolitan e-Campus de Tournai** où des exemples d'échanges transfrontaliers sont mis en évidence.
- Mai 2017 à **l'ESPE (Ecole du Professorat et de l'Education) Lille Nord de France de Villeneuve d'Ascq** où une méthode de communication entre établissements est élaborée.
- Novembre 2017 à **l'école supérieure HOWEST de Kortrijk** où sont discutées une série de fiches remplies de succes stories et de demandes de partenariats transfrontaliers spécifiques
- Janvier 2018 à la **HELHa** (Haute Ecole de Louvain en Hainaut) à Tournai
- Mai 2018 à **l'Ecole Centrale de Lille** (Villeneuve d'Ascq)
- Octobre 2018 à la **Haute Ecole VIVES** à Kortrijk
- Décembre 2018 à la **HEH** (Haute Ecole en Hainaut) à Tournai
- Mars 2019 à **l'EDHEC** de Croix
- Mai 2019 à **HOWEST** Kortrijk
- Septembre 2019 à l'**Eurometropolitan e-Campus** de Tournai
- Février 2020 à **l'ISCTC** (digital Lab) de Lille

11
rencontres transfrontalières tournantes à la rencontre des institutions d'enseignement partenaires.

Une dizaine de projets d'échanges bi ou trilatéraux ont émergé grâce à l'impulsion de ces rencontres et à l'apport de l'Agence de l'Eurométropole.

ACTION 2.

Focus sur des projets eurométropolitains emblématiques

1.

Chaque année, le projet **CAP INNOV'ACTION** récompense des étudiants en tourisme et communication de trois hautes écoles ayant réalisé pour l'Eurométropole le projet touristique le plus pertinent, fun et créatif de leur promotion. Ce projet transfrontalier tripartite (**HOWEST** de Kortrijk, **HEH** de Tournai, **ECOSUP** de Tourcoing) est un concours de 3 journées organisées dans les différents versants de l'Eurométropole. L'Agence est membre honorifique du jury pédagogique.

L'objectif visé est la promotion de l'Eurométropole en tant que territoire touristique attractif, avec un focus sur :

- le développement d'une culture transfrontalière,
- le soutien à la pratique touristique dans l'Eurométropole,
- le lien entre des étudiants et professeurs flamands, wallons et français
- et la présentation des produits touristiques créés par les gagnants du concours devant les entreprises et professionnels partenaires, en utilisant les techniques actuelles de la communication professionnelle.

ET SA RÉGION

ANTOING

« Cap Innovation » comme source d'inspiration

Une centaine d'étudiants de Tournai, Courtrai et Tourcoing a pris part au projet « Cap Innovaction » dans le domaine « Your Nature ».

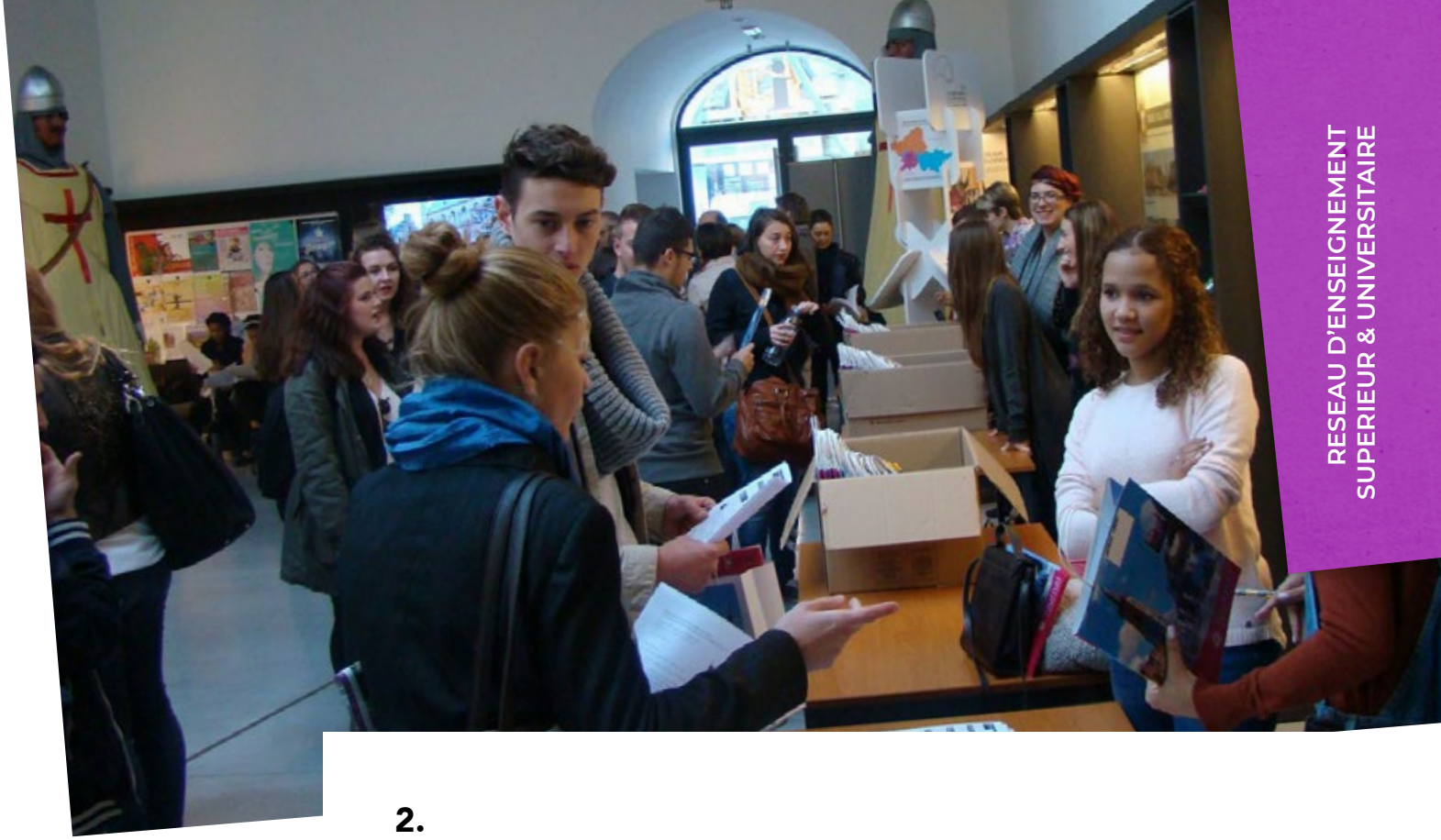

2.

Un accord-cadre de mise en réseau des établissements d'enseignement supérieur français et belges formant aux métiers de l'enseignement (INSPE LNF, HOWEST, VIVES, HEH, HELHA) fixe un double axe de travail :

- créer les conditions d'accueil en classe de professeurs belges et français sur des périodes très courtes afin de découvrir le système éducatif wallon, flamand et français pour échanger sur les pratiques pédagogiques,
- procéder à des échanges de terrains de stage pour les étudiants français et belges, futurs enseignants du primaire et du secondaire, tutorés par les enseignants-formateurs.

En lumière !

Chaque année, l'Agence de l'Eurométropole se déplace dans les 3 versants pour faire de la pédagogie autour du projet de territoire qu'est l'Eurométropole : on vise ici l'interconnaissance et l'élargissement du champ culturel transfrontalier. L'Agence accueille et accompagne chaque année des étudiants en communication, en sciences politiques, en tourisme, en aménagement du territoire, en organisation événementiel… dans leurs stages de fin d'étude.

ACTION 3.

La mise sur pied d'un colloque annuel transfrontalier de l'enseignement supérieur et universitaire

Le **projet-phare** qui se met en place lors des rencontres du réseau est de cocréer un évènement annuel eurométropolitain sur une thématique majeure de l'enseignement supérieur et universitaire. Un groupe de travail transfrontalier ad-hoc se forme avec le soutien de l'Agence de l'Eurométropole. Une projection de rencontre s'y développe et se valide en séance plénière du réseau.

L'**inauguration de cette formule en novembre 2019 à l'Eurometropolitan e-Campus de Tournai** décline **« L'innovation dans la pédagogie du projet »** sous toutes ses formes. Cette première rencontre annuelle du territoire a réuni, avec un succès d'organisation relevé par les participants, **plus de 60 professionnels de l'enseignement supérieur et universitaire.**

La formule se veut originale, conviviale et largement participative. Et avant tout simple : Elle se déroule sur une matinée entière, avec deux pauses d'échanges informels. Les travaux se déroulent en ateliers-salons et le retour est partagé en direct. L'évènement se conclut par une évaluation numérique ludique en séance et un lunch pour s'échanger les cartes de visite.

Objectif de la rencontre : relever les défis de l'enseignement du XXIème siècle qui méritent d'être partagés par-delà la frontière. En mode « petcha-kutcha », 12 projets innovants provenant de 12 coins académiques de l'Eurométropole et au-delà sont présentés et suivis de discussions animées en ateliers-salons. L'occasion pour les participants de traiter des atouts de la coopération transfrontalière en matière de pratiques pédagogiques innovantes et de la digitalisation au service de l'enseignement.

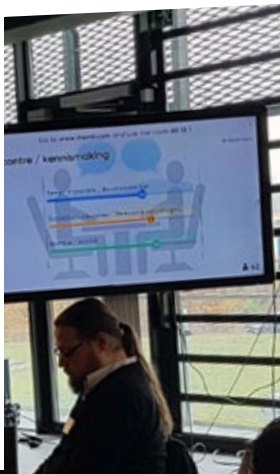

Une proposition saluée par la majorité des participants : rassembler les énergies du réseau pour créer un programme de type « ERASMUS » en circuit-court, c'est-à-dire à l'échelon local transfrontalier et sur une courte période.

ACTION 4.

Favoriser la mobilité entre universités et hautes écoles par un dispositif de type « Erasmus » mais en transfrontalier, bilingue et en circuit court

Second semestre 2020 : un groupe de travail naissant se penche sur le besoin de renforcer les liens académiques en transfrontalier visant la mobilité à courte distance qui n'est pas encore soutenue par les programmes européens.

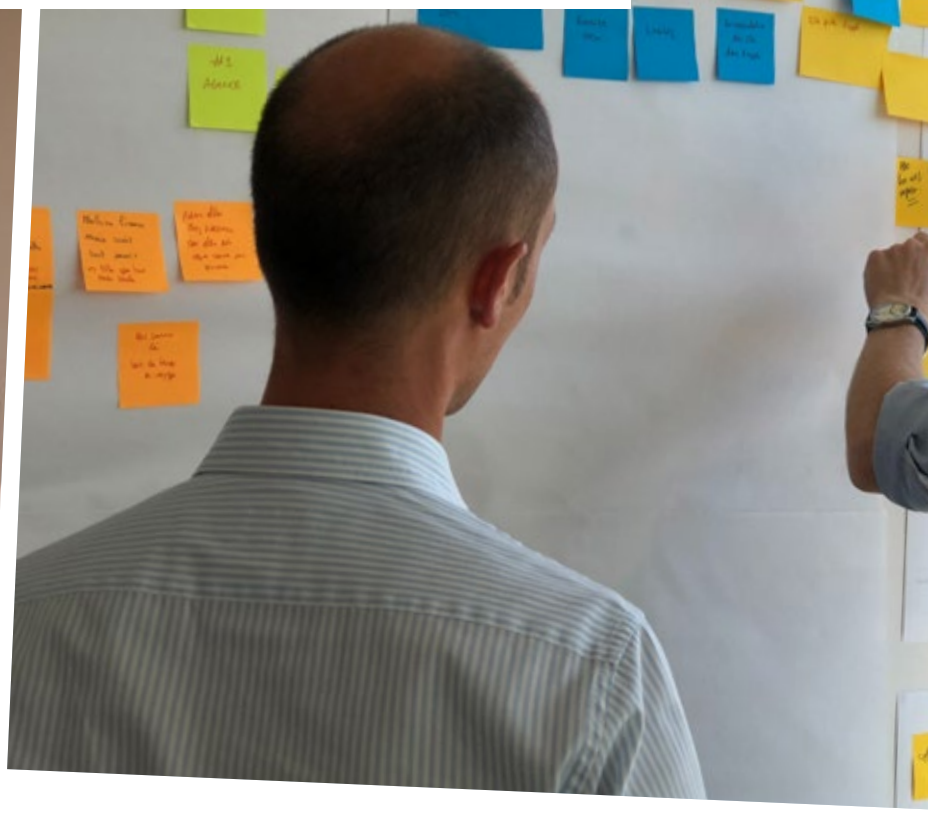

Objectifs ciblés :

- créer un «bassin éducatif cohérent» bilingue (néerlandais et français)
- favoriser et soutenir les collaborations interuniversitaires
- enrichir le partage de compétences et d'expériences
- élargir le réseau de connaissance
- inclure dans la formation des modules de cours à projets partagés par les hautes écoles des 3 régions
- encourager le lien entre hautes écoles et entreprises

C'est en cours ! On vous en reparle en 2021.

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

- La mise sur pied du symposium de l'Enseignement supérieur de novembre 2019 couronne les efforts portés par l'énergie du noyau dur des enseignants en écoles supérieurs pour avancer en matière d'innovation pédagogique sur le territoire transfrontalier.
- Le retentissement d'un événement à vocation annuelle aussi original tant dans sa formule que dans le contenu qu'il propose a vu s'étendre le réseau à d'autres établissements d'enseignement supérieur notamment dans la région de Mons/Charleroi, Gent/Brugge et au Littoral.

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

Le rapprochement transfrontalier de professionnels de l'Enseignement supérieur ne va pas dans le sens du courant habituel. Le fait est que des partenariats internationaux éloignés sont pour beaucoup plus attractifs que le simple rapprochement franco-belge. Aussi, l'Agence en soutien du noyau dur d'acteurs du réseau déploie une énergie constante pour aider à préciser la vision du réseau en l'inscrivant dans une perspective moderniste et d'opportunité pour l'avenir des étudiants et futurs cadres du territoire.

Plus pragmatiquement, l'Agence se heurte souvent aux difficultés de mobilisation d'acteurs déjà sur-mobilisés par des activités en mode projet. Les deux défis à relever ici sont de :

- démontrer au fur et à mesure des avancées du réseau que l'action transfrontalière est en train de devenir un acquis « win-win » tant pour l'établissement partenaire que pour la dynamisation territoriale.
- Lever la barrière de la langue du néerlandais trop peu apprise dans les Hauts de France empêchant cette mobilité estudiantine vivement souhaitée vers la Flandre.

La période COVID-19 a quelque peu mis le groupe action entre parenthèse malgré la lancée d'un nouveau processus à l'œuvre.

ET APRÈS ?

Une charte de fonctionnement « Vision – Mission – Valeurs – Stratégie et Opérationalité » est en cours d'élaboration. Celle-ci vise la clarification de la mission du réseau, l'identification de nouveaux objectifs pour y parvenir et un mode souple de gouvernance partagée propice au renforcement d'un bassin de vie transfrontalier commun, en lien avec les besoins d'innovation dus entre autres à l'émergence fulgurante des « soft skills ».

Quelques thématiques d'avenir apparaissent déjà à l'horizon 2021 telles que l'ouverture des stages et la formation en alternance en transfrontalier, le développement de collaboration plus étroite entre enseignement supérieur et entreprises, les soft skills, la mobilité estudiantine en circuit court, des programmes de formation partagés dans des cursus transfrontaliers communs.

Il est prévu de **poursuivre les colloques annuels sur la lancée du succès rencontré par la première édition du symposium participatif** de l'Enseignement supérieur de l'Eurométropole en se focalisant sur une thématique sensible et rassembleuse.

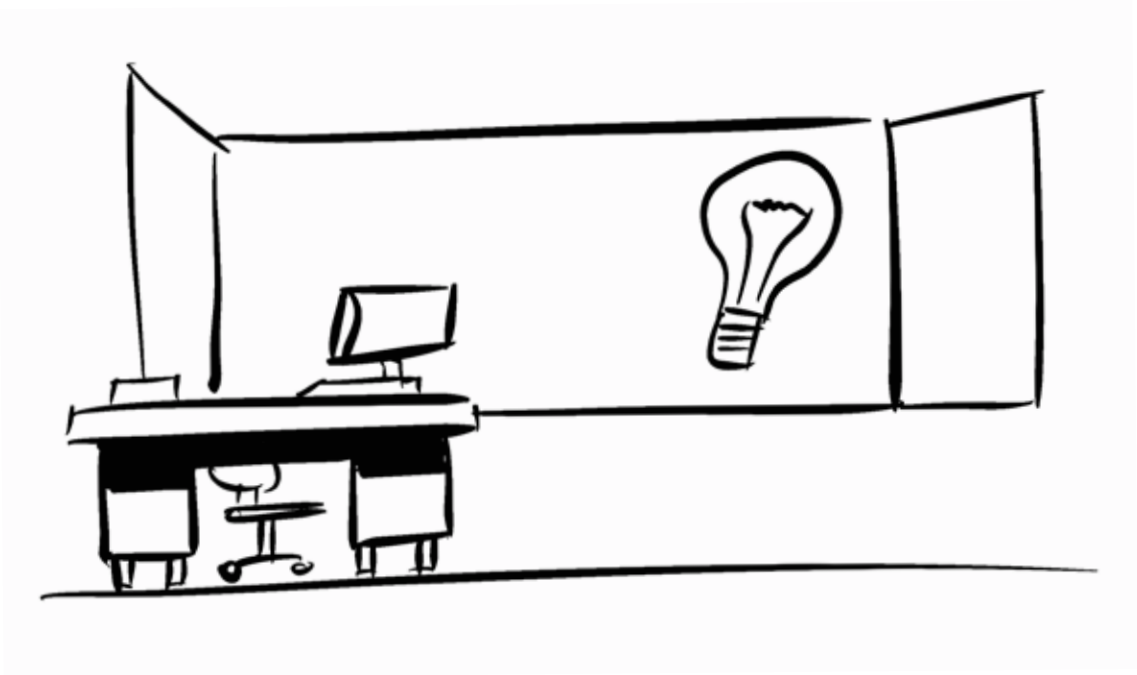

L'ANCRAGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'EUROMETROPOLE

A. MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE DURABLE

L'historique

La mobilité est, depuis la création de l'Eurométropole, un des axes majeurs de travail. Pourquoi ?

Parce que **la frontière** ne constitue pas une impasse … mais plutôt **un carrefour du bassin de vie** transfrontalier, carrefour économique, sociétal, environnemental …,
Parce que la mobilité et la liberté des individus dépassent les frontières en Europe,
Parce que près de 50.000 travailleurs passent la frontière quotidiennement,
Parce que le territoire propose une offre variée de destinations de loisirs et de tourisme : grandes manifestations sportives, culturelles, grands événements populaires, lieux prestigieux ou plus locaux, parce que la vie transfrontalière est dynamique, ….

En effet, les Eurométropolitains bougent et franchissent les frontières en priorité pour le loisir, les achats, la formation, le travail !
Ils le font essentiellement en voiture …. Par habitude ou parce qu'il n'y a pas d'autres moyens à disposition, ou parce que le train n'est pas assez concurrentiel à la voiture …
L'Eurométropole avait déjà fait baisser le tarif des billets ferroviaires transfrontaliers. Mais au-delà des tarifs, c'est l'amélioration des services et de l'information pour lesquels elle travaille avec ses partenaires.

Les éléments clés

- 2 liaisons ferroviaires transfrontalières dans l'Eurométropole (Lille<>Kortrijk/ Lille<>Tournai)
- 1 seule liaison transfrontalière bus (la MWR) – la citadine d'Halluin (Ilevia) fait une incursion dans Menen (Flandre belge).
- 1 campagne eurométropolitaine d'information Mobilité (fin 2018) « Bouge dans ton Eurométropole »
- 50aine propositions & recommandations faites dans les contributions diverses de l'Eurométropole
- 1 nouvelle tarification transfrontalière après abandon du Billet Trampoline en 2019
- 1 abonnement transfrontalier jeune/scolaire (depuis 2019)
- + de 20 réunions MOBILITE en trois ans (2017-2019)
- 150 membres du Groupe actions informés à chaque envoi mail « mobilité » : informations, conclusions de webinaires, …
- Une quarantaine de participants aux réunions du Groupe Actions en moyenne
- Un appui à la DREAL pour la concertation transfrontalière relative aux Poids Lourds en transit dans l'Eurométropole (une douzaine de réunions depuis 2018)

Les partenaires

Les co-animateurs du groupe (Jos Helewaut, Alain d'Orgeville, Arnaud Bazelaire, Jean-Christophe Lampe et les élus Irène Peucelle et Lieven Vantieghem (jusqu'en 2018) ont permis, avec le soutien de l'Agence de l'Eurométropole, de produire, analyser, questionner, tester, proposer … beaucoup de choses concernant la mobilité dans l'Eurométropole. Les membres du Forum ont notamment été très productifs dans ce groupe composé de représentants des trois versants:

- de la société civile et du Forum
- des élus politiques de l'Assemblée ou non (élus du territoire)
- des techniciens de la Métropole Européenne de Lille, de la Province de Flandre occidentale, de la région flamande, du département du Nord, de la Région Hauts de France, des gestionnaires des autoroutes, de la DREAL, …
- des représentants hauts placés et/ou techniques des opérateurs de transports
- des techniciens d'organisations diverses en lien avec l'aménagement, les déplacements (ADULM, ADAV, CEREMA, …) Lille)

La plus-value transfrontalière

L'Eurométropole travaille en faveur d'une meilleure mobilité transfrontalière et durable car seules deux liaisons ferroviaires et une liaison bus sont transfrontalières pour l'ensemble du territoire. Des problématiques de qualité de service, de billettiques et de tarifications transfrontaliers ne peuvent se résoudre qu'à l'échelle trans-frontières.

La cohérence des projets et leur connexions sans frontière ne peuvent passer que par un dialogue avec les acteurs responsables et une gouvernance transfrontalière.

Favoriser la mobilité transfrontalière, c'est aussi donner une chance supplémentaire aux entreprises de trouver leur personnel. Et aux demandeurs d'emploi de devenir salariés. De faciliter les échanges entre grandes ou hautes écoles, les universités, … De créer des dynamiques humaines sans frontière dans un bassin de vie sans cloisons.

Les objectifs

1. Dynamiser l'information et organiser la promotion d'une mobilité plus durable
2. Faire de l'Eurométropole une Smart Regio en matière de mobilités
3. Identifier les liaisons nécessaires à une meilleure mobilité dans l'Eurométropole (liaisons de proximité/accessibilité de l'extérieur/ liaisons soutenant le développement économique)
4. Travailler à une offre tarifaire transfrontalière innovante et adaptée aux besoins et sur une interopérabilité efficace.

Les actions définies par le Groupe actions Mobilité :

1. Valoriser l'offre alternative à la voiture solo
2. Reality Check des liaisons transfrontalières
3. Smart regio : permettre le partage d'information et l'accès à l'info immédiate pour une meilleure gestion des flux et favoriser l'utilisation de moyens alternatifs à la voiture.
4. Actualiser le diagnostic liaison bus qui a été réalisé en 2016 afin de définir des pistes d'amélioration (bus ou autre) pour l'usager
5. Interpellation de la part des politiques aux opérateurs ferroviaires et partenaires régionaux
6. FORUM eurométropolitain de la mobilité

ACTION 1.

Bien informer et décoder… : partage d'informations en séances de Groupes actions, par mail ou en conférences.

1. Sur la **vignette crit'air** mise en œuvre côté français en juillet 2016 en lien avec les restrictions liées aux pics de pollution de plus en plus nombreux

2. Sur la **zone à faibles émissions** (ZFE) en projet de la Métropole de Européenne de Lille et de ses avancées

3. Sur **l'enquête ménage déplacements menée en 2016** et pilotée par la Métropole Européenne de Lille, et faite pour la première fois à l'échelle de l'Eurométropole ; ce qui a été rendu possible grâce au concours financier des régions flamande et wallonne.

4. Sur la **LEZ** (Low emission Zone) **d'Anvers** et celle de **Bruxelles**

5. Sur les activités du SMIRT devenu Hauts de France Mobilités, et notamment les développements qu'il a consentis pour que ses **plateformes PASS PASS** intègrent les aspects transfrontaliers de la région : néerlandais, anglais en plus du français. Intégration des données des opérateurs belges pour calculer les itinéraires transfrontaliers pour différents modes de déplacements y compris via le co-voiturage.

6. Sur les évolutions de **l'organisation des opérateurs transports** ou de leurs organisations tutélaires (Transpole devenu Ilevia, délégataire de la nouvelle Concession de service public des transports urbains de personnes, les nouvelles organisations par territoire en Flandre, réorganisation de De Lijn, les évolutions de TEC, …)

7. Sur d'autres **expériences de mobilité dans d'autres territoires transfrontaliers,** via un séminaire co-organisé avec la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) et le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) : Regards croisés sur la mobilité transfrontalière (13.11.2019). Trois aspects complémentaires des enjeux de mobilité transfrontalière : l'observation, les stratégies, la mise en œuvre.

8. Sur les questions VELO en mode déconfinement, le vélo en Europe, les aides et organisations d'accompagnement, **les plans vélo** (2020)

9. Une **visio-conférence dédiée à la mobilité** spécialement conçue pour les membres du Forum (juillet 2020)

L'information à partager entre Français et Belges sur les aides, plans de mobilité, compétences qui évoluent, expérimentations, projets innovants, ... est très riche.

ACTION 2.

Entendre, questionner, contribuer, alerter, inciter : rencontres et dialogues avec les opérateurs ferroviaires

1. **Partage des vues stratégiques globales et transfrontalières de la SNCF** (et de la Région Hauts de France) et de la SNCB (décembre 2017).
   L'Agence de l'Eurométropole a rencontré à plusieurs reprises des responsables de la SNCF, SNCB et de la Région Hauts de France afin de les **sensibiliser au potentiel des zones desservies par les liaisons transfrontalières** (en matière de dynamique territoriale et d'échanges) et donc à l'intérêt d'apporter une attention accrue à ces liaisons (les maintenir, les renforcer, les rendre plus attractives, plus visibles, plus qualitatives …)

2. Réponse à l'appel de la SNCB et SNCF : **contribution écrite de l'Eurométropole** (avril 2018) destinée à la SNCB, SNCF et Région Hauts de France : **18 propositions et recommandations** ont été formulées pour leurs nouveaux plans et conventions concernant les liaisons transfrontalières : les demandes d'améliorations concernaient la billettique & la tarification, l'information & la promotion, le service transport et la gouvernance. On y propose ainsi une gouvernance plus eurométropolitaine des transports pour l'espace transfrontalier. Les demandes urgentes y étaient distinguées – celles à court terme (avant juin 2019) et les innovations utiles et souhaitables à moyen voire long termes.

3. L'Eurométropole obtient la mise en place **d'une tarification spéciale pour les abonnements jeunes et étudiants** à partir de février 2019.

4. L'Agence a permis, en mettant en relation les acteurs SNCB, SNCF et des acteurs générateurs de déplacements, la **mise en place d'actions communes** : avec le **Stade Pierre Mauroy**, (offre spéciale transport) lors de la Coupe Davis dans la MEL pour faciliter les arrivées et les retours des supporters belges, et avec le **musée du LAM** à Villeneuve d'Ascq, des actions spécifiques liées aux déplacements des Belges au Musée lors de la grande exposition Alberto Giacometti.

5. L'Agence, en **recueillant les expériences spécifiques des usagers** qui l'ont contactée, a fait remonter à la SNCF et la SNCB les cas illustrant les incohérences, incompréhensions légitimes et les dysfonctionnements relatifs aux liaisons ferroviaires transfrontalières et a alerté le service transports de la Région Hauts de France. L'Agence a noué des relations plus étroites avec les opérateurs ferroviaires durant 2019. Certains points ont pu être corrigés mais beaucoup reste à faire en termes d'information, de cohérence, de visibilité et d'accessibilité.

6. Les membres de l'Eurométropole ont donné leur accord (fin 2017) pour contribuer à la réflexion lancée par le Préfet des Hauts-de-France sur la qualité de l'air afin de lutter contre la pollution aux particules fines de part et d'autre de la frontière Puis une délibération a été prise par les membres du GECT le 29 mars 2019 pour inciter à la coopération en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air (qui provient en partie du trafic) : il s'agit d'agir ensemble, dans la même direction.

18 propositions et recommandations aux opérateurs ferroviaires (SNCB et SNCF) > une tarification spéciale pour les abonnements transfrontaliers jeunes et étudiants.

ACTION 3.

Observer, comparer, expérimenter, recommander : un REALITY CHECK des liaisons transfrontalières et un diagnostic bus

1. Un objectif de test grandeur nature, inspiré par le FORUM de la société civile : comparer ce qui est annoncé et la réalité des informations à disposition, des trajets, du temps, du coût, etc. Un cahier des charges précis organisé par le Groupe actions

2. 14 étudiants de l'université de Lille (en Master 2 option Réseaux Accessibilité Déplacements RESAD du Master d'urbanisme et d'aménagement Villes et projet) ont été mis en situation réelle.

3. 14 trajets transfrontaliers à explorer entre septembre et Décembre 2018 en transports publics : 7 entre France-Flandre et 7 entre France-Wallonie, parfois des trajets mixtes.

4. Une présentation des résultats en janvier 2019 au Groupe actions : aspects positifs et points de progrès pour chaque versant via **14 fiches et 7 recommandations** formulées en particulier pour les opérateurs de transports : communication, visibilité, logique de trajets, calculs d'itinéraires, …

5. La presse s'en fait l'écho en juillet 2019.

6. Un **diagnostic sur les liaisons bus « frontalières »** élaboré en 2016 a été actualisé en juillet 2018 avec le concours des différentes organisations concernées (De Lijn/ Provincie west vlaanderen, TEC, Transpole). Il met en évidence les hiatus et encourage les opérateurs de bus à dialoguer directement. Un mini annuaire pour les trois versant est partagé, notamment suite aux évolutions des organisations des opérateurs.

En lumière !

Un Reality check de 14 trajets transfrontaliers en transports en commun : 7 recommandations qui viennent s'ajouter aux besoins relevés dans le diagnostic des liaisons frontalières de bus.

ACTION 4.

Favoriser et soutenir l'interconnaissance, le dialogue et la réflexion pour contribuer à une « smart regio » : rencontres des gestionnaires d'autoroutes

Pour ce faire :

1.

L'Agence a organisé 4 rencontres des acteurs gestionnaires des autoroutes du Nord de la France, de Wallonie et de Flandre à partir de décembre 2018 : la DIR Nord (Direction Interdépartementale des Routes du Nord), le Centre Perex pour la Wallonie et le Vlaamse Verkeercentrum pour la Flandre : 20.12. 2018 (Région Hauts de France) / 24.1.2019 au Centre d'ingénierie et de gestion du trafic (CIGT) à Villeneuve d'Ascq (échangeur des 4 cantons) / 24.6.2019 au centre de gestion de la circulation routière d'Anvers (Verkeercentrum) pour toute la Flandre / 12.3.2020 au Centre Perex, dans leur tout nouveau bâtiment à Namur, qui régule le trafic de toute la Wallonie.

4 rencontres pour une interconnaissance entre gestionnaires français et belges des (auto)routes afin d'améliorer la vision, l'appréhension et la gestion du trafic à l'échelle transfrontalière.

2.

Avec les objectifs suivants :

- communication croissante entre les gestionnaires des voies (auto) routières
- anticipation du partage des périodes de travaux
- émergence d'une coopération naturelle pour améliorer l'information et la gestion des crises dans les zones frontalières (chaque incident ayant un impact sur le réseau des autres).
- davantage de partage des informations, d'accès à l'information immédiate, c'est-à-dire en temps réel. Gestion des informations communes à faire passer sur les panneaux à messages variables (PMV) de part et d'autre de la frontière pour avertir les usagers : incidents, grèves, incitations au co-voiturage, restrictions de circulation (pollution ou autre), alternatives de trajets nécessaires, incitation à mieux identifier et faire , utiliser les parkings relais, etc.

ACTION 5.

Bien informer les citoyens sur les possibilités de déplacements transfrontaliers : une campagne de communication bilingue « Bouge dans ton Eurométropole »

1. Afin de valoriser l'offre alternative à la voiture solo, l'Eurométropole a lancé au moment de la semaine de la mobilité 2018 (septembre-novembre) une campagne d'information (flyers bilingues, affiches) sur la mobilité transfrontalière.

2. Objectif : faire connaître les possibilités de déplacements et les bons plans comme le billet transfrontalier.

3. 9.000 flyers et 150 affiches avec QR code ont été diffusés en lien avec l'information à jour sur le site web de l'Eurométropole.

4. La campagne s'est appuyée sur l'ensemble des opérateurs de mobilité du territoire et notamment Hauts-de-France Mobilités qui a développé la plateforme PassPass (calculateur d'itinéraires et plateforme de co-voiturage) qui évolue vers un outil transfrontalier (FR/NL/EN) via l'intégration de données françaises ET belges :

   - https://www.passpass.fr/fr - Son application smartphone a été lancée en juillet 2019
   - La **plateforme de co-voiturage** ne p rend pas de frais : https://www.passpasscovoiturage.fr/

   l'Eurométropole a permis relectures en néerlandais, mises en lien pour l'obtention des données

5. L'Eurométropole se fait l'écho de ces outils développés et accessibles aux publics belges, tout en prônant la mutualisation des forces, des données et des offres pour renforcer un outil qui se doit d'être de plus en plus efficace.

En lumière !

Une première campagne bilingue d'informations mobilité dirigée vers les Eurométropolitains pour inciter à l'utilisation d'alternatives à la voiture (solo) « Bouge dans ton Eurométropole ». Campagne menée avec les opérateurs de transports.

ACTION 6.

Faire évoluer la vision et la réalité des transports transfrontaliers, faire prendre du recul à l'échelle d'un bassin de vie : des contributions argumentées de l'Eurométropole et l'organisation d'une gouvernance Mobilité.

1. **Une contribution écrite et argumentée aux opérateurs ferroviaires** (la première en 2018)

2. **Recommandations au groupe de travail initié par la MEL sur son accessibilité.**

3. **Un reality check de 14 trajets transfrontaliers et un diagnostic bus actualisé et partagé** (fin 2018-2019)

4. **Un avis sur le Schéma directeur des Infrastructures de transports de la Métropole Européenne de Lille (SDIT)** – 2019
   Le Groupe actions a soulevé 8 enjeux et présenté **21 propositions** argumentées.

5. **Une concertation transfrontalière sur le trafic de poids lourds en transit dans l'Eurométropole** (2018 et 2020)
   En 2018, la DREAL, missionnée par le Préfet, a mobilisé l'Agence de l'Eurométropole pour la concertation transfrontalière sur la faisabilité du contournement de la MEL par les poids lourds en transit en vue d'apporter des réponses concertées, à l'échelle transfrontalière. Les intercommunales ont pu ainsi être consultées. Cet appui a évolué en 2020 en mode « co-organisation » entre DREAL, DIR Nord et Agence de l'Eurométropole pour mener la deuxième phase de concertation transfrontalière sur le sujet.

6. **Une déclaration d'intention franco-belge relative à la mobilité** (2018)
   Martine Aubry, Présidente de l'Eurométropole, a co-signé une des deux déclarations d'intention franco-belges relatives à la mobilité. Le gouvernement français, les présidents ou Ministres-présidents des trois régions (Flandres, Wallonie et Hauts de France) et le président du GECT West Vlaanderen -Flandre Dunkerque Côte d'opale sont aussi signataires : cette déclaration fait reconnaître à chacun d'eux *« l'importance d'une offre de transports collectifs efficace et durable pour développer la mobilité et l'économie transfrontalière tout en préservant la qualité de l'air dans un bassin transfrontalier».*

7. 2020 est l'année de la préparation d'une **gouvernance transfrontalière de la mobilité transfrontalière durable**, sur la base de la décision de l'Assemblée prise le 5 décembre 2019.

   - Un document récapitulatif et des propositions en février 2020
   - Un projet de cahier des charges pour actualiser le diagnostic Mobilité
   - Des échanges entre versants dès mars 2020 (Réunion entre le Préfet et le Gouverneur flamand en mars 2020, entre le Préfet et le Rudy Demotte fin 2020)
   - Des réunions sur des sujets particuliers (velo, poids lourds, qualité de l'air) qui alimentent les sujets de priorités.
   - Une rencontre technique fin 2020 entre Mouscron et la MEL au sujet du SDIT et du projet de tramway MEL > Gare d'Herseaux (2e gare de Mouscron).

En lumière !

De nombreuses propositions argumentées en faveur d'une mobilité transfrontalière durable, soutenues par la décision des partenaires du GECT de construire une Gouvernance transfrontalière en faveur d'une mobilité transfrontalière durable (5.12.2019)

ACTION 7.

Rassembler les acteurs autour des priorités mobilité pour une santé environnementale : développer concrètement les mobilités actives.

L'Eurométropole a valorisé dès 2019 les itinéraires vélo dans le Parc Bleu ; En 2020 est balisé le Carré bleu, boucle cyclable de 90km qui traverse la MEL, la Flandre et la Wallonie picarde. L'objectif est de favoriser le maillage entre itinéraires vélo récréatifs et itinéraires du quotidien.

En 2020, la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19 favorise le recours au vélo qui répond aussi aux problématiques de la qualité de l'air marquée par de nombreux pics de pollutions et qui interpellent de plus en plus de citoyens.

Le Vélo est ainsi redevenu, aux yeux d'un plus grand nombre, un moyen de déplacement efficace, sain et non polluant. Il évolue aussi dans sa technologie (VAE, Speedelec, pliables, …), le rendant plus facilement utilisable sur des distances quotidiennes plus longues. Il évolue aussi dans son statut à l'échelle européenne (cf par ex véloroute dans le RTE)

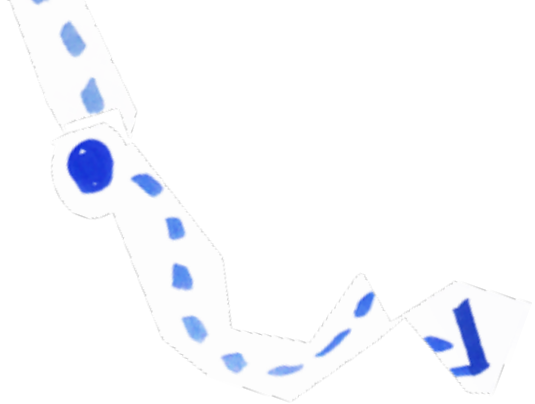

1. L'Eurométropole **encourage les autorités** de part et d'autre des frontières, à se **mettre en lien** pour développer les m**aillages utiles aux déplacements quotidiens et/ou de loisirs** : balisage, améliorations des itinéraires, services, …
   L'Eurométropole a rencontré les villes de Mouscron (octobre 2020) et de Tournai (septembre 2020) souhaitant à la fois être reliées au Carré bleu et permettre des itinéraires vélo sécurisés avec la France via les zones d'activités et d'emploi(Tournai> Lille ; Mouscron>Tourcoing/ Wattrelos).
   Une reconnaissance sur le terrain, en vélo a pu être effectuée fin septembre 2020 par l'Agence, l'IDETA et des élus tournaisiens.

2. L'Eurométropole encourage le développement de **réseaux points nœuds** dans la MEL afin de faire les connexions avec les territoires voisins (Flandre intérieure (FR), Flandre occidentale, Wallonie picarde) qui en ont déjà organisés et balisés.
   Un **dossier Vélo** a été préparé à l'attention du Groupe Actions Mobilité suite à une série de webinaires sur le sujet suivis par l'Agence de l'Eurométropole : Plans, méthodes, aides / ressources / Vélo en Europe.

3. Un **atelier universitaire** sur **« Eurométropole : liaisons vélo transfrontalières »** entre fin octobre 2020 et mi-avril 2021.
   4 étudiants analyseront la situation et proposeront les ouvertures, créations, réhabilitations, aménagements transfrontaliers nécessaires aux mobilités actives avec un focus sur les vélos (ordinaires, VAE et speedelec éventuels). Avec l'objectif de favoriser un maillage entre toutes les liaisons cyclables, qu'elles soient récréatives et/ou liées aux déplacements du quotidien. Plus le maillage des itinéraires vélos sera dense, bien balisé, sécurisé, agréable et pensé en intermodalité, plus l'utilisation du vélo sera facilitée.

En lumière !

Une dynamique enclenchée pour développer les liaisons cyclables du quotidien en intermodalité, pour un écosystème transfrontalier vélo vivant et efficace..

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

- Une **campagne de communication bilingue** dans les trois versants « Bouge dans ton Eurométropole » pour inciter et informer sur les déplacements transfrontaliers,
- Le maintien d'une tarification transfrontalière et la création des **abonnements transfrontaliers jeunes/scolaires** pour le train,
- Une amélioration de **l'information sur les sites web** des opérateurs ferroviaires,
- Plusieurs **dizaines de propositions** co-construites et argumentées pour un territoire transfrontalier mobile durablement (SNCF/SNCB, MEL),
- La **remontée d'informations du terrain** sur les liaisons transfrontalières (diagnostic bus, reality check, individus divers),
- Des **rencontres constructives entre gestionnaires des autoroutes** qui ne se connaissaient pas,
- Décision par l'Assemblée de l'Eurométropole (5.12.2019) d'organiser une **gouvernance transfrontalière de la mobilité transfrontalière durable** adaptée pour des projets cohérents pour le territoire transfrontalier,
- Une **progression dans la concertation transfrontalière sur les questions de flux (**de transit) et sur l'identification des besoins transfrontaliers : observation des flux et leur gestion intelligente à l'échelle transfrontalière (voire euro-régionale) avec des outils adaptés conçus et partagés ensemble.
- Un intérêt pour le Carré Bleu qui suscite d'autres **projets cyclables** : demande de connexions avec le Carré bleu et d'identification d'itinéraires complémentaires France-Belgique pour les déplacements du quotidien (travail, courses, loisirs, écoles, …).

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

- La méconnaissance du territoire transfrontalier par les opérateurs de mobilité et donc méconnaissance de la dynamique des territoires et de la vie transfrontalière et donc des besoins du bassin de vie.
- Une mauvaise interconnaissance des acteurs français et belges des transports et de la mobilité entre eux.
- Un nombre très important d'acteurs avec des jeux de pouvoirs différents et complexes liés aux compétences qui ont évolué encore récemment.
- Une mobilisation au long cours difficile des élus … que ce soit en tant que co-animateurs ou participants au Groupe Actions.
- La difficulté de procéder à de la concertation constructive sans (quasiment) de réunions en présentiel (2020).

ET APRÈS ?

Des travaux se poursuivront concernant :

- Le trafic poids lourds en transit dans l'Eurométropole
- Les gestionnaires des (auto)routes pour une smart regio (observation transfrontalière des flux transfrontaliers, système de gestion intelligente des flux à une échelle globale)
- Le lien avec l'amélioration de la qualité de l'air (suite notamment à la séquence transfrontalière de la qualité de l'air du 16 septembre 2020) : la place faite aux vélos devra être beaucoup plus importante pour un maillage efficace des itinéraires vélos récréatifs et ceux du quotidien (domicile-travail, vie quotidienne)
- Les liaisons ferroviaires : leur qualité et fiabilité, l'information vers le public, l'interopérabilité des billettiques, l'intégration tarifaire des lignes
- Sur les relations d'hyper-proximité, avec les communes frontalières dans le cadre des rencontres de proximité.

Le bassin de vie a besoin de réelles connexions transfrontalières efficaces et concurrentielles à la voiture. Et davantage de liaisons transfrontalières stables et aussi adaptables. Des liaisons douces sont nécessaires pour miser sur des déplacements non (voire beaucoup moins) polluants et actifs.

Gouvernance globale, Intermodalité et interopérabilité, communication à grande échelle et une visée de l'amélioration de la santé environnementale restent donc à mettre en place.

Mutualisation et renforcement des outils et de l'ingénierie humaine consacrées à ces déplacements sont nécessaires.

L'ANCRAGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'EUROMETROPOLE

B. LE PARC BLEU

L'historique

L'eau est, depuis la création du GECT, l'une des thématiques phares de travail de l'Agence. Le Groupe Actions Parc Bleu a pris diverses formes au cours du temps mais a toujours eu une seule et unique volonté : mettre l'eau au cœur du territoire, effacer les frontières et faire que le citoyen puisse s'approprier ce territoire.

Dès les premières heures de l'Eurométropole, le travail s'enclenche autour de la trame bleue (et plus tard verte) : elle est au cœur de la coopération entre les partenaires et incarne l'effacement des frontières – l'eau dépasse les frontières administratives. L'eau est représentée sous toutes ses formes, que ce soit les fleuves et les grands cours d'eau mais aussi les multiples ruisseaux et les nappes souterraines, tout cela constitue le maillage de notre territoire. C'est un dense réseau hydrographique interconnecté, un bassin unique. L'eau, et la nature par extension, sont des thèmes propices à la coopération transfrontalière.

La réalisation d'un tel projet englobait dès le commencement de nombreux enjeux et thèmes, l'eau étant un élément transversal : le tourisme, l'environnement, le transport fluvial, les inondations, la ressource en eau potable ...

Le projet travaille dès lors à recenser et enrichir sa connaissance large de l'eau sur le territoire, sous toutes ses formes. Cela a permis d'identifier notamment trois dimensions de l'eau, plus tard choisies pour être objets d'études : les couloirs, les capillaires et les nappes. La trame bleue, devenue l'Espace Bleu en 2016, est renommée 'Parc Bleu' en 2017.

Les éléments clés

- La Journée Mondiale de l'eau : le rendez-vous annuel du Parc Bleu qui met en lumière les activités et les études. C'est l'occasion d'évoquer le patrimoine, la biodiversité, la nature, la culture … sur le territoire transfrontalier.
- En 2018, le projet devient « le Parc Bleu de l'Eurométropole ». Objectif : donner une identité commune à ce territoire.
- 3 Summer- & Springschools sur trois dimensions du réseau d'eau : «les couloirs»,«les capillaires», «les nappes phréatiques» menée et animeés par le studio Paola Viganò, architecte urbaniste de renommée internationale et son équipe.
- La charte de l'Espace Bleu : les thématiques sont classées selon 5 stratégies définies par le Studio Viganò en 2017.
- 24.05.2018 : délibération du Plan d'Action par l'Assemblée Générale.
- Site Web et cartographie : **www.parcbleu.eu** : il rassemble les travaux, les études, les projets, les actions, les évènements du territoire.
- Une publication grand public, le livre « Parc Bleu de l'Eurométropole : 4.000 livres bilingues.
- Le Pacte : un appel aux citoyens, associations et entreprises pour développer des initiatives dans le Parc Bleu et se l'appropier.
- 7 Ateliers pour concrétiser le plan d'action.
- Le guide vélo « Le Parc Bleu de l'Eurométropole : 16.000 guides diffusés.
- BlueWalks : 220 participants – 13 balades a pied, en vélo et en batteau - 10 thématiques abordées lors des balades.
- Carré Bleu – le balisage classique et sa carte touristique : 203 panneaux uniformes – 30.000 cartes.
- Carré Bleu - un marquage durable : renforce l'identité de cette boucle qui se trouve au cœur de Parc Bleu. (Proof of Concept dans le cadre de Lille WDC 2020 avec le soutien du projet Interreg Interreg France-Wallonie-Vlaanderen TRIPOD-II) – nomination pour les POC AWARDS.

Les partenaires

Les **co-animateurs** du groupe action Parc Bleu : Stefaan De Clerck, Jean-François Legrand, André Sonneville et Jean-Marie Ernecq.

Le **groupe action** rassemble près de 50 élus, techniciens et représentants de la société civile.

7 ateliers (Vélo, BlueWalks, Culture, Site Web & Cartographie, Atelier Académique « Réflexion du Parc Bleu, Design dans le Carré Bleu et Groupe de travail le Carré Bleu) fédèrent plus que **120 acteurs pertinents** autour de la table.

La plus-value transfrontalière

L'eau est par essence un sujet transfrontalier, car :

- Elle ne connait pas de frontières, ni obstacles
- Le Parc Bleu, ce sont 5440 km de cours d'eau dont 300 km de voies navigables, des espaces verts et bleus de proximité.
- Les rivières, canaux et cours d'eau forment un maillage naturel, qui relie villes et villages
- C'est un territoire transfrontalier qui fait la part belle à la nature : il offre de nombreuses activités autour de l'eau accessibles à pied, à vélo ou en bateau
- Le Parc Bleu crée un espace continu entre les habitants, les utilisateurs le long et à travers l'eau et la nature, permettant à tous de (re)découvrir leur territoire
- C'est un projet de territoire de longue haleine et transversal, qui mêle tourisme, biodiversité, économie, transport, loisir, ressource ... au delà des frontières.

Les objectifs

- L'objectif numéro 1 : rendre une identité commune au territoire du Parc Bleu.
- Créer d'un espace continu.
- Mettre en place des actions concrètes qui montrent la richesse du parc.
- Inviter les citoyens à découvrir leur propre territoire transfrontalier et à se l'approprier.
- Continuer à s'appuyer sur les 3 dimensions de l'eau : couloirs, capillaires, nappes phréatiques.
- Informer sur les études autour de différentes thématiques à proximité des cours d'eau du territoire.
- Offrir avec le site web une vue d'ensemble du maillage bleu dans le territoire de l'Eurométropole.
- Rendre le citoyen omniprésent dans l'ensemble des actions.

ACTION 1.

Suivi et développement de la cartographie & du site web www.parcbleu.eu

Le site web Parc bleu, créé en 2017, est une plateforme interactive avec de multiples usages. Il offre une vue d'ensemble du maillage bleu (fleuves, rivières, cours d'eau …) qui compose l'Eurométropole et informe sur des actions en cours autour de l'eau sur le territoire. Dans le site Parc Bleu, on retrouve aussi une cartographie complète et régulièrement mise à jour : on y retrouve les projets le long de l'eau, avec la possibilité de les visualiser géographiquement. L'outil permet aussi de révéler les zones à fort potentiel de développement dans le futur. Enfin, un calendrier rassemble l'ensemble des éléments autour de l'eau : on y retrouve notamment un riche agenda culturel.

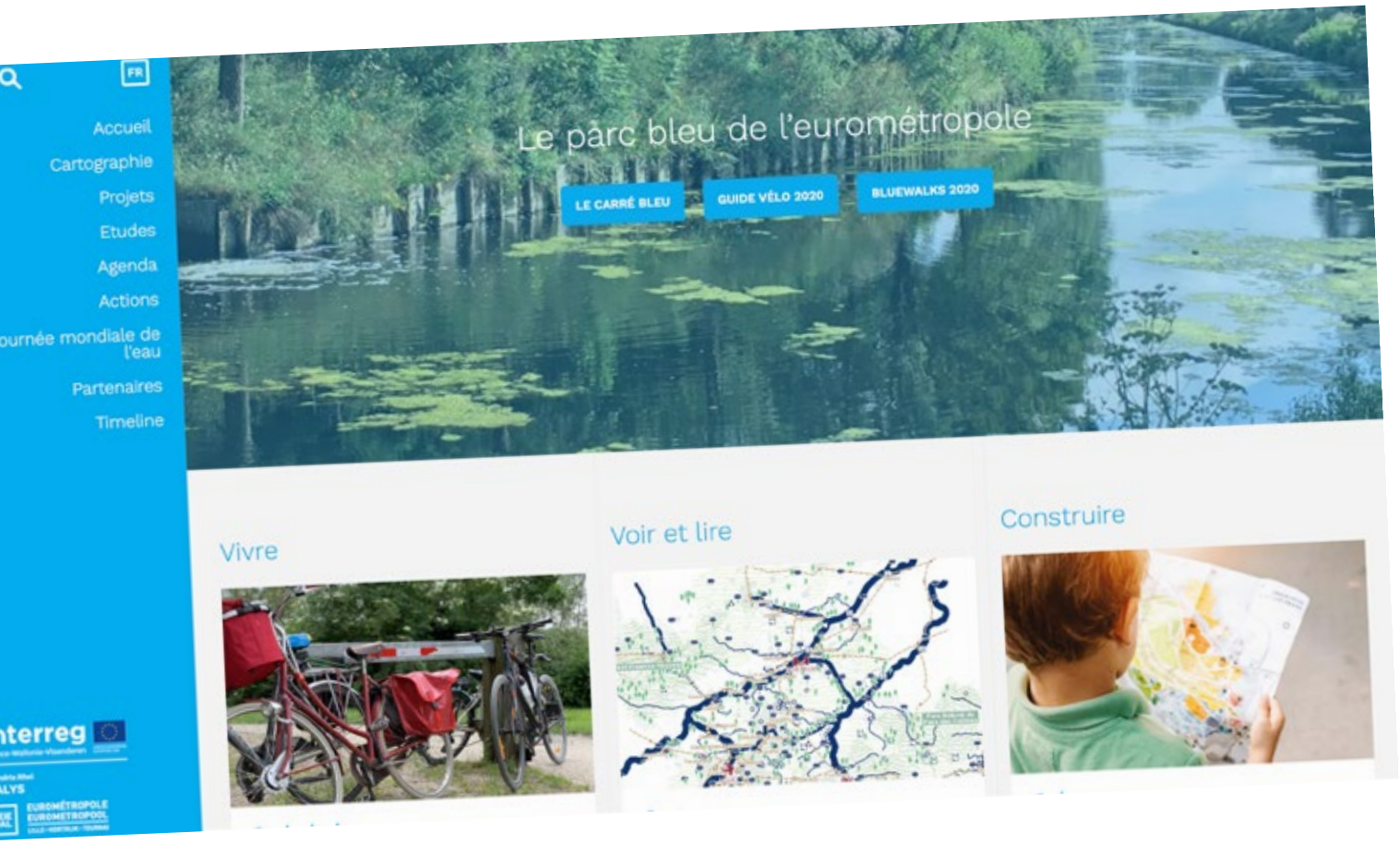

22.03.2018

Lancement du Parc Bleu à La Chaufferie – Tourcoing : 133 participants et première version du site web et la cartographie

www.parcbleu.eu

01.03.2020

Le site est actualisé pour le rendre plus accessible pour le citoyen.

ACTION 2.

Renforcement de la culture

Parce que la culture occupe une place importante dans l'Eurométropole et parce qu'elle est une porte d'accès au territoire, une action entière lui est consacrée. De multiples acteurs culturels locaux sont impliqués dans ce Groupe de travail. L'ambition est de valoriser le territoire en lien avec la culture. En 2018, les partenaires se réunissent dans le cadre du Groupe préparatoire culture. Une rencontre de concertation entre les acteurs culturels WAPI est par ailleurs organisée pour fortifier le réseau : **l'évènement 'La Culture au cœur de l'Eurométropole est organisé le 10 décembre 2018.**

6 réunions de l'atelier culture ont lieu entre 2018 et 2020. Elles permettent de valider un cadre de travail décliné en 3 phases : renforcer et révéler l'existant / donner une dimension transfrontalière aux événements existants / inciter et soutenir la création de projets là où il y a un manque. Un calendrier trimestriel 'la culture dans le Parc Bleu' est créé et 3 projets sont choisis comme points de focalisation : Eldorado de Lille 3000 (avril – décembre 2019), Intersections Triënnale sur l'art moderne à Tournai (juin – september 2019) et Le Festival van Kortrijk en 2020. Une collaboration est par ailleurs mise en place en 2019 avec le Pieter Paul Guide, un guide d'art et culture gratuit.

L'initiative 'Hour Culture (l'heure de la culture) naît en 2020 avec la volonté de créer davantage d'espaces d'échanges et de dialogue entre les acteurs professionnels culturels issus des trois versants. La première rencontre, organisée 100% en digital, a lieu en mai 2020. Au programme : exposition contemporaine 'PLIS. ART & TEXTILE' du 'Musée de la Tapisserie et des Arts Textiles' & du 'Musée des Beaux-Arts' de Tournai. La deuxième édition, le 29 octobre, a lieu à Courtrai : elle offre une plateforme ouverte où les citoyens, les artistes, les structures culturelles, les entrepreneurs, les designers, les partenaires éducatifs, associatifs, scientifiques et politiques rassemblent leurs forces.

Une fête du Parc Bleu, qui devait faire la part belle à la culture, prévue en septembre 2020, est repoussée en 2021 au vu des conditions sanitaires.

25.06.2018

C'est la naissance de l'atelier culture, avec différents partenaires réunis dans le Groupe Préparatoire Culture.

Leur but : construire un Atelier Culture transversal et transfrontalier (il compte aujourd'hui 35 membres).

ACTION 3.

Appel à partenariats autour d'initiatives citoyennes liées au Parc Bleu de l'Eurométropole.

L'ensemble des acteurs du Parc Bleu sont invités en septembre 2018 à participer au développement du Parc Bleu et à lancer leur projets sur une plateforme dédiée. Elle permet de présenter son projet et de trouver d'éventuels partenaires de part et d'autre de la frontière : **www.partnerships.eurometropolis.eu.**

Parmi les dizaines de projets inscrits, certains se concrétisent avec le concours de l'Eurométropole.

Par ailleurs, en septembre 2020 démarre une collaboration entre trois **écoles primaires**, une par versant, pour faire connaître l'Europe à petite échelle aux enfants de 8 – 9 ans.

Une autre intervention a lieu en octobre 2020 entre deux **écoles secondaires** à Kuurne et à Marcq-en-Baroeul avec des élèves de 17 – 18 ans sur des questions eurométropolitaines.

21.09.2020

Présentation de la bière « La Parc Bleu/Het Blauwe Park » ! Sur l'initiative d'un citoyen, une collaboration unique a été mise en place entre trois brasseurs, un par versant, pour la création d'une bière 100% locale.

ACTION 4.

Coordination d'un groupe de travail sur le thème du vélo.

L'atelier vélo s'est réuni trois fois et compte 29 membres. Son action s'attele notamment au renforcement de la proximité en matière de **mobilité douce** au sein de la trame verte et bleu dans le Parc Bleu : le vélo au quotidien et récréatif.

Sous l'impulsion du groupe de travail, plusieurs outils à destination des citoyens, sportifs ou amateurs, sont créés :

- Une **carte de synthèse** renvoie aux cartes éditées par les partenaires des différents versants,
- Le **guide des itinéraires à vélo** montre le potentiel cyclo-touristique du Parc Bleu et invite les utilisateurs à découvrir les richesses du Parc Bleu au fil de l'eau de part et d'autre de la frontière. Il explique le fonctionnement et les spécificités des réseaux cyclables. Le guide est régulièrement ré-imprimé à la demande des partenaires et actualisé (dernière version : juin 2020).

16000
exemplaires du guide vélo imprimés en 2019

17000
en 2020 : un vrai succès !

ACTION 5.

Le 'Carré Bleu'

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

Micro-projet | Microproject
Carré BleuBlauweruit

«Le micro-projet Interreg « Carré Bleu/Blauwe Ruit » lancé en 2019 propose un balisage classique et uniforme des chemins du territoire franco-belge en collaboration avec les partenaires touristiques.»
C'est une boucle transfrontalière de cheminements doux de **90 km le long des principaux cours d'eau** qui traversent les 3 régions de l'Eurométropole :l'Escaut, le canal de l'Espierres, le canal de Roubaix, la Marque, la Deûle, la Lys et le canal Bossuit-Kortrijk.
C'est le **coeur du Parc Bleu** qui connecte le territoire eurométropolitain via les voies d'eau. En développant ce Carré Bleu, l'Eurométropole fait de ce circuit un élément fédérateur avec une identité forte, point d'entrée du grand public.

Le circuit balisé passe entre autres par **24 points d'intérêt.** Une carte gratuite rassemble les informations touristiques reprises le long de ces 90 km de pistes cyclables franco-belges. La carte est disponible dans les services/lieux touristiques dans l'ensemble du territoire de l'Eurométropole Lille – Kortrijk – Tournai.

Pour renforcer l'identité du Carré Bleu et caractériser le contexte transfrontalier un marquage durable a été développé par un travail en co-création avec des designers et des entreprises dans le cadre de Tripod II « Design dans l'espace public » (projet Interreg porté par 12 partenaires tous actifs dans le développement économique et/ou le design) et un POC (proof of concept) de Lille World Design Capital en 2020. Les installations seront construites le long des points emblématiques du Carré Bleu.

En lumière !

Concours international "Open Call" pour créer une identité au Carré Bleu : il recueille pas moins de 21 propositions provenant des quatre coins du monde (Europe, Asie, Amérique).

ACTION 6.

Micro-projet Interreg BlueWalks

300
c'est le nombre de personnes qui ont participé aux BlueWalks entre mars 2019 et septembre 2020.

L'objectif de ce projet Interreg débuté fin 2018 : faire découvrir le Parc Bleu à l'ensemble des citoyens par un programme de balades thématisées, bilingues, totalement gratuites et 100% guidées pour parcourir les chemins de halage, sentiers, à pied à vélo ou en bateau. C'est surtout une opportunité unique pour chacun de découvrir le Parc Bleu autrement et de se réapproprier le territoire.

Dix acteurs touristiques sont impliqués dans les Blue Walks, qui rencontrent un gros succès sur le territoire et auprès des citoyens. En 2019 :

- 13 balades thématisées – dont 4 balades transfrontalières. 8 balades à pied, 4 à vélo et 1 en bateau,
- 18.000 dépliants distribués,
- Des parcours entre 2 et 40 kilomètres,
- 230 participants, 17 guides, 10 tématiques différentes,
- 14.500 vues sur les réseaux sociaux.

En 2020 :

- 18 balades programmes mais perturbées par la crise sanitaire Covid-19,
- 4 balades ont eu lieu entre juillet et août dont 1 à pied et 3 en vélo. Une cinquantaine de participants ont participés aux balades à la fois sur le thème patrimoine, histoire, eau, nature, produits locaux,….

ACTION 7.

Organisation des Summerschools pour continuer la dynamique lancée par les ateliers de Studio Viganò

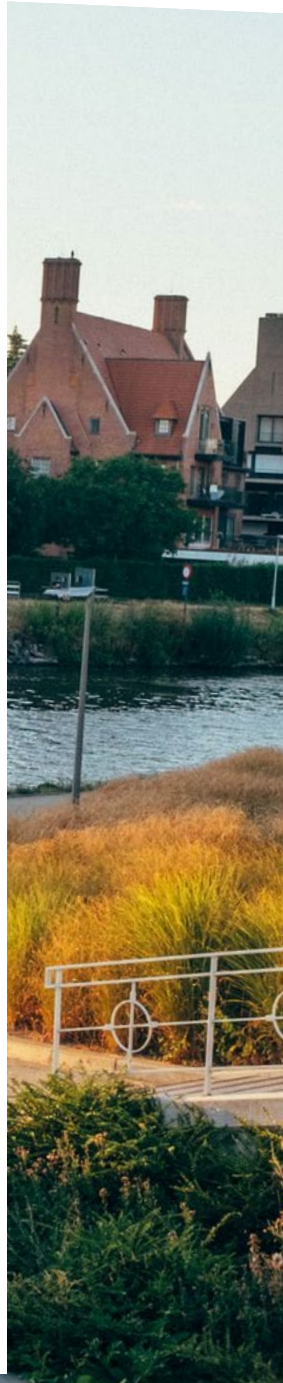

L'atelier académique met en effervescence le milieu universitaire et celui des hautes écoles de l'Eurométropole en les rassemblant sous une même égide. Cela permet de cumuler les moyens et thématiques autour du Parc Bleu, et de mélanger les élèves dans un véritable esprit transfrontalier.

L'atelier académique travaille sur deux piliers :

- Du concret, plutôt dans le sens de 'concept' par le biais des différents outils, afin de rendre visible les propositions d'aménagements par des étudiant.e.s.
- Construire la pensée : cela se base sur la charte de l'Espace Bleu et les axes stratégiques définis par le groupe de travail : espace de continuités, co-existance de fonctions, dispositif écologique, activation légère (qui permet d'aborder des thèmes tels que l'inclusion sociale et la biodiversité).

3 workshops internationaux sont organisés sur les espaces verts et bleus (couloirs, capillaires et nappe phréatique). Ils sont dirigés par l'architecte et urbaniste Paola Viganò et son équipe : Chiara Cavalieri, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, et Michael Stas, Studio Paola Viganò. Ces workshops sont élaborés de concours avec les étudiants internationaux. **Leur format** : visite sur le terrain, échanges et tables rondes avec des experts du territoire. Les étudiants ont ensuite pour objectif opérationnel d'avancer sur la construction du Parc Bleu. Comment ? Avec des projets concrets, des propositions d'aménagements du territoire. Certaines de leurs propositions pourront voir le jour au sein du Parc Bleu.

En lumière !

22.03.2019 : Lancement du concours international « Open Call for Ideas » sur 3 sites, un par versant : la Libaude dans Les Weppes (Métropole Européenne de Lille), le Reutelbeek à Geluwe en Flandres et les Marais de Léaucourt (Pecq, Wallonie Picarde). Thèmes : écologie et solidarité. Et surtout : des propositions concrètes !

ACTION 8.

Impression et diffusion du livre 'Parc Bleu de l' Eurométropole

De l'Espace Bleu au Parc Bleu : les réflexions sur les ateliers mènent à la volonté, pour le Groupe Actions, de compiler les recherches, l'histoire et les informations autour du Parc Bleu dans un document unique, accessible à tous. Le **livre 'Le Parc Bleu de l'Eurométropole' est publié**. Il est rédigé par Karel Debaere, ancien directeur de Leiedal.

Il permet aussi de révéler le potentiel insoupçonné de l'Espace Bleu Eurométropolitain, et donc d'esquisser les lignes de développements futurs, pour les citoyens et l'ensemble des partenaires. Lors du lancement officiel du Parc Bleu à la Chaufferie, Tourcoing le 22 mars 2018, **le premier exemplaire du livre Parc Bleu est présenté !**

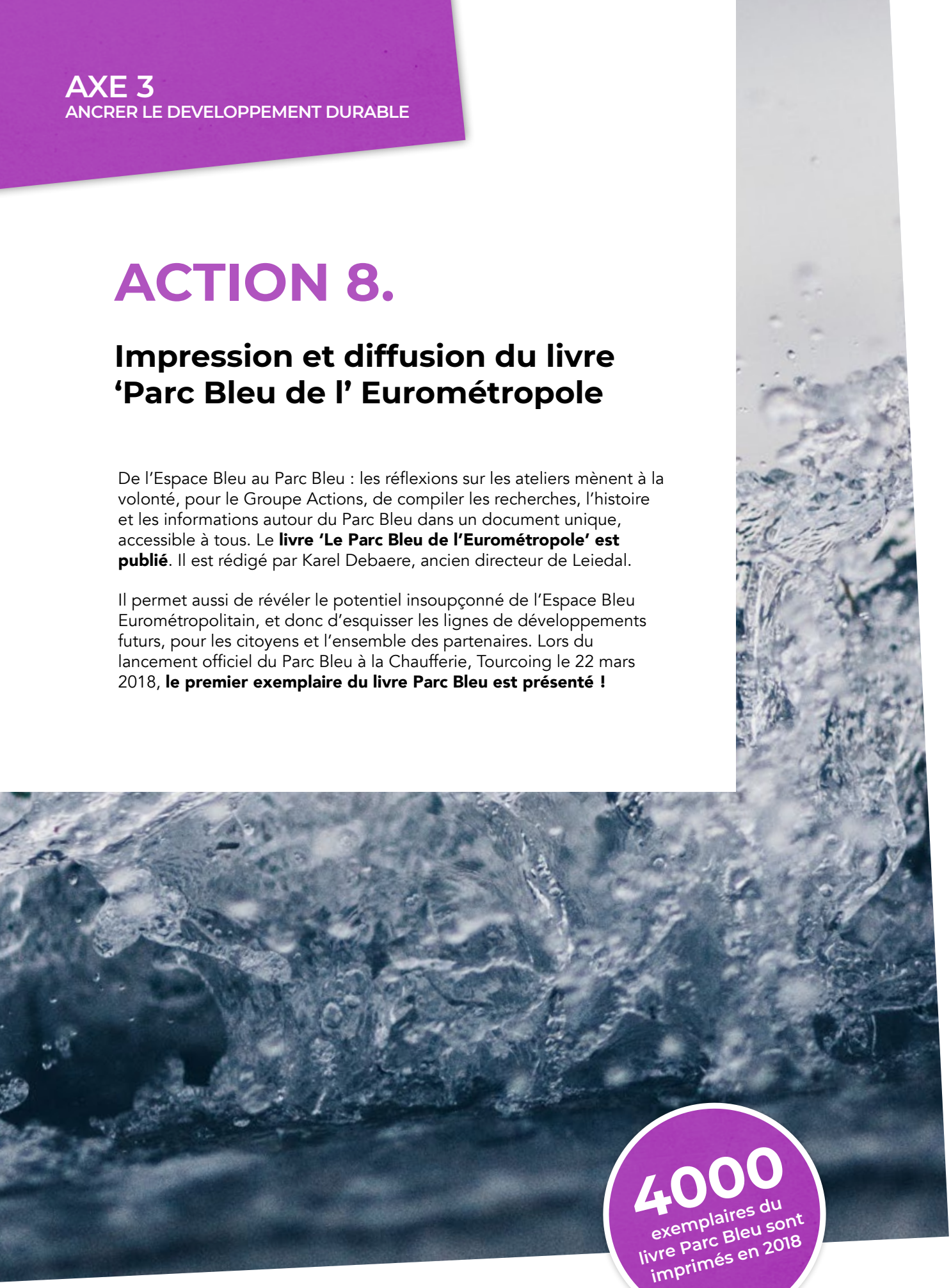

4000 exemplaires du livre Parc Bleu sont imprimés en 2018

ACTION 9.

Participation à divers évènements pour mettre en lumière le Parc Bleu

Pour présenter le Parc Bleu, l'équipe de l'Agence et les partenaires du Groupes Actions interviennent lors de plusieurs évènements et manifestations.

- **08.11.2018** – 39° Rencontre des Agence d'Urbanisme en France – Atelier Metropolitan Design à Tourcoing
- **12.11.2018** : à Vives, projet transfrontalier Interreg 'Habitat Défis Jeunes'
- **15.11.2018** : Zuidwest, intercommunalité de 13 services culture et patrimoines (sur le territoire de Leiedal)
- **14.12.2018** : Maubeuge pour le Département du Nord
- **26.04.2019** : Inspiratiedag Cultuur voor Zuidwest
- **7.11.2019** : Présentation de l' Eurométropole lors de renouvellement du jumelage entre Kuurne et Marcq-en-Baroeul
- **06.03.2020** : Watertalks dans le cadre de Festival Kortrijk
- participation au Groupe de Travail 'Design en Wapi'

L'Agence est aussi partenaire :

- partenaire associé dans la portefeuille Interreg 'Flandria Rhei'
- partenaire associé dans le micro-projet Interreg **'Visit Tinder'**, local tips for great trips.
- **Tripster** est un service d'accueil touristique mis en place par les Offices de Tourisme de Tournai, Courtrai et Roubaix

WATERTALKS dans le cadre du festival Kortrijk en mars 2020 : une présentation du Parc Bleu est réalisée lors d'un évènement qui met en lumière l'eau sur le territoire flamand.

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

- Les Summer & Springschools en 2017 et 2018 sur les 3 dimensions d'eau menées par Paola Vigano et son équipe et suivies par des étudiant.e.s internationaux.
- La publication au grand public en juillet 2018 du livre « Le Parc Bleu de l'Eurométropole » : diffusion de 4000 livres bilingues.
- Le site web & la cartographie www.parcbleu.eu qui évoluent en fonction de l'élargissement du Parc Bleu.
- Le rendez-vous annuel en mars du Parc Bleu en lien avec la Journée Mondiale de l'Eau qui rassemble les professionnels et les citoyens.
- Les 7 ateliers mis en place pour concrétiser le plan d'actions validé par l'Assemblée Générale en mars 2018, avec pour résultat :
  - Le micro-projet Interreg BlueWalks : 220 participants répartis sur 21 balades
  - Le guide vélo « Le Parc Bleu de l'Eurométropole » et sa carte de synthèse
  - Le balisage du Carré Bleu, micro-projet Interreg, et la carte touristique : 203 panneaux uniformes et 30.000 cartes touristiques
  - Le marquage durable du Carré Bleu par des installations design
  - La culture comme action à part entière qui mène à sa ré-intégration au sein de l'Eurométropole
  - L'approfondissement du Parc Bleu par l'Atelier Académique
  - La production de la bière « La Parc Bleu/Het Blauwe Park » à l'initiative d'un citoyen

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

- De nombreuses initiatives sont déjà en cours, les défis à relever n'en demeurent pas moins importants. L'Eurométropole et ses partenaires invitent tout le monde, organisations et habitants, à contribuer à la concrétisation du Parc Bleu.
- L'un des défis à venir est surtout de mettre encore davantage d'emphase sur l'aspect citoyen : cela implique de fonctionner davantage en 'bottom up' et en transversal.
- L'Importance et l'effet d'une communication continue et le relai via nos partenaires est un autre point à améliorer pour maximiser notre impact.
- En réunissant les personnes idoines de chaque côté de la frontière: faire partage du diagnostic sur la gestion de la nappe phréatique par une échange technique.

ET APRÈS ?

Le Parc Bleu de l'Eurométropole est à la fois une réalité et une ambition.

Pour 2020 la délibération-cadre approuvée par l'Assemblée du 16.03.2018 et du plan d'action connaîtra une actualisation des actions déjà engagées et de nouvelles perspectives pour aborder d'autres thèmes : protéger et gérer les risques, eau et climat, les ressources en eau, activités économiques au bord de l'eau,… pour les années prochaines.

Le Parc Bleu travaillera en transversal avec les autres domaines de l'Eurométropole ; de cette façon nous créons un projet fédérateur très fort, bien soutenu.

Continuer sur les **4 temps forts** mis en place pour renforcer l'évolution du Parc Bleu :

Voir le Parc Bleu

- Le site web et la cartographie restent un work in progress et en évolution vers un espace plus collaboratif
- Organisation des visites dans le Parc Bleu pour montrer du concret
- Le Parc Bleu vient chez vous

Vivre le Parc Bleu

- Poursuite des BlueWalks
- Rencontre de proximité sur différents thèmes en mettant les personnes idoines autour de la table
- Optimisation et valorisation du Carré Bleu
- Création de le communauté du Carré Bleu
- Mettre en exergue le vélo dans le Parc Bleu

Construire le Parc Bleu

- Etablir un calendrier académique
- Concrétisation des propositions d'aménagements
- Réalisation d'un plan écologique
- Valoriser le travail fait sur l'espace bleu en lien avec les partenaires académiques
- Approfondir les thèmes non encore abordés

Le citoyen dans le Parc Bleu

- Se relier aux initiatives mises en place par les citoyens
- Collaborer avec des écoles de chaque côté de la frontière

L'ANCRAGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'EUROMETROPOLE

C. PROMOTION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ÉCONOMIE CIRCULAIRE, POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

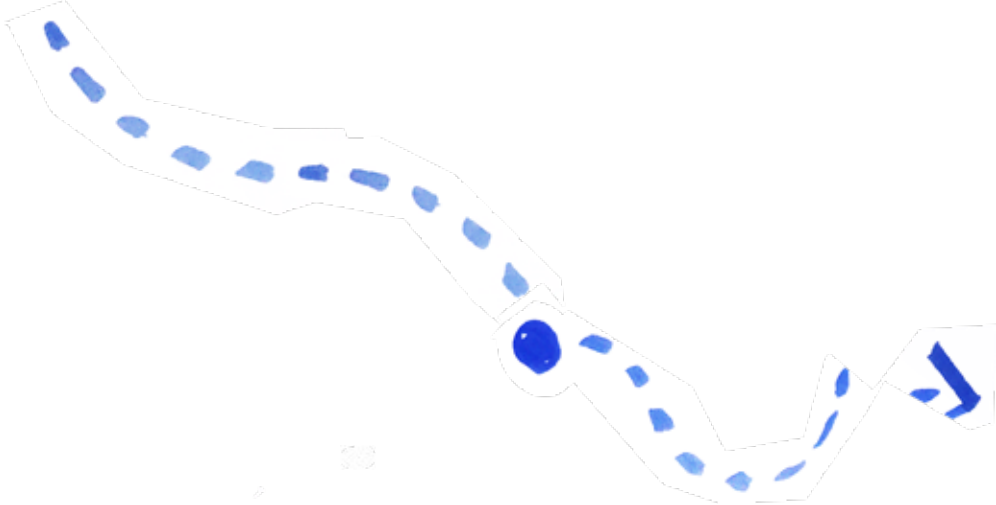

L'historique

Dans la période précédant la stratégie 2017-2020, des actions de promotion des énergies alternatives avaient été planifiées. Il s'agissait notamment de la mise en valeur de la Convention des Maires. Une rencontre transfrontalière avait été organisée afin de partager les pratiques des villes et des communes en 2015. Une autre partie de la valorisation concernait l'organisation de visites énergies, notamment pour mettre en avant les bâtiments énergétiquement exemplaires. Pour la nouvelle période, il était logique de prolonger cette dynamique de la Convention des Maires et de réaliser les actions planifiées. C'est ce qu'a fait l'Agence en organisant des visites énergies jusqu'en 2019 et en rencontrant les partenaires institutionnels en charge de la promotion de la Convention des Maires. Les objectifs étaient avant tout de faciliter le partage de bonnes pratiques et de favoriser l'interconnaissance des opérateurs du territoire.

Il était aussi important de s'ouvrir aux domaines des énergies renouvelables et de l'économie circulaire: le but final était de promouvoir la transition énergétique. Les initiatives locales des services publics et d'entreprises ont été mises en valeur et partagées à un public d'élus, de citoyens, de techniciens et d'acteurs de terrains.

En parallèle une demande politique a émergé pour traiter ensemble du sujet de la pollution de l'atmosphère. Depuis plusieurs années, des épisodes de 'smog' sont régulièrement observés sur le territoire. La Région Hauts-de-France, la Région wallonne et la Région flamande ont une gestion différente des pics de pollution. Une concertation systématique et une action coordonnée sont donc à mettre en place à différents niveaux . Pour permettre cela, une harmonisation des données et un travail sur la communication sont indispensables.

A l'initiative de la Préfecture des Hauts-de-France des échanges politiques ont été entamés. Les partenaires politiques et techniques des trois versants se sont régulièrement réunis avec l'ambition de construire ensemble un dispositif global de coopération sur le sujet, qui propose en plus de faire participer les citoyens. Le projet Interreg TransfAIR est l'outil technique principal associé à la réalisation de cette ambition.

Les éléments clés

- 6 visites énergies 2017-2019
- 10 novembre 2017 : évènement grand public pour le rassemblement d'une vingtaine de bonnes pratiques et d'acteurs du territoire des 3 versants
- 2018 Partenaire pour la Green Week de l'Europe **(www.eugreenweek.eu)**,
- Association au partenariat du projet TransfAIR, 1er avril 2019 démarrage du projet TransfAIr
- 29 mars 2019 : délibération qualité de l'air
- Septembre 2019 : Inscription de 2 actions dans le volet transfrontalier du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la Métropole Européenne de Lille
- 18 septembre 2019 : Participation à la séquence transfrontalière de la qualité de l'air organisée à Lille par la Préfecture des Hauts-de-France.
- 16 Septembre 2020 : signature du protocole expérimental transfrontalier de gestion des épisodes de pollution

Les partenaires

- Les partenaires institutionnels de l'Eurométropole,
- Des entreprises, des associations, des fédérations, la société civile, les élus locaux, les techniciens,
- Les opérateurs du projets Interreg TransfAIR (ATMO Hauts-de-France, ISSEP-Institut Scientifique de Service Public, AwAC-Agence wallonne de l'air et du climat, VMM- Vlaamse milieumaatschappij, irCELine- Cellule Interrégionale de l'Environnement),
- L'avis et l'expertise d'une vingtaine de spécialistes des domaines de la transition énergétique, des mesures de la pollution et de l'implication citoyenne,
- De très nombreuses initiatives et projets inspirants sur le territoire et hors du territoire,
- MIZ (Etat Major Interministériel de Zone),
- BRAL- Mouvement urbain pour Bruxelles.

La plus-value transfrontalière

La collaboration transfrontalière sur les thématiques de la qualité de l'air et de la transition énergétique permet de:

- partager les analyses, les objectifs et les actions nationales, territoriales et locales,
- révéler la mise en commun des ambitions pour accélérer la transition énergétique,
- conscientiser sur les marges de progrès et lever les freins qui limitent la coopération environnementale,
- raisonner avec les ambitions européennes, notamment pour le plan économie circulaire et pour l'ambition zéro-pollution du pacte vert, au niveau du territoire partagé et localement,
- expérimenter les moyens de collaboration pour coopérer sur ces sujets globaux au travers des perspectives divergentes ou complémentaires,
- valoriser la synergie des compétences des participants et des organisations pour bonifier les actions,
- favoriser le réflexe transfrontalier pour fluidifier les relations et automatiser l'interconnaissance pour lever le frein des préjugés,
- offrir au citoyen une place de co-opérateur de l'amélioration de la santé environnementale d'un bassin de vie qui n'a pas de frontières.

Les objectifs

Les objectifs de la coopération transfrontalière sur les sujets de la transition énergétique :

- Veiller à l'actualité territoriale, locale et européenne, sélectionner et relayer les pratiques et les informations pertinentes en lien avec les ambitions respectives. Rapporter les tendances et les innovations, inciter à sortir des sentiers battus.
- Réunir les animateurs des 3 versants du territoire transfrontalier.
- Mutualiser les dynamiques de la transition énergétique et de la pollution de l'atmosphère déjà existantes sur le territoire : identifier les opportunités de réalisations communes .
- Créer les espaces de partage, mettre à disposition la récolte d'avis, des experts, des spécialistes, des chercheurs, des personnalités du territoire et hors du territoire pour ouvrir de nouveaux champs d'informations et renouveler les façons de penser.
- Identifier et élaborer ensemble des initiatives ambitieuses, fédératrices, engageantes pour les citoyens et les collectivités locales en vue d'actions cohérentes en faveur de la croissance verte et d' un air pur.

ACTION 1.

Faciliter les rencontre et le partage de pratiques, constituer un réseau de l'économie circulaire pour la transition énergétique du territoire

Cela consiste à faire découvrir des bonnes pratiques issues des 3 versants du territoire par le biais de visites, d'évènements et de partage de présentations, traduits en français et néerlandais pour garantir un partage sur les 3 versants. Il s'agit d'être le relai d'information innovantes et enrichissantes pour les 3 versants, de faciliter et d'animer les échanges entre les acteurs, les élus du territoire.

Comment cela se traduit-il dans les faits ?

- Partages de bonnes pratiques : des visites énergie (présentation technique d'une activité exemplaire) sont organisées dans des lieux répartis sur les 3 versants,
- Des échanges entre les forces vives du territoire sur des matières techniques ont eu lieu,
- Une récolte d'information sur les bonnes pratiques, les outils financiers et de soutien aux projets de transition énergétique (entreprises, collectivités locales, associations des 3 versants), les opinions des acteurs et élus du territoire,
- La mise à disposition des présentations traduites des pratiques, la diffusion sur les réseaux sociaux avec un sous-titrage des informations: un enregistrement vidéo de 4 heures, une vingtaine de capsules d'interviews. Ces documents sont consultables sur les réseaux sociaux et sur le site de l'Eurométropole,
- Interface d'informations et mise en lien des acteurs et partenaires pour constituer un réseau transfrontalier de l'économie circulaire, et pour faciliter une coopération sur un réseau de chaleur transfrontalier,
- Ébauche de benchmarking en Belgique et en France sur l'outil Européen de la Convention des Maires (concertation entre intercommunales pour un montage partagé),
- Partage de l'ébauche de benchmarking sur les financements et bonnes pratiques européennes des réseaux de chaleur transfrontalier (avec Leiedal et la Métropole Européenne de Lille).

En 2020, l'Agence participe aux 1ers trophées de la mode circulaire organisés par la Métropole Européenne de Lille : elle participe à la sensibilisation des versants flamands et wallons, à la recherche de candidatures et de lieux de la mode circulaire belges sur le territoire de l'Eurométropole, promotion. L'Agence de l'Eurométropole fait aussi partie du jury et dessert son 'coup de cœur eurométropolitain' pour une initiative : en 2020, c'est Greendy Pact qui remporte ce coup de cœur.

6 visites énergie

ont eu lieu aux trois coins de l'Eurométropole entre 2017 et 2020. Ouvertes à tous, gratuites, bilingues, elles permettent de découvrir et de mettre en valeur des bâtiments exemplaires sur le territoire.

ACTION 2.

Mobiliser citoyens et élus pour améliorer la qualité de l'air extérieur

La qualité de l'air est une thématique valorisée en France au travers de la journée nationale de la qualité de l'air organisée chaque année en septembre. Les séquences transfrontalières de la qualité de l'air, prévues le même jour, ont permis de générer des échanges politiques sur le sujet afin de démarrer la collaboration pour la diminution de la pollution sur le territoire.

Le 29 mars 2019, une délibération de la qualité de l'air est prise à l'Assemblée Générale de l'Eurométropole. Elle valide le souhait commun de collaboration et propose 8 pistes d'actions à décliner en plan d'actions à tous les niveaux de gouvernance.

Par ailleurs, plusieurs réunions avec l'Etat Major Interministériel de Zone ont lieu pour l'écriture du protocole d'accord expérimental de gestion de crise de pollution transfrontalier. L'Eurométropole participe aux traductions et relayage de l'information. Le **16 septembre 2020 : signature du protocole d'accord expérimental de gestion de crise des épisodes de pollution** entre les autorités publiques et les services administratifs français, wallons et flamands. Le même jour, les avancées du projet Interreg TransfAIR sont présentées.

Un travail d'identification des organismes, des personnes ressources et des partenaires potentiels du domaine de la qualité de l'air extérieur en France, en Belgique et en Europe a été réalisé, ainsi qu'un benchmark des pratiques existantes au niveau des frontières européennes, pour une observation commune des sources et des émissions au niveau transfrontalier.

Orientation adaptée de l'action pour une collaboration transfrontalière sur le volet sensibilisation citoyenne : l'Agence rencontre des praticiens, des spécialistes, s'informe par le biais de retour d'études, d'expériences de méthodologies inclusives et innovantes. Un listing de comparaison des procédures d'implication des citoyens sur le sujet de la pollution est créé.

En lumière !

Lien entre mobilité et qualité de l'air : les deux thématiques sont travaillées de concert lors des réunions relatives au transit des poids lourds sur le territoire de l'Eurométropole.

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

- **10 novembre 2017, évènement énergie en écho à la COP 23 de Bonn** et production de contenu sur les réseaux sociaux : des présentations de bonnes pratiques, des discussions en table ronde, des interviews, un espace de networking ont été mis en place dans un court délai. Les représentants de domaines variés se sont mobilisés (économie circulaire, efficience énergétique, énergie renouvelables, financement et accompagnement de la transition énergétique, politiciens). Cela a permis un **grand partage d'informations avec des centaines de personnes** issus d'univers différents : monde de l'entreprise, collectivités, associations, élus nationaux, régionaux, locaux et représentants politiques de haut niveau, techniciens, acteurs de terrains, citoyens, étudiants des 3 versants.
- La qualité des **6 visites énergies** : sélectionnées et inspirantes, elles sont les témoins de la diversité des dynamiques de résilience sur le territoire.
- La **délibération de mars 2019 entérine la volonté des membres de l'Eurométropole de collaborer à la réalisation d'objectifs communs** en faveur d'une diminution de la pollution.
- Identification des modes et des pratiques d'implication citoyennes qui favorisent la participation active des citoyens sur la qualité de l'air.
- **16 septembre 2020 : signature d'un protocole transfrontalier expérimental** pour la gestion des épisodes de pollution sur le territoire de l'Eurométropole et lancement d'une consultation citoyenne.
- **16 octobre 2020 : cérémonies des trophées transfrontaliers de la mode circulaire** à Lille, 271 candidats, 18000 votants, 9 trophées dont le coup de cœur de l'Eurométropole remis par la Députée Européenne Saskia Bricmont à un projet de qualité : **Greendy Pact,** concept d'échanges de vêtements en boutique.

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

Que ce soit sur le thème de l'énergie ou de la qualité de l'air, la collaboration transfrontalière est parfois perçue comme un défi supplémentaire au lieu d'une plus-value car les problématiques sont déjà complexes à traiter pour chacun des versants:

- Trouver **les actions rentables pour les 3 parties : le partage de bonnes pratiques s'arrête à la stimulation de l'intérêt réciproque.** Ce n'est qu'une des étapes de la coopération. L'espace et des temps d'échanges autour des ressources sont nécessaires, ils permettent aussi de s'exercer à la collaboration sur ces thématiques, (espace relationnel, interactif, assimilation des informations et des différences de perspectives, découvertes des points communs)

- Il est parfois difficile de mutualiser les ambitions et les moyens de mise en œuvre : asymétrie dans les niveaux d'investissement dans les thématiques ou secteurs, les fonctionnements institutionnels, la prospective, les besoins des publics cibles respectifs.

- **Hétérogénéité du niveau d'engagement** vis-à-vis de la coopération transfrontalière : une prise de conscience et un investissement homogène des 3 versants est nécessaire pour rentabiliser, coordonner rapidement des actions efficaces.

- Le **pilotage du groupe action pour ces thématiques a besoin de se nourrir des avis et méthodologies suggérées par les acteurs et les spécialistes** qui connaissent les besoins du public cible, mais aussi d'être au fait de l'actualité pour élaborer un plan d'action éclairé en phase avec les circonstances dans les 3 versants.

- La **communication sur les problématiques énergétiques**, sur la pollution, le climat, la santé environnementale et leurs interdépendances **manque actuellement d'un accompagnement des publics** qui leur permettrait de décrypter les diverses informations reçues : approche plus pédagogique avec des informations vulgarisées.

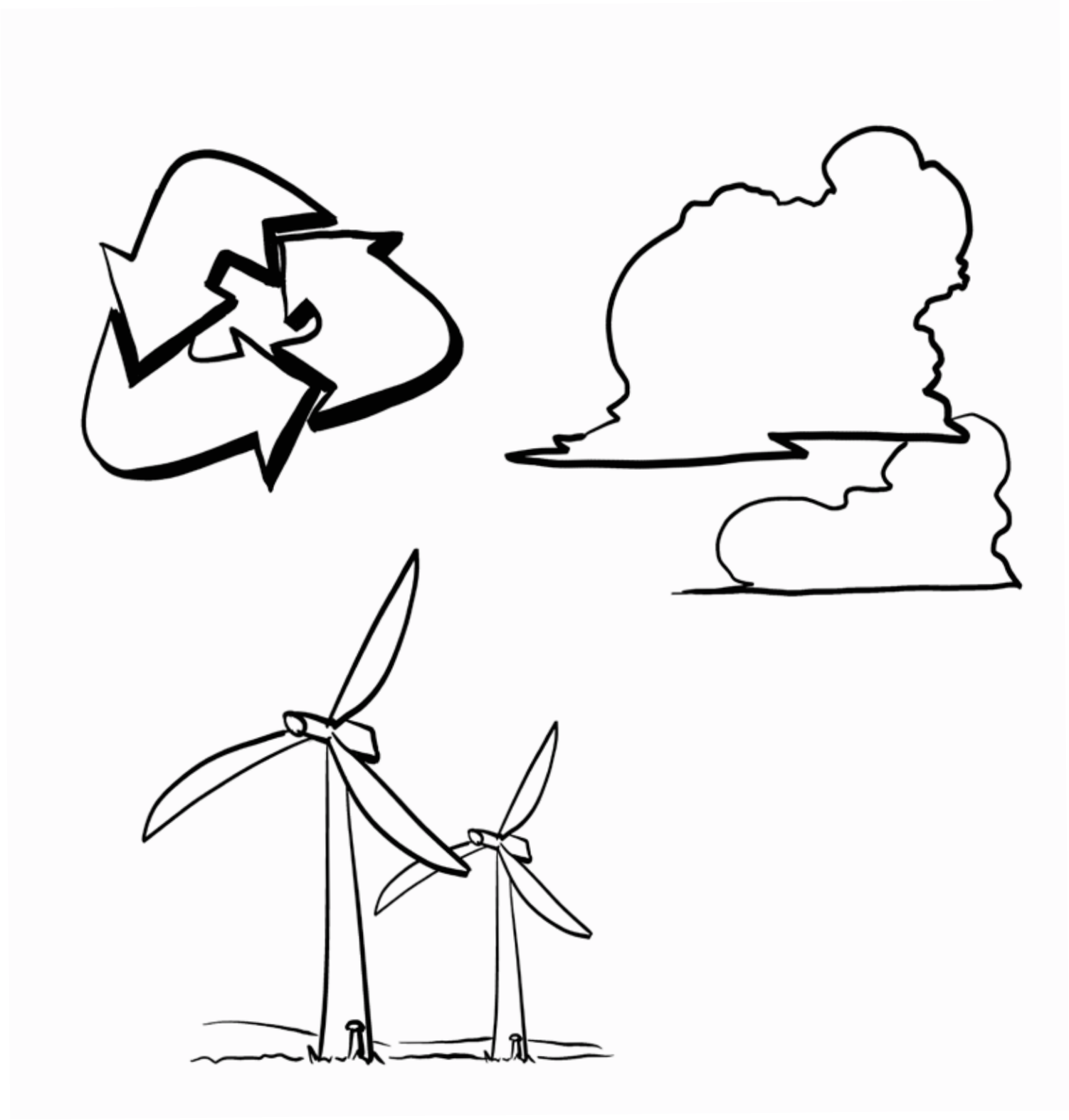

ET APRÈS ?

Pour la promotion de la transition énergétique :

Nous soutiendrons la réalisation de la deuxième édition des trophées de la mode circulaire avec un appui spécifique pour le volet transfrontalier. Nous réunirons aussi les partenaires pour se concerter sur les possibilités de collaboration transfrontalière dans le secteur de l'économie circulaire.

Pour la qualité de l'air :

Le protocole expérimental de gestion de crise signé le 16 septembre 2020 :

L'Etat interministériel de zone des Hauts-de-France rencontrera les organismes compétents des autres versants afin d'organiser la déclinaison opérationnel du protocole.

Projet Interreg TransfAIR (clôture du projet prolongée à l'automne 2022) :

Le module 5 pour la communication et la sensibilisation en faveur des citoyens est en cours de développement. Les lancements des activités en faveur des citoyens sont prévues pour la fin du 1er trimestre 2021. Il est question d'harmoniser données et communication vers les habitants pour une connaissance partagée de la situation de la pollution sur tout le territoire.

Consultation citoyenne et l'implication de l'échelon local :

L'ambition de consulter les citoyens sur la qualité de l'air a été proposée à l'occasion de la séquence transfrontalière de la qualité de l'air à Kortrijk le 16 septembre 2020. L'objectif est d'organiser une opération où l'avis des citoyens sera récolté et ceci en lien avec les élus locaux sur le sujet de l'amélioration de la qualité de l'air. Il y a en effet encore beaucoup à faire, c'est une première étape. La participation des citoyens permettra de mieux connaître l'impact de la communication et de la sensibilisation sur leur connaissance et compréhension du sujet. En effet l'engagement des citoyens à changer de comportement dépend de l'interprétation des informations qu'ils reçoivent.

Comme dans toutes ses activités, l'Eurométropole tendra à renforcer la cohésion et la cohérence des réalisations pour une communication engageante vers les habitants. Il s'agira entre autres de prendre en compte les différences culturelles et de trouver les dénominateurs communs qui fluidifieront la mise en œuvre des actions communes.

EN TRANSVERSAL

A. RENCONTRES EUROMÉTROPOLITAINES DE PROXIMITÉ

L'historique

Un des constats de 2016 était le déficit d'interconnaissance des acteurs locaux, des élus entre eux : les institutions et les instances politiques se renouvellent régulièrement et la frontière joue encore parfois le rôle de frein dans le dialogue potentiel de part et d'autre de la frontière. Ce n'est pas la même manière de fonctionner, la même réglementation, pas toujours la même langue, … l'organisation de moments de rencontres, dans des espaces dédiés était donc nécessaire.

Les rencontres de proximité sont faites pour échanger des expériences, des bonnes pratiques, des idées, des projets, des moyens, … afin d'enclencher des associations, des processus de projets, de susciter des initiatives osées, de mutualiser mieux les moyens. Ceci passe forcément par la case dialogue en présence, compréhension mutuelle et humanisme.

Le projet Eurométropole 2.0 avait défini la mise en place de « Rencontres eurométropolitaines afin de participer à l'interconnaissance et à l'intelligence collective du territoire transfrontalier pour des co-productions eurométropolitaines ». Il s'agissait donc de permettre un **dialogue permanent et durable entre les communes frontalières** en France et en Belgique.

Les éléments clés

- 40 communes concernées par les Rencontres
- Près de 800.000 habitants concernés
- 6 communes de plus de 50.000 habitants (dont deux de plus de 95.000)
- 10 Bourgmestres (6 Wallons, 4 Flamands)
- 30 Maires
- Les principaux sujets de préoccupations transfrontalières des Maires et Bourgmestres en 2019 : mobilité, sécurité/délinquance, services d'urgence, respect de l'environnement (dépôts sauvages de déchets, eau, agriculture), équipements de loisirs et tourisme, les réglementations différentes souvent complexifiantes.
- 6 rencontres de proximité Maires-Bourgmestres

Les partenaires

- **Maires et Bourgmestres.** A chaque rencontre, une Mairie, un hôtel de ville ou un lieu spécifique accueille les participants pour être au plus près du terrain frontalier.
- **L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole (ADULM)**, avec laquelle l'Agence de l'Eurométropole a structuré les rencontres de concertation de proximité début 2019. Pour chaque rencontre, l'ADULM a recueilli des données statistiques et cartographiques qu'elle présente et produit des supports de référence que chaque commune peut emporter.
- Les cinq **Intercommunales** de l'Eurométropole.

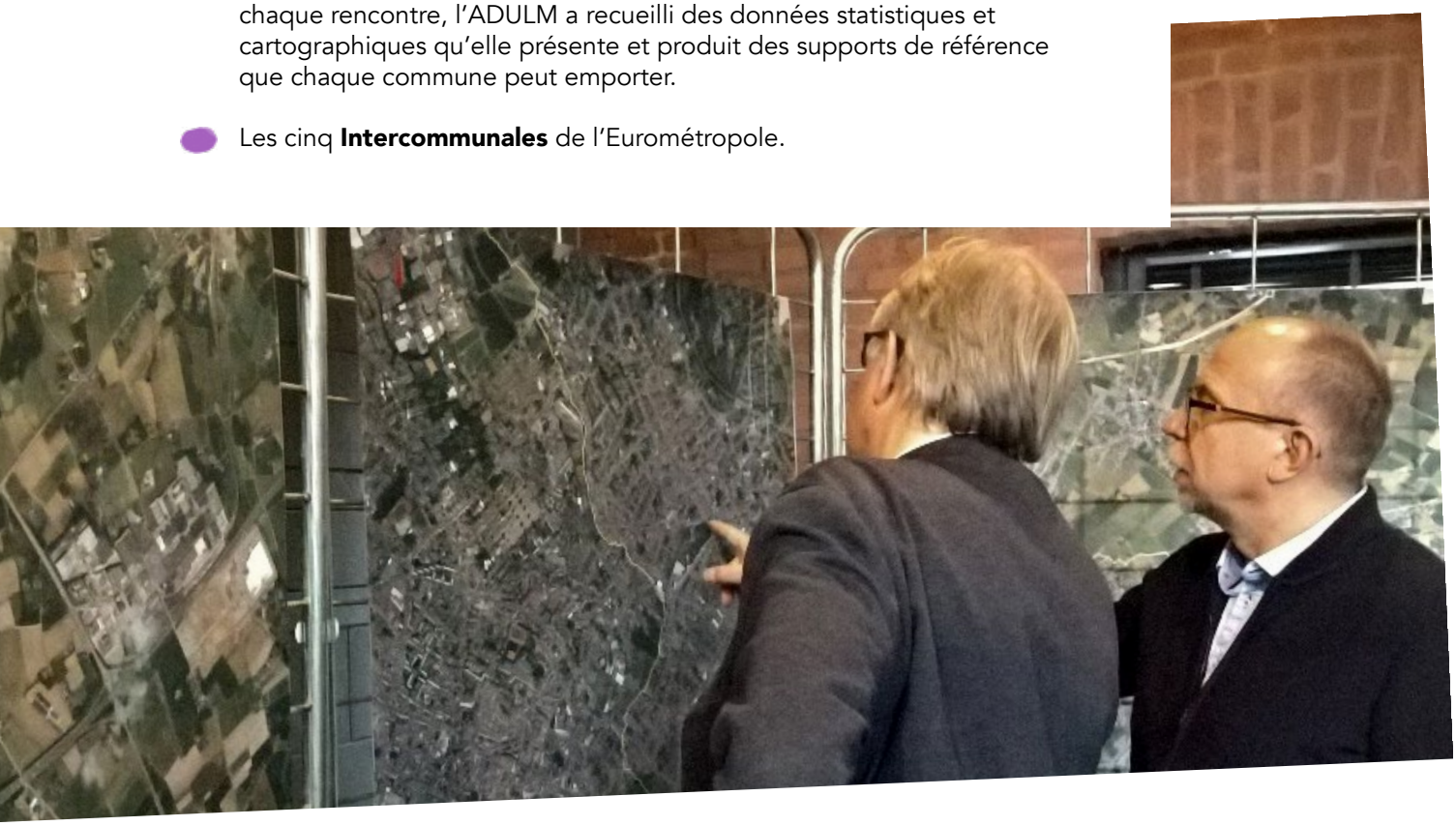

La plus-value transfrontalière

Un **temps dédié** spécialement aux Maires et aux Bourgmestres, un **design interactif** des rencontres et cadré dans un temps contraint, une **co-animation par un.e Maire et un.e Bourgmestre**, soutenue par l'Agence de l'Eurométropole, ont permis aux communes de **s'exprimer librement**, de s'approprier cet **espace de dialogue et d'interconnaissance**. Elles ont eu ainsi l'occasion de mieux se connaitre, de mieux appréhender le secteur territorial dans lequel elles se situent et de commencer à explorer des pistes de travail en commun. Et de disposer des contacts utiles pour la gestion de leur quotidien.

Les objectifs

Forte de son expérience de 2017 et 2018 et à l'écoute des Maires et Bourgmestres, l'Eurométropole avait défini ces objectifs :

- Approfondir l'interconnaissance des organisations, des femmes et des hommes qui susciteront et permettront des coopérations plus naturelles et efficaces
- Répondre au besoin de la communauté d'échanger des expériences, des connaissances et de co-produire
- Rendre service à la communauté eurométropolitaine en facilitant la mise en lien entre les acteurs, et la mise à disposition des informations
- Instaurer durablement de nouvelles manières d'échanger, partager et co-produire.

ACTION 1.

Les rencontres de concertation de proximité :

- **31.3.2017** à Tournai (Negundo): **première rencontre eurométropolitaine de concertation transfrontalière entre élus des communes frontalières** (45 participants, élus et techniciens).
  Cette réunion était présidée par Marc-Philippe Daubresse en tant que vice-président MEL en charge du SCOT (Schéma de cohérence territoriale de l'arrondissement de Lille) et du PLU (Plan local d'urbanisme à l'échelle de la MEL). Le format (nombre restreint de participants et une organisation spatiale adaptée) a permis un ton moins formel, plus ouvert et constructif.
  Il a alors été convenu de renouveler ce genre de rencontre pour construire un dialogue durable notamment entre les 23 communes frontalières entre Métropole Européenne de Lille et Belgique.

- **17.11.2017** (Menin) et **6.04.2018** (Armentières) : **Expérimentation des concertations de proximité dans la vallée de La lys.**
  Les Maires et Bourgmestres des communes le long de la Lys se sont réunis pour apprendre à mieux se connaître, mieux s'informer des projets qui se développent le long de la Lys de part et d'autre de la frontière.

- **6.05.2019** à Toufflers : première **rencontre de concertation de proximité pour le secteur dit « Nord Est »**. Elle a réuni 11 des 17 communes concernées. Une co-animation a été répartie entre le Maire de Toufflers et le Bourgmestre d'Estaimpuis.

- **24.09.2019** à Comines Warneton : première rencontre pour le secteur de la **Vallée de la Lys**. Elle a réuni 7 des 14 communes concernées. Une co-animation a été répartie entre le Maire d'Armentières et la Bourgmestre de Comines-Warneton.
  Pour chaque rencontre, trois heures sont consacrées à un des temps d'information et des temps d'échanges tous ensemble puis en atelier, par thème. Ce sont les Maires et les Bourgmestres qui définissent ainsi leur priorité d'échanges.

- **7.02.2020** à Tournai, au Centre de coopération policière et douanière (CCPD) :la première **rencontre thématique transfrontalière** de proximité sur les thèmes choisis par les Maires et Bourgmestres : la **délinquance, la sécurité et les services d'urgence en transfrontalier.** Une soixantaine de personnes ont pu mieux comprendre le fonctionnement de ces aspects et rencontrer les acteurs concernés.

En lumière !

Des rencontres au design interactif.
A l'écoute des préoccupations transfrontalières des Maires et des Bourgmestres.

Les différents secteurs frontaliers de l'Eurométropole :

Secteur « Vallée de la Lys »

La Lys marque la frontière entre France et Belgique sur une vingtaine de kilomètres entre Armentières (France) et Menin (Flandre).

Cette frontière concerne 14 communes :

- 4 flamandes (Kortrijk, Menen, Wevelgem, Wervik),
- 1 commune wallonne (Comines-Warneton)
- et 9 communes françaises (Armentières, Houplines, Frelinghien, Deûlémont, Warneton, Comines, Wervicq-Sud, Bousbecque et Halluin).

Secteur « Nord Est », celui de la frange urbaine

Ce « territoire » transfrontalier est le plus urbanisé en continu. Il correspond au versant **Nord-est** de la Métropole européenne de Lille (MEL).

Cette frontière concerne les 17 communes suivantes :

- françaises de Tourcoing, Roubaix, Wattrelos, Halluin, Hem, Neuville en Ferrain, Leers, Lannoy, Lys-Lez Lannoy, et Toufflers.
- wallonnes de Mouscron, Estaimpuis, Pecq et Tournai.
- flamandes de Menen et Kortrijk, Wevelgem

Secteur « Sud Est »

Il dépasse le seul périmètre de l'Eurométropole pour faire coïncider des communes de l'IDETA incluse dans l'Eurométropole avec le côté français qui se trouve dans la CCPC (Communauté de communes de Pévèle-Carembault).

Il comprend les 14 communes :

- françaises dans l'Eurométropole de Sailly lez Lannoy, Willems, Baisieux, Bouvines, Villeneuve d'Ascq, Forest sur Marque
- françaises dans la CCPC, de Camphin-en-Pévèle, Wannehain, Bachy, Mouchin, Aix
- wallonnes de Tournai, Rumes, Brunehaut

ACTION 2.

Des documents de référence pour les trois secteurs

Pour chaque commune, l'Agence de développement et d'urbanisme recueille des **données statistiques et cartographiques** qu'elle présente lors de chaque rencontre, et produit des supports de référence que chaque commune peut emporter. Elle met également à disposition en séance des photos aériennes et des plans qui permettent de bien se situer dans l'espace lors des échanges par atelier thématique.

L'Agence de l'Eurométropole apporte les **supports qui permettront aux élus de se contacter directement** ultérieurement en fonction de leurs besoins.

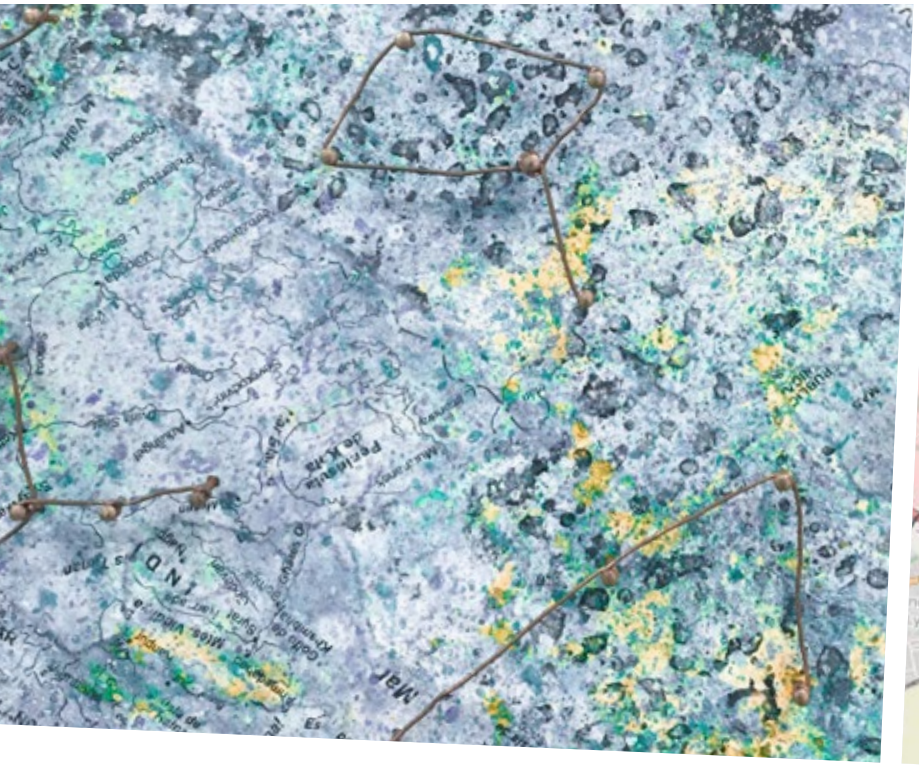

En lumière !

Des supports utiles pour chaque commune: données clés géographiques et socio-démographiques, des éléments de comparaison, un annuaire de contacts.

ACTION 3.

Un guide de procédure transfrontalière en soutien aux acteurs et décisionnaires dans l'espace transfrontalier

L'Etat (Préfecture du Nord) souhaitant jouer son rôle d'acteur dans le GECT a élaboré un **« Guide de procédure transfrontalière relatif aux projets ayant des impacts potentiels notables sur l'environnement ».**
Le guide présente les procédures françaises et belges, wallonnes et flamandes, dans le cadre de l'application de la convention d'Espoo pour une demande d'avis sur un projet transfrontalier. Il s'agit d'un document de travail à utiliser, compléter par les acteurs responsables de ces sujets, notamment les communes.

Il vise à :

- **faire une photographie des droits comparés**, des procédures et des interlocuteurs des deux côtés de la frontière. Ce document se veut vivant et réclame probablement des ajustements, confirmations, corrections. Il devra être adapté, bonifié par les acteurs des deux côtés de la frontière.
  NB : Ce guide est issu d'un travail de droit comparé réalisé par les services français. Afin de s'assurer que la perception française des réglementations flamandes et wallonnes est exacte, il est nécessaire de le partager et de le faire valider par les autorités wallonnes et flamandes.

- **faire des propositions** pour améliorer justement cette concertation. Et faire en sorte de décrisper là où il y a des crispations. La volonté est d'agir de façon symétrique. Des **pratiques communes sont proposées** :

  1. veiller à la bonne information de l'État voisin impacté par un projet et s'assurer d'un délai de réponse long pour lui permettre la consultation des services et des acteurs
  2. associer les autorités wallonnes et flamandes
     - aux instances de consultation locales pour les projets à proximité de la frontière
     - aux commissions de surveillance des sites sensibles transfrontaliers,
  3. diffuser un lexique explicatif des différents services et abréviations administratives utilisées dans les procédures
  4. échanger sur les bonnes pratiques sur des sujets communs : la communication des données sensibles, la dématérialisation.

Ce document présenté en Assemblée de l'Eurométropole fin mars 2019 a été diffusé lors des deux rencontres structurées entre Maires et Bourgmestres en 2019

Un guide
de procédures pour
mieux expérimenter la
réalité transfrontalière
dans les projets.
A lire, à utiliser,
à amender !

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

- **7 rencontres transfrontalières** de proximité avec une participation de plus de 60% des Maires et Bourgmestres. Des échanges directs et utiles pour approfondir les sujets prioritaires comme la sécurité, la mobilité, la gestion des déchets, les difficultés liées aux réglementations différentes, l'environnement et l'agriculture, l'eau, le tourisme et les équipements de loisirs.

- Des Maires et Bourgmestres qui se connaissent en 2019. En 2020, de nouvelles rencontres étaient prévues avec les nouveaux Maires français pour les intégrer à la démarche (suite aux élections municipales de 2020). Une seule rencontre en 2020 a été possible sur les questions de sécurité, délinquances et services d'urgence. Une autre formule de rencontres-échanges coopératifs est en cours d'étude en alternative aux rencontres physiques en cas de prolongement de la crise sanitaire.

- **1 Guide de procédure transfrontalière** relatif aux projets ayant des impacts potentiels notables sur l'environnement.

- Des **documents de référence** sur chaque commune et chaque secteur frontalier; des éléments de comparaison ; un annuaire de contacts pour chaque commune pour faciliter les échanges directs entre communes et/ou avec les organisations de soutien (Intercommunales, Agences de l'Eurométropole, Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole.

- Une **meilleure information** des élus sur les questions de sécurité, délinquance et urgences transfrontalières, avec des contacts directs entre acteurs sur ces questions.

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

- Ces rencontres peuvent créer des attentes chez les Maires et Bourgmestres vis-à-vis de l'Agence de l'Eurométropole. Ils sont ainsi bien informés dès le départ que l'Eurométropole apportera ce qu'elle peut en matière de coordination et d'information, mais elle ne pourra en aucun cas se substituer aux communes (ni à leur intercommunale de référence) pour la réalisation des demandes et projets. L'Agence est cependant en mesure d'activer les contacts pour que les acteurs qui possèdent les compétences nécessaires soient mobilisés.

- En terme d'organisation, si les communes ont toujours été très accueillantes pour ces rencontres en terme de logistique, la difficulté principale réside dans les calendriers à faire concorder entre Maires et Bourgmestres. Sachant qu'en 2018, c'est en Belgique que se sont déroulées les élections communales (avec une installation des Bourgmestres en 2019) et que la France a suivi en 2020… avec les aléas inédits pour ces élections (mars-juin), liés à la crise sanitaire (COVID -19).

ET APRÈS ?

La rencontre concernant le troisième territoire (« Sud est ») devait être organisée en 2020.

En 2021, les rencontres de proximité se feront en fonction des demandes 2019 voire 2020 des Maires et Bourgmestres mais aussi en fonction des actions à mener identifiées avec eux au fur et à mesure des rencontres, avec la recherche des acteurs utiles au développement des solutions ou actions. Les sujets soulevés pourront donc donner lieu à des **ateliers inter-communes très spécifiques** puis à des **actions locales trans-frontières**. Et aussi à des intégrations dans les groupes actions, notamment Parc Bleu et Mobilité.

Après une **rencontre sur la sécurité/ délinquance/urgences** en février 2020, une autre est prévue sur la gestion des déchets avec l'Agence de développement et d'urbanisme en 2021.

Les **questions de réglementations entre pays/régions** pourraient faire l'objet de discussions d'approfondissement notamment à partir du document de travail élaboré par la Préfecture du Nord : le guide de procédure transfrontalière relatif aux projets ayant des impacts potentiels notables sur l'environnement. Pour mémoire, le travail juridique mené dans le cadre de l'organisation de la Place transfrontalière Jacques Delors entre Halluin et Menen (en 2015) pourrait être réinjecté dans la réflexion.

Un support complémentaire sur **l'organisation des institutions** entre France et Belgique, Flandre et Wallonie, Hauts de France et MEL, sera produit en 2021 afin de faciliter la **compréhension des compétences** des unes et des autres et **leurs interactions**. Ceci afin de favoriser les échanges efficaces.

L'Assemblée du 8 décembre 2020 a décidé, forte de l'expérimentation de 2019, de confier le pilotage des Rencontres de proximité à la nouvelle Vice-Présidente et de renforcer le dispositif pour favoriser davantage encore de dialogues entre communes frontalières et d'interactions.

PARTIE

2

5 LA PLACE DU CITOYEN VIA ...

P. 142-187

LA PLACE DU CITOYEN VIA ...

A. UNE INFORMATION OPTIMISÉE

L'historique

Flashback en 2008 : l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est le premier GECT créé en Europe. Dès le départ, l'ensemble des partenaires impliqués travaille avec un but commun : améliorer le quotidien des habitants du territoire transfrontalier, lever les freins existants et apporter des solutions mutualisées et pérennes. Pour traduire l'ensemble de ces actions, la communication arrive en soutien. Elle va être le décodeur, le traducteur, le messager entre tous les acteurs et les citoyens, l'outil d'information sur l'ensemble des initiatives existantes – dont ils n'ont parfois même pas connaissance.

Le travail de l'Agence en termes de communication s'est affiné au fil des années et a évolué pour rester au contact des besoins et envies de ces citoyens. Une newsletter mensuelle, le Flash Info Eurometropolis, est créée en mars 2014 et évolue en 2015. Le site web de l'Eurométropole se développe, avec des articles de fond et un agenda plus riche.

Le manque de notoriété de la 'marque' Eurométropole reste cependant un frein : comment atteindre les habitants du territoire s'ils ne connaissent même pas l'existence du GECT ? L'Agence entame en 2016 une grande réflexion sur la communication.

Les éléments clés

- Un **site web** (www.eurometropolis.eu) optimisé début 2020 pour mieux informer les citoyens
- Plus de **250 000 visiteurs** sur le site web de l'Eurométropole entre janvier 2017 et décembre 2020
- Plus de **2 700 participants** à des évènements de l'Eurométropole
- **53 évènements** grand public, ouverts à tous (en présentiel ou en digital)
- **50 newsletters d'information** envoyées, dont **8 dédiées à la crise Covid-19**
- Des **réseaux sociaux** pour atteindre l'ensemble des citoyens : Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube, Instagram
- **On parle de nous !** Une présence grandissante dans la presse : près de **50 articles presse / reportages TV** sur l'Eurométropole depuis 2017
- L'Agence de l'Eurométropole **s'implique dans plusieurs projets emploi Interreg**, notamment sur la question de la communication : plus d'une **trentaine de supports créés** depuis octobre 2016.

Les partenaires

- L'ensemble des 14 partenaires institutionnels de l'Eurométropole, notamment les services communication
- Les prestataires externes (vidéo, graphisme, évènementiel, etc.)
- Les partenaires du groupe communication du projet Compétences sans frontières / Grenzeloos Competent

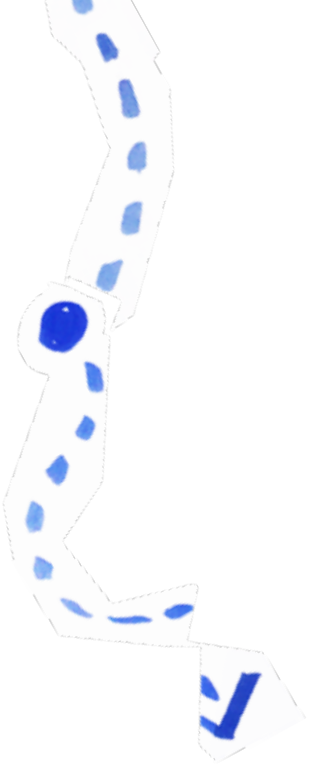

La plus-value transfrontalière

Il n'existe pas (ou peu) de source d'information transfrontalière. Des initiatives ont émergé ces dernières années (comme Eurometropolis News) mais restent peu connues. L'Eurométropole a un rôle à jouer dans la récolte, la vulgarisation et la transmission de l'information sur le territoire franco-belge. Elle est l'ensemblier, le trait d'union entre les trois versants (Métropole Européenne de Lille, Wallonie picarde et Flandre occidentale).

Communiquer sur le transfrontalier, c'est mettre l'accent sur une histoire, une culture et une réalité de terrain partagées par l'ensemble des habitants du territoire. C'est rappeler que les enjeux et les problématiques se rejoignent et qu'une action concertée est plus efficace et durable. Avant tout, une meilleure information transfrontalière fait tâche d'huile : en rapprochant les publics, elle permet la genèse de nouvelles initiatives et expérimentations.

Les objectifs

- Développer la visibilité et la notoriété de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, augmenter son audience pour un meilleur partage de l'information
- Récolter, vulgariser et résumer les informations et données transfrontalières en un lieu unique et via les outils de communication de l'Agence pour faciliter la compréhension auprès des citoyens
- Se rapprocher des citoyens et les rendre partie prenante des actions eurométropolitaines, réduire le fossé qui les sépare du GECT et de ses activités
- Rallier de nouveaux publics à la cause transfrontalière, notamment les jeunes
- Adapter notre communication aux publics pour être plus pertinent et performant

ACTION 1.

Un site web de référence pour la question transfrontalière

Le site web de l'Eurométropole a connu de nombreux développements depuis 2012. Dans sa première version, il était d'abord très institutionnel : il correspondait à une phase de création de l'Eurométropole, il fallait expliquer ce qu'était ce premier GECT, format de gouvernance inconnu jusqu'alors. Durant les quatre dernières années, le point de focalisation a donc lentement évolué pour inclure de plus en plus les citoyens et mettre en lumière les initiatives avec un impact sur leur quotidien.

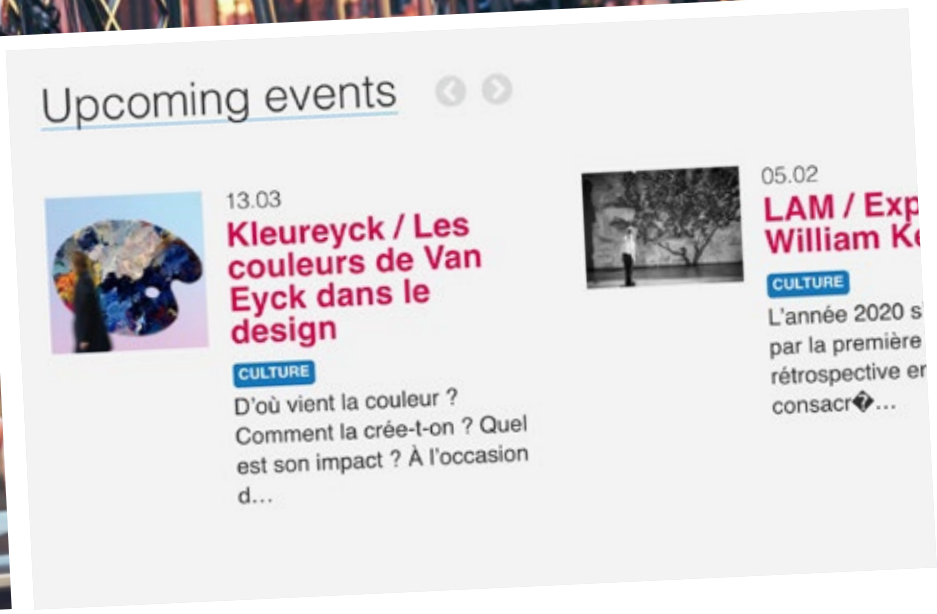

En janvier 2020, le nouveau site web trilingue (français / anglais / néerlandais) est publié. Qu'a-t-il de plus ?

- Une page d'accueil plus claire et plus riche,
- Un **agenda plus complet et plus visible**, en haut de page, avec des mots clés pour retrouver les contenus selon leurs thématiques,
- Des **actualités et des articles de fond**, avec des possibilités de contenus enrichies : téléchargement simplifiés (les utilisateurs du site peuvent désormais plus facilement accéder à des PDF, par exemple) et la possibilité d'intégrer des vidéos,
- Des catégories moins nombreuses et une organisation plus simple focalisée sur les besoins pragmatiques des citoyens. La page transports est, depuis l'existence du site, la plus consultée par les internautes. Par souci de cohérence, on la retrouve directement en page d'accueil,
- Des pages institutionnelles allégées et davantage illustrées,
- Une plus grande place pour la **documentation et la presse**, avec de multiples hyperliens,
- Un **abonnement à la newsletter** accessible directement sur la première page.

Le site avait vocation à être étayé au cours de l'année 2020 avec des informations pratiques sur des sujets du quotidien (emploi, formation, législations, logement, vie quotidienne …) mais la crise Covid-19 a changé les priorités.

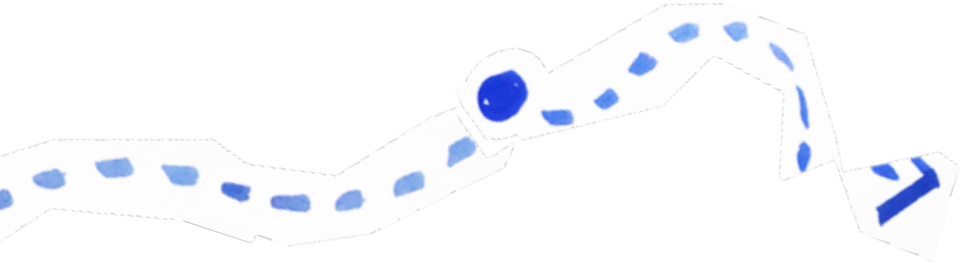

En lumière !

L'Eurométropole devient **une référence pour le transfrontalier** auprès des citoyens franco-belges : plus de **250 000 visiteurs** sur le site de l'Eurométropole entre 2017 et 2020. Un nombre en croissance régulière, et qui a particulièrement augmenté entre mars et décembre 2020 (Covid-19).

ACTION 2.

Le développement des réseaux sociaux

L'Eurométropole a développé l'ensemble de ses réseaux sociaux depuis 2017. Chacun avec leurs spécificités, ils répondent à différents publics et différentes problématiques.

Facebook est utilisée comme lien direct avec le citoyen : ils peuvent commenter, répondre, poser des questions avec davantage d'instantanéité et de réactivité de notre part. On y partage de nombreuses initiatives de l'Eurométropole, des partenaires ou même extérieures au territoire, des bonnes initiatives locales ou inspirantes. Seul pré-requis : être pertinent pour un public transfrontalier. Les contenus sont publiés dans les deux langues (français et néerlandais) systématiquement. Pendant le confinement, la page a relayé l'ensemble des informations du site web de l'Eurométropole directement auprès des citoyens (plus de 300 partages en tout rien que sur le mois d'octobre 2020).

https://www.facebook.com/eurometropolis/

Deux pages **Twitter** existent: une en français (@EurometropoleFR) et une en néerlandais (@EurometropoolNL). On y partage majoritairement les informations politiques ou à destination des journalistes : on peut facilement y identifier les élus et relayer les informations de nos partenaires institutionnels.

Une page **LinkedIn** a été créée : elle est utilisée pour les sujets professionnels et moins grand public, les relations avec les entreprises notamment.

Le compte **YouTube**, actif depuis plus de huit ans, servait davantage de stockage pour les vidéos que comme véritable outil de communication. Avec l'évolution de la communication et la création, avec les prestataires, de contenus vidéos, la chaîne s'est développée. Aujourd'hui, on y retrouve des interviews mais aussi des vidéos explicatives sur l'Europe, des after-movies sur les évènements phares, la promotion des Blue Walks ou de la culture …

www.youtube.com/user/eurometropolis/videos

Inaugurée en 2019, la page **Instagram** de l'Eurométropole met en lumière le territoire sous toutes ses coutures. Chaque semaine, sous forme de triptyque, trois images sont publiées (une en Wallonie, une en France et une en Flandre) mettant en valeur une thématique spécifique (braderie, nature, eau …) en lien avec l'actualité. Les images partagées sont issues de pages de photographes professionnels locaux ou de simples citoyens. L'idée est de montrer la diversité et la beauté du territoire franco-belge. Pour l'instant en pause, la page reprendra en 2021.

www.instagram.com/lifeintheeurometropolis/

En lumière !

Une **communauté de transfrontaliers sur Facebook.** La page de l'Eurométropole est suivie par plus de 1250 utilisateurs. Du contenu y est publié presque tous les jours et est régulièrement partagé. C'est aussi un espace d'échange pour les citoyens : l'Eurométropole répond directement à leurs questions pratiques.

ACTION 3.

Des newsletters d'information récurrentes et ponctuelles

L'outil de communication de l'Eurométropole avec le plus de portée, c'est sa newsletter mensuelle d'information, le **Flash Info Eurometropolis**. Conçue en 2014 pour résumer l'action de l'Eurométropole (elle se concentrait surtout sur des évènements passés), elle a beaucoup évolué lors des dernières années.

Le format a été raccourci pour être **plus rapide à lire et plus percutant.** Des photos et des couleurs sont venues égayer le graphisme pour éviter de tomber dans une lettre trop institutionnelle. Surtout, le contenu s'est affiné : plutôt que de parler constamment de réunions passées, le Flash Info est devenu un des vecteurs principaux pour **annoncer les grands rendez-vous, partager les initiatives des partenaires franco-belges et donner des idées de sorties** grâce à un agenda riche et diversifié (culture, évènements professionnels, énergie, eau …) en partenariat avec Eurometropolis News. Des articles de fond sont aussi partagés, des interviews, des contenus interactifs (notamment grâce à l'intégration de vidéos qui permet de faire les liens entre les différents réseaux sociaux de l'Eurométropole).

La newsletter fonctionne comme une porte d'entrée vers l'information de l'Eurométropole. Pour apporter des compléments, elle renvoie régulièrement vers le site web, permettant d'offrir une lecture rapide ou plus détaillée – **les deux supports se complètent**. Enfin, la newsletter est un lien majeur entre l'Agence de l'Eurométropole et la presse : c'est par son biais qu'on informe des temps forts et qu'on partage les contenus pertinents pour les citoyens.

Au-delà des newsletters mensuelles, des mailings plus ponctuels ont aussi été utilisés pour continuer d'informer les citoyens dans des circonstances spécifiques : c'est le cas notamment durant la **crise Covid-19**, où **l'Eurométropole a tenu au courant l'ensemble de sa base de données par le biais de bulletins d'informations transfrontaliers réguliers**. Ils ont permis notamment d'y voir plus clair sur les réglementations différentes selon les territoires et changeantes dans le temps.

Une base de données de plus de **3 500 citoyens**, élus, journalistes, associations, entreprises ...

Entre mars et novembre 2020, **8 newsletters dédiées à la crise Covid-19** sont envoyées pour informer les citoyens. L'Agence de l'Eurométropole est la première institution à proposer des récapitulatifs transfrontaliers.

ACTION 4.

La création de contenus pédagogiques : une clé de compréhension pour le grand public, les partenaires et les élus

Bien informer passe avant tout par bien expliquer : personne ne retiendra une information qu'il ou elle ne comprend pas. L'Eurométropole a souhaité renforcer le lien avec les citoyens en produisant **de multiples outils et contenus pour expliquer,** sans grandiloquence et sans parti-pris, des actions de ses partenaires ou des réalités de terrain.

Le triptyque d'évènements **'Europe : je t'aime, moi non plus ?'** a été un véritable tournant en termes de communication à ce niveau. Nous souhaitions **sortir des codes établis**, des discours européens parfois flous, revenir à la base, c'est-à-dire l'habitant et ses préoccupations quotidiennes. Parmi les contenus réalisés :

- une **vidéo pédagogique** pour expliquer le vote européen (en quoi il impacte le quotidien des habitants, même s'ils ne le réalisent pas, et sur quelles thématiques il influe),
- un **résumé d'1mn30** sur le modèle d'un récapitulatif de série télévisé pour refaire l'histoire des consultations citoyennes,
- des **interviews d'influenceurs** pour mieux comprendre les enjeux européens.

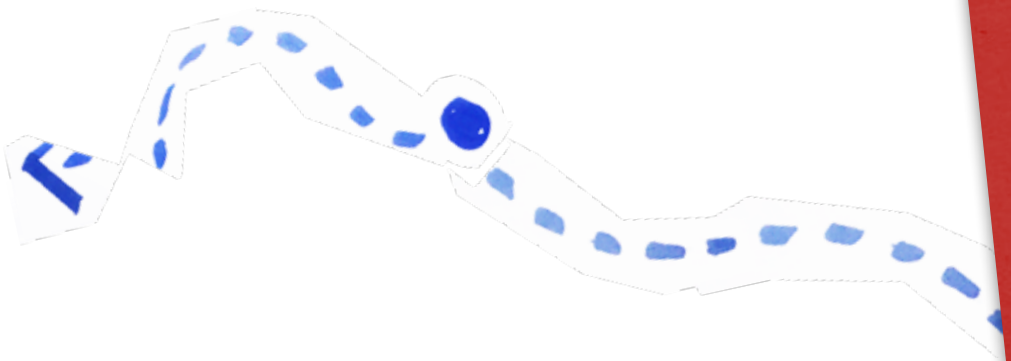

Du côté de la mobilité, la campagne d'affichage **'Bouge dans ton Eurométropole'** résumait l'offre disponible : train, bus, métro. Un flyer 4 pages reprenait l'ensemble des moyens de transport et des sites associés, avec par exemple des bons conseils sur les offres préférentielles, les navettes, les tarifs réduits …

Pour l'emploi, l'Eurométropole était impliquée dans la communication du projet emploi Interreg V **'Compétences sans frontières'.** Elle a participé à la rédaction et réalisé la conception graphique de nombreux outils en collaboration avec les partenaires :

- un **flyer récapitulatif** du projet, une première fois en 2016 puis mis à jour fin 2020. A destination des demandeurs d'emploi et des entreprises, il résume simplement le but du projet, les outils mis en place et les sites à consulter,
- un **guide entreprise** pour expliquer aux employeurs les différences entre Belgique et France, pour les diplômes, les lois relatives de travail, mais aussi donner des conseils pour une intégration réussie d'employés de l'autre côté de la frontière,
- Pour les partenaires du projet, en interne, un **document de capitalisation** sur trois ans reprenait les chiffres clés, les réussites, les grandes dates : il a permis de valoriser ce qui a été fait et d'informer uniformément les nombreux partenaires.

Enfin, entre mars et décembre 2020, l'Eurométropole a compilé et mis régulièrement à jour l'ensemble des informations et des réglementations disponibles relatives au confinement et au Covid-19. Face au manque d'information consacrée aux transfrontaliers, l'Agence a travaillé sur **un document unique pour informer au mieux les habitants du territoire**, souvent perdus devant la masse d'information qui divergeait selon le pays. Notre récap en une page a même servi d'inspiration pour d'autres GECT qui ont reproduit le concept.

En lumière !

Et si on vous expliquait le vote européen ? En mars 2019, l'Agence de l'Eurométropole crée une vidéo pédagogique et décalée pour expliquer simplement ce qu'est le vote européen et à quoi il sert.

ACTION 5.

« L'Eurométropole, c'est quoi ? » : les interventions auprès des différents publics

Au-delà des outils développés pour mieux expliquer l'Eurométropole et ses actions, de nombreuses interventions en présentiel ou en digital ont eu lieu ces dernières années. L'objectif : **aller au contact des publics de l'Eurométropole**, étudiants, institutions européennes. S'ils ne peuvent venir à nous, c'est nous qui viendrons à eux.

Ces moments privilégiés permettent de **se confronter à la réalité de terrain**, et bien souvent à la méconnaissance de l'Eurométropole : mais que fait-elle, au juste ? Pour qui travaille-t-elle ? Et qui est derrière cette Eurométropole, c'est l'Europe ? Une grande partie des membres de l'Agence est intervenue, à différents moments, dans des écoles du supérieur (Howest, Kulak, HELHA …) dans le cadre de projets transfrontaliers. Pour présenter l'Eurométropole, on table parfois sur des présentations interactives, qui intègrent le public.

Dans le cadre de **Cap Innovaction**, un projet qui réunit trois formations en tourisme en France, en Wallonie et en Flandre, les élèves participaient par exemple à une carte vivante du territoire : une façon décalée de leur faire découvrir les villes et villages parfois inconnus, qui pourtant se trouvent à quelques kilomètres. Le cours sur l'Eurométropole préparait aussi les élèves à la collaboration transfrontalière en mettant en lumière la culture et l'histoire communes aux trois versants.

En octobre 2020, l'Eurométropole a aussi participé à l'**European Week** pour présenter son initiative 'Europe : je t'aime, moi non plus ?' et le processus de création de l'Espace Citoyen de l'Europe.

Cap Innovaction, ce sont plus de 500 étudiants depuis 2016 qui travaillent par groupes mixtes pour proposer une offre touristique originale sur le territoire de l'Eurométropole.

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

- Plus clair, plus compact, plus proche du citoyen : le nouveau site web (www.eurometropolis.eu) inauguré en janvier 2020 a permis d'offrir un espace d'information clair et direct au citoyen. Mieux ! Entre mars et décembre 2020, il a servi de point de référence transfrontalier pour les questions liées au Covid-19. L'Eurométropole a été la première entité à proposer un récapitulatif clair et complet sur l'ensemble des questions transfrontalières durant la crise sanitaire.

- La page Facebook de l'Eurométropole a pris beaucoup d'ampleur grâce aux publications quasi quotidiennes sur l'actualité de terrain et les nombreux évènements et initiatives. L'échange avec les citoyens est régulier via les commentaires et les réactions. Les contenus sont variés : vidéos, renvois vers des articles, visuels récapitulatifs, agenda …

- La base de données de la newsletter a connu une croissance exponentielle : en quatre ans, le nombre de destinataires a triplé pour atteindre aujourd'hui plus de 3500 citoyens, élus, journalistes, … Le Flash Info Eurometropolis reste l'outil de communication le plus efficace de l'Agence en termes de retours (taux d'ouverture moyen au-dessus de 35%) et l'outil de mailing permet de gérer aujourd'hui facilement les envois d'invitations, de récapitulatifs (comme pour la Covid), de documents pédagogiques.

- Dans le cadre du projet emploi Interreg V 'Compétences sans frontières', la communication auprès des demandeurs d'emplois et des entreprises a été efficace. Près de 350 demandeurs d'emploi ont été formés, 230 personnes ont participé à des journées découverte pour mieux connaître les métiers des secteurs textile, agro-alimentaire et éco-construction des deux côtés de la frontière.

- L'important c'est de capitaliser : après de grands évènements, l'Eurométropole a pris l'habitude de réaliser des 'after-movies'. Ils retranscrivent l'ambiance et résument les échanges pour ceux qui n'avaient pas participé. Ce type d'outil a permis d'un côté aux citoyens de continuer à s'impliquer dans la dynamique des consultations européennes même s'ils avaient manqué une réunion et de l'autre de résumer l'action du GECT sur un format court et facile à partager.

- Les retours presse n'ont jamais été aussi nombreux. Après plus de dix ans d'existence, l'Eurométropole apparaît de plus en plus dans la presse régionale : davantage de présence sur le terrain, des évènements à plus grande échelle et une stratégie de communication plus décalée ont payé. A la clé : une participation accrue et plus diverse lors des évènements.

- La parole aux citoyens : finis les grands discours, sur les dernières années, ils sont revenus au centre de la communication de l'Eurométropole. Pendant la crise sanitaire de 2020, des interviews font remonter le quotidien des transfrontaliers confinés ; en amont du vote européen, on interroge les passants dans la rue ou des influenceurs issus de tous horizons sur ce que l'Europe veut dire pour eux …

- Le choix de produire des contenus moins institutionnels s'est révélé gagnant : en mars 2019, notre vidéo pédagogique sur la question du vote européen génère plus de 25 000 vues. Les Facebook Live sous forme de jeux pour Europe je t'aime moi non plus sont eux aussi visionnés plus de 22 000 fois.

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

- La crise Covid-19 a logiquement entraîné l'annulation ou le report de nombreux évènements grand public en 2020, qui auraient permis d'entretenir le lien de proximité entre l'Eurométropole et les citoyens. Par exemple la fête Parc Bleu, grand rassemblement gratuit et ouvert à tous originellement prévu en septembre, n'aura pas lieu avant l'été 2021.

- Nous avons encore de grosses difficultés à mobiliser les plus jeunes lors de nos rencontres. Si l'organisation d'évènements participatifs gratuits (à l'image des consultations citoyennes) a permis d'élargir le champ des publics touchés, force est de constater que les 18-25 ans restent peu représentés, en dépit des efforts réalisés pour moderniser les outils et les méthodes de communication.

- La notoriété de l'Eurométropole, bien qu'en net progrès, reste cependant trop faible. Bon nombre de personnes rencontrées confondent encore Eurométropole et Métropole Européenne de Lille : il faudra travailler à bien distinguer leurs images et leurs missions, différentes mais souvent complémentaires.

- La pluralité des partenaires, des thématiques de travail et des publics cibles, aux attentes et besoins différents (élus, entreprises, institutions, citoyens, Europe …) peut être un frein. Il est souvent compliqué de toucher l'ensemble des publics et les sujets ont tendance à se cannibaliser entre eux.

- La priorisation des informations est un axe d'amélioration : il faudra optimiser les informations reçues pour pouvoir les exploiter au mieux. Beaucoup de sujets passent à la trappe faute de temps ou d'un relai qui n'a pas été fait. Les réseaux entre partenaires, notamment des services communication, gagneraient à être renforcés. Il manque parfois de personnes contact / référence dans les institutions partenaires.

- Certains outils sont encore trop peu utilisés : ça fonctionne bien sur Facebook et Twitter, mais la chaîne YouTube reste discrète, le compte LinkedIn n'a pas encore trouvé son rhythme et la page Instagram est en pause.

ET APRÈS ?

Pour 2021, le site web est au cœur du grand projet information / communication. Au-delà de la première page d'informations et de l'agenda, l'équipe de l'Agence travaille depuis fin 2020 pour **réorganiser et re-penser l'ensemble des contenus disponibles** autour d'un site portail riche et organisé. Ambition : fournir le plus d'informations pratiques aux citoyens, renvoyer vers les bons interlocuteurs, tout en prenant en compte les contraintes techniques et temporelles d'actualisations fréquentes. Une campagne de communication, envisagée début 2020 mais freinée par la crise Covid-19, pourra être développée.

Ca continue aussi pour les réseaux sociaux : l'Agence va réfléchir à un **plan de communication annuel pour mieux anticiper les grands évènements et mieux distribuer l'information sur l'ensemble de ses réseaux. Des vidéos pratiques sur l'emploi transfrontalier** (dans le cadre du projet Interreg V 'Compétences sans frontières') viendront enrichir la chaîne YouTube. Sur Facebook, en partenariat avec Eurometropolis News, des **interviews 'coup de cœur' d'habitants de l'Eurométropole** (axées sur un lieu, un restaurant, un musée …) mettront en lumière des endroits méconnus et des profils atypiques.

Avec le lancement prévu en 2021 de l'Espace Citoyen de l'Europe (ECE), de nouveaux contenus seront par ailleurs développés pour **mettre en lumière cette initiative et attirer les citoyens volontaires**.

Dans la lignée du parti-pris par l'Eurométropole depuis 2017, le **citoyen restera la cible principale**. Objectif : continuer de l'intégrer à l'ensemble des projets, rendre le transfrontalier tangible et concret pour tous.

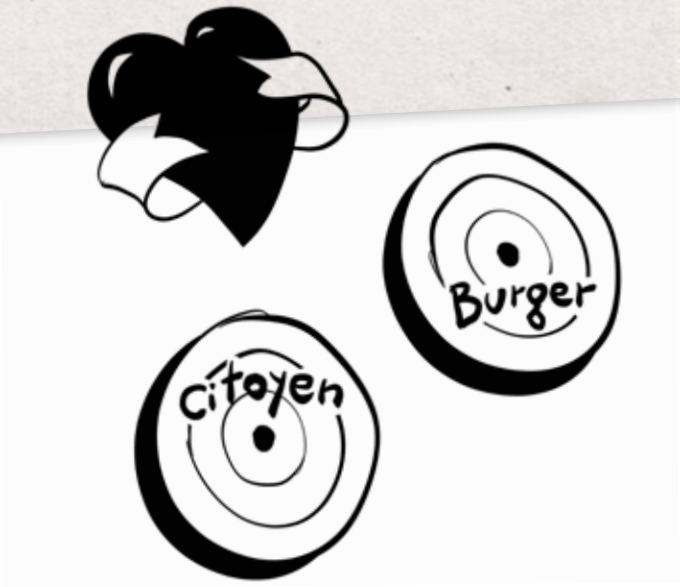

LA PLACE DU CITOYEN VIA ...

B. LE FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'historique

Dès son origine, l'Eurométropole a associé 80 membres de la société civile à son ambition de projet territorial pour qu'elle contribue ou réagisse à ses projets et qu'elle accompagne la dynamique eurométropolitaine sur le terrain. C'est ainsi que le 1er décembre 2008, on crée un « Conseil de développement transfrontalier » qui a pris **en 2009** le nom de **FORUM de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai**. Son siège est à Tournai (Office du Tourisme). Le Forum connait un système de présidence tournante par versant tous les deux ans.

Depuis l'avènement de l'Eurométropole 2.0, le Forum contribue, coanime ou participe à chacun de ses groupes actions.

Les éléments clés

- Une présidence tournante tous les deux ans représente à tour de rôle chaque sous-région de l'Eurométropole
- Une séance plénière composée de 80 membres (40 FR, 20 WA, 20 VL)
- De 2009 à 2020, la Forum a connu 6 présidents : Patrick Peugeot (FR), Philippe Luyten (WA), Philippe Vlerick (VL), Jean-François Dutilleul (FR), Sébastien Poliart (WA), Bob Bauwens (VL)
- De 2016 à 2020, une orientation de plus en plus « transversale » dans les travaux de la société civile amène la société civile à utiliser des méthodes et outils favorisant l'intelligence collective et la dynamique de groupe

Les partenaires

Les 80 membres du Forum sont issus de la société civile organisée dans les 3 versants :

- Conseil de développement de la MEL
- Conseil de développement de la WAPI
- Transforum (West Vlaanderen)
- + les membres indépendants

Parmi ceux-ci, 8 membres forment le Bureau du Forum, soutenu dans ses travaux par les coordinateurs des conseils de développement, de Transforum et de l'Agence.

La plus-value transfrontalière

Celle-ci réside principalement dans la mixité culturelle des membres du Forum. Elle s'exprime à travers les valeurs de convivialité, d'innovation, d'échanges de points de vue autour de l'idée de la frontière et des manières de la transcender. Le Forum ajoute une pointe d'originalité au fait transfrontalier grâce à l'investissement purement bénévole et volontaire de ses membres.

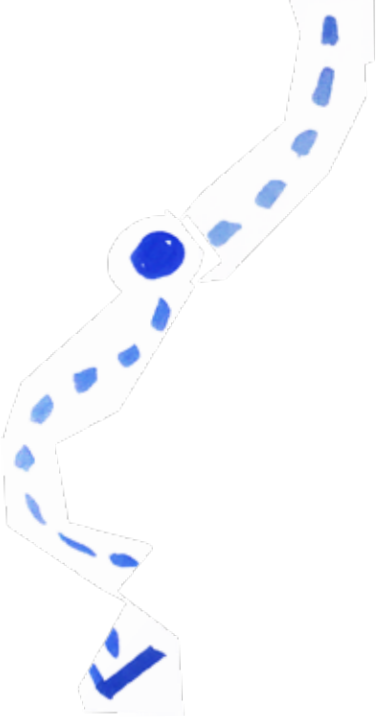

Les objectifs

- **A partir de 2016, faire évoluer le positionnement du Forum** qui va apprendre à mobiliser davantage les citoyens de l'Eurométropole.
- **Adapter la méthodologie aux nouvelles formes d'animation des grands groupes et marquer** les rendez-vous organisés par le Forum du **seau de l'intelligence collective**
- **Développer la citoyenneté participative** en faisant éclore les initiatives du Forum : exit les réunions « académiques » où seuls les représentants de groupe ont voix au chapitre. On facilite la participation de chaque membre de telle manière que chacun.e puisse s'exprimer sur le projet eurométropolitain.
- **Créer et étoffer des ateliers thématiques** pour s'informer et travailler ensemble sur des sujets amenés directement en séance par les membres.
- **Elargir le champ d'action du Forum pour apprendre à mieux se (re)connaître :** focus sur les centres d'intérêt des autres versants pour s'inspirer ou stimuler les initiatives qui font avancer la cause transfrontalière.

ACTION 1.

Les plénières évènementielles du Forum

L'idée de créer des groupes actions « mixtes » associant élus, citoyens et techniciens, qui feront l'originalité de la nouvelle Eurométropole 2.0. trouve son origine dans les discussions du Forum. Dès 2016, soutenu par l'Agence et grâce à une facilitation de l'animation de grands groupes, le Forum s'exerce **aux méthodes participatives**. Les nouvelles plénières vont alimenter une adhésion de plus en plus forte des membres du Forum : non seulement, la participation s'élargit à de nouveaux citoyens non-membres du Forum mais les acteurs de terrain constatent par eux-mêmes que la démarche créative par la base permet, dans un cadre d'intelligence collective donné, de générer des rencontres franco-belges fructueuses et de tisser de véritables liens entre acteurs dans la diversité, l'écoute et la collaboration.

7 séances plénières participatives et des ateliers de travail en séance

- La plénière de **mars 2017** à **l'Espace Wallonie picarde à Tournai** où on se remémore les 60 ans du Traité de Rome (1957) et les 10 ans du Traité de Lisbonne (2007) travaille **l'intention et l'engagement de la société civile dans les nouveaux groupes actions de l'Eurométropole 2.0.** Besoins, pistes d'actions et attentes des participants sont alors discutés en ateliers dont les thèmes respectifs correspondent à chacun des groupes actions de l'Eurométropole. A côté de ces domaines d'action, on retrouvera un **atelier « Culture et Tourisme »** témoignant de l'attachement de la société civile à ce thème rassembleur pour le projet de territoire.

- La plénière de **juin 2017** au **Stade le Cannonier à Mouscron** est dédiée à la co-création d'une **feuille de route pour les années à venir.** Les membres réalisent une rétrospective sur les 5 thématiques choisies par la société civile depuis un an de plénières participatives : Espace Bleu / Apprentissage des langues / Enseignement supérieur / Mobilité / Culture-tourisme. Répartis aléatoirement autour des 5 ateliers, on répond à la question **« Que voyez-vous dans ce groupe action ce qui l'aiderait à innover et à être précurseur ? »**. Au bout d'un temps d'échange, on change de table, selon son choix de préférence cette fois, pour discuter de **« Comment passer de l'idée-conception à l'intégration et à la réalisation de ces innovations? »**. La récolte des cinq ateliers sert à nourrir les groupes actions.

- **Les plénières de 2018 et 2019 qui se succèdent au Flanders Fields Museum d'Ieper (Ypres), au Musée 1302 de Kortrijk et dans les locaux d'IDETA surplombant l'Escaut (Tournai)** suivent le même processus de travail en ateliers permettant de fidéliser les membres au projet transfrontalier. On assiste progressivement à l'élaboration d'un noyau dur de participants qui vont alimenter activement les pôles d'activités de l'Eurométropole suivants : **mobilité, enseignement supérieur/ emploi/formation, Parc bleu, Europe citoyenne, pôle culturel transfrontalier.** A la demande de la MEL, le Forum élabore son plaidoyer sur le **« Schéma de Coopération Transfrontalière ».**

- La plénière de **février 2020 à l'Innovation Centre de la Haute Ecole VIVES (Kortrijk)** voit l'installation du nouveau Forum pour les années 2020 et 2021 sous la présidence de l'avocat Bob Bauwens. Ce dernier impulse un Forum de proximité où convivialité et interconnaissance sont les deux valeurs poussées en avant. Des « cercles d'intérêt » dont les thématiques proviennent directement des membres en séance concernent les matières suivantes : Culture, Recherche et Enseignement supérieur, Développement économique, Mobilité, Sport/Tourisme et Aménagement du territoire.

- Le 12 **novembre 2020**, la plénière qui aurait dû se tenir au Budascoop de Kortrijk pour profiter de l'ouverture du Festival Next sera réalisée **à distance via la plateforme QuaQua** qui permet le bilinguisme online. Cette séance va profiter de l'occasion pour analyser les réponses au **sondage** envoyé aux membres, **dédié aux conséquences et aux initiatives issues du contexte sanitaire.** Elle se clôturera sur l'animation d'un **regard croisé sur la frontière** entre la bourgmestre de Comines-Warenton (BE) et l'adjoint à la culture, au patrimoine et au 'Devoir de mémoire' de Comines France.

Un plaidoyer sur le « Schéma de Coopération Transfrontalière »

La remise au centre de la Culture transfrontalière au sein du dispositif des plénières au travers la mise en valeur et l'interconnaissance de l'Histoire commune du territoire.

ACTION 2.

Les Etats Généraux de la démocratie participative du 29.11.2017 (Negundo – Tournai)

Pour la première fois, les instances de la société civile organisée dans les trois régions de l'Eurométropole (CD MEL, CD WAPI et Transforum) se sont associées pour cocréer l'événement en mobilisant ensemble plus de **150 citoyens** autour des **questions de gouvernance participative. On y sert un double objectif :** celui de cocréer le programme de la 5ème présidence 2018-2019 du Forum qui passe à la Wallonie picarde (sous la présidence du jeune entrepreneur Sébastien Poliart) tout en renouvelant ses membres avec des participants « impliqués » dans le projet transfrontalier.

Un **dossier de presse « Plus d'un an de démocratie participative dans l'Eurométropole »** est distribué dans les fardes des participants et des journalistes invités.

Les Etats généraux de la démocratie se dispatchent en deux parties :

- **La table ronde « Il était une fois l'Eurométropole et la société civile »**
  Les quatre présidents de la société civile organisée de l'Eurométropole entament le débat autour d'une table ronde sur l'évolution des besoins de la société civile contemporaine.
  On diffuse ensuite le Micro-trottoir réalisé par le partenaire Notélé **« C'est quoi pour vous l'Eurométropole ? »** qui symbolise en un clin d'œil et avec un brin d'auto-dérision les réactions citoyennes les plus spontanées.

- **La pratique du cercle et le travail en ateliers « Comment porter la voix de la société civile au monde politique ? »**
  La méthode consiste à faire choisir par la centaine de participants présents les thèmes en séance et à se disperser ensuite dans la dizaine d'ateliers qui en découlent.

Ce qu'on retient de l'événement ?

- Une conférence de presse
- Une pédagogie de groupe participative
- Une série d'idées-actions pour 2018-2019 : concerts tournants transfrontaliers de musique dans les bars, cinéma transfrontalier, cafés citoyens améliorés, soirées étudiantes transfrontalières, petits salons de l'emploi transfrontaliers, organisation de balades urbaines et de randonnées transfrontalières de proximité, week-end découvertes des territoires, plateforme en ligne de démocratie et budget participatifs, tournois sportifs eurométropolitains, collaboration des soins hospitaliers entre eux, création d'un MOOC sur la mémoire commune, fédération de l'accueil des primo-arrivants, écoles frontalières secondaires à méthode alternative, …
- 10 interviews de participants répartis équitablement sur le territoire en ce compris l'interview de la facilitatrice font l'objet de petites capsules visibles sur le site internet de l'Eurométropole. Ils répondent à la question **« Comment créer des pont et tisser du lien ? ».**

Une redéfinition de comment porter la voix du Forum au monde politique :

Le but poursuivi pour soutenir la transition citoyenne des grands changements dans le monde, *c'est de créer du lien entre décideur et utilisateur, de réunir le haut et le bas.*

Comment ? *En générant du contenu de la manière la plus participative et horizontale possible de sorte que les décideurs acquièrent une plus grande conscience de ce qui se passe sur le terrain.*

L'Eurométropole, porte-voix des citoyen.ne.s et des élu.e.s de notre territoire

Comment créer des pont et tisser du lien ?

« On vient chercher de l'inspiration pour faire passer le message de la citoyenneté active ».

« Nos réflexions ne peuvent pas s'arrêter à la frontière »

« Coconstruire l'espace eurométropolitain et créer des espaces de participation concrète, c'est créer de la démocratie vivante ! »

« Réapprendre le bien commun »

« Interpeller le politique sur le besoin de l'écoute du citoyen pour qu'il se donne les moyens de réinventer son modèle politique »

« Créer des modèles de coopération ? C'est en renouant avec la confiance entre les gens et en repartant de l'humain : redonner du sens, de l'adhésion, des valeurs dans ce que les gens font ensemble »

« Arrêter les grandes machines institutionnelles technocratiques »

ACTION 3.

Les rencontres à distance du Bureau du Forum et le webinaire du 02 juillet 2020 (via l'application Teams) et la plénière du 12 novembre 2020

L'année 2020 aura elle aussi secoué les habitudes du Forum. « Impossible n'est pas Forum ! » pourrait-on comprendre de l'avis du noyau des 8 volontaires qui composent le Bureau du Forum. Faute de pouvoir se réunir en présentiel, le **Bureau du Forum** décide de se réunir **une fois par mois en visioconférence à partir de mai 2020**. De ces rencontres à distance, nait le souhait de trouver des méthodes 'palliatives' pour garder le contact avec les membres.

Une idée prend forme dans la concrétisation du Webinaire du 2 juillet **consacré aux déplacements transfrontaliers dont la gestion de part et d'autre de la frontière a déclenché une multitude de questions lors de la crise sanitaire.** On assistera à un véritable travail de co-construction pendant lequel une **méthode** et une **animation bénévoles, tri-régionales, participatives et expérimentales** auront boosté la créativité des membres du Bureau du Forum avec le soutien des équipes techniques d'accompagnement (les conseils de développement de la MEL et de WAPI, Transforum et l'agence). Sur un ton détendu entretenu par l'animateur de séance, Manu Guévart (directeur de Notélé et membre du Bureau Forum), une poignée de partenaires institutionnels et des membres actifs du Forum auront répondu aux questions :

- Que s'est-il passé dans l'Eurométropole depuis le confinement ?
- Mobilité transfrontalière : où en est la collaboration transfrontalière de notre territoire ?
- Mobilité douce : quel développement pour la « petite reine » dans l'Eurométropole ?

Si les activités programmées du Forum ont dû être annulées à la suite les unes des autres, le Bureau du Forum décide de maintenir la dernière plénière de l'année en la tenant à distance. L'objet est de pointer le focus sur l'avenir de la coopération transfrontalière de l'Eurométropole en termes de continuité de service, d'application des directives européennes, de santé publique et d'éducation.

Afin de préparer cette rencontre, un questionnaire au sujet de l'impact des mesures sanitaires sur la mobilité à la frontière est envoyé aux membres pour sonder les aspects suivants :

- Les frustrations engendrées ?
- Comment on se réinvente dans l'avenir ?
- Quel régime d'exception pour le transfrontalier ?
- Pistes futures de travail dans les plans d'action du Forum ?

En lumière !

7 réunions en distanciel du Bureau du Forum
Deux grands webinaires (juillet et novembre)
dédiés aux membres du Forum
Une participation au sondage (créé par le Bureau du Forum)
sur l'impact de la crise sanitaire de près de la moitié des membres.
9 transfrontaliers sur 10 réclament un régime
d'exception pour la zone transfrontalière.

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

- **Début de l'ère participative du Forum : expérience pratique, intelligence collective et plus de retour en arrière possible !**

- A mi-parcours de l'expérience collaborative des membres du Forum, une **évaluation « en life »** positionne les participants en arc de cercle selon leur **degré de satisfaction**. Chacun.e est alors interrogé pour expliquer en quelques mots sa propre réflexion. Les retours des participants donnent des avis allant de +/- à +++ parmi lesquels aucun avis négatif ne s'est donné à entendre. On souligne une volonté forte d'un non-retour en arrière. Ce type de bilan est renouvelé au moyen d'enquêtes de satisfaction post-plénières. Les résultats obtenus convergent dans le même sens.

- Le Forum conclut sur la **plus-value du processus itératif des plénières** basé sur les pratiques de développement de **l'intelligence collective du groupe** permettant à la société civile de s'exprimer et de se faire entendre plus sereinement et de s'engager plus ouvertement. Et depuis 2020, cela passe aussi par les **rencontres on line et l'imagination renouvelée sur des pratiques transfrontalières à innover** dans un contexte inédit.

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

- Faire émerger l'intelligence collective d'un groupe donné nécessite la poursuite d'une mission commune, de la rigueur, de la régularité et du sens commun et donc un travail en profondeur en amont de tout événement participatif. **Si la contagion positive prend dans les faits et démontre un regain d'investissement des membres du Forum, un nouveau souffle est nécessaire pour renouveler le noyau dur du Forum.** On commence à l'apercevoir doucement mais l'effort doit être poursuivi : une féminisation et un rajeunissement des « cadres » de la société civile formeraient une plus-value d'envergure montrant ainsi l'exemple à répliquer dans d'autres GECT d'une société civile organisée, moderne, inspirante et adaptable aux grands changements.

ET APRÈS ?

L'arrivée de l'avocat Bob Bauwens, nouveau président flamand du Forum de la 6ème mandature 2020-2021, amène un centrage du Forum sur la redéfinition du lien convivial en transfrontalier.

Son Leitmotiv pour 2020-2021 : rapprocher le Forum des trois instances de la société civile du territoire, des collaborateurs de l'agence et des jeunes publics ; apprendre à se connaître par le biais de moments culturels où le plaisir d'être ensemble prend de l'ampleur, profiter des activités touristiques offertes par le Parc Bleu pour découvrir l'Eurométropole et enfin devenir le haut-parleur d'initiatives transfrontalières citoyennes originales auprès des relais politiques.

L'année 2020 marquée par l'avènement COVID-19 marquera les esprits des membres du Bureau du Forum qui engendrent un autre type de dynamisme : les rencontres on line se multiplient et le focus est nettement tourné sur les activités citoyennes du futur en transfrontalier. On attend avec impatience de pouvoir ressortir et de parcourir le Carré Bleu à la découverte de ce bassin de vie commun qu'est l'Eurométropole.

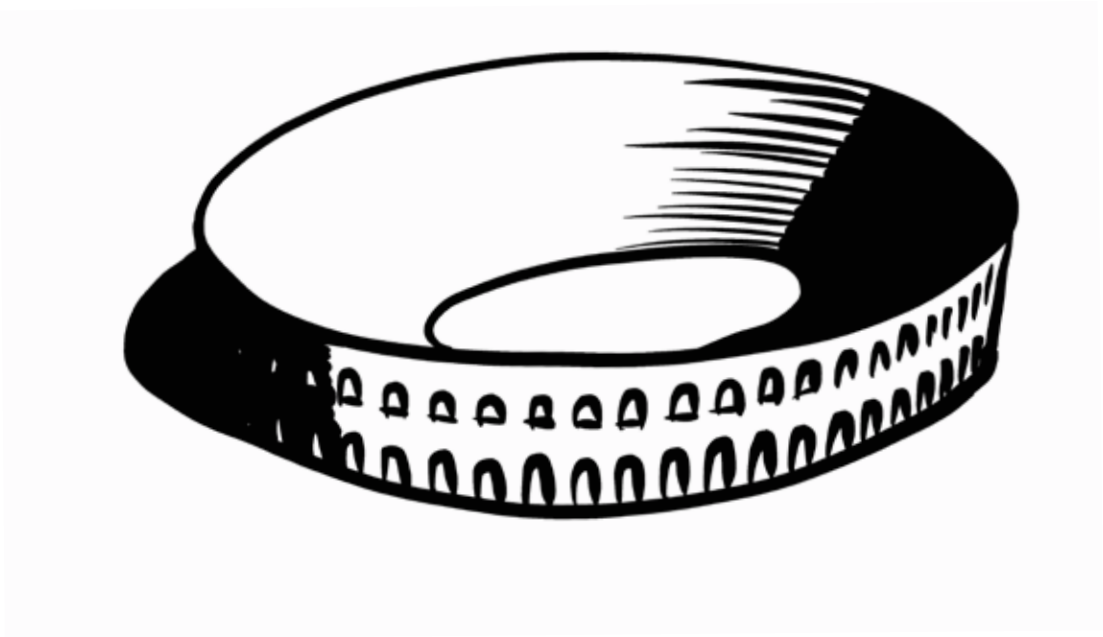

LA PLACE DU CITOYEN VIA ...

C. L'EUROPE CITOYENNE

L'historique

Mettre l'Europe à la portée des gens qui l'habitent relève aujourd'hui de la « Mission impossible ». Au mieux, on fait semblant de s'y intéresser. Au pire, on s'en fout. **Tout commence par une opportunité politique entre avril et octobre 2018 : le président de la République française Emmanuel Macron lance un appel aux Etats-membres pour organiser des consultations citoyennes sur l'avenir de l'Europe (CCAE).** Le mot d'ordre est de renverser l'idée d'une Europe trop éloignée des préoccupations des citoyens et de stimuler la participation aux élections européennes de mai 2019. L'Eurométropole se saisit de cette opportunité pour réunir des habitants franco-belges à 3 reprises entre octobre 2018 et décembre 2019. L'idée est de discuter librement des attentes citoyennes européennes au départ des émotions, positives ou négatives.

Les éléments clés

L'Eurométropole reçoit le prix du public du Comité européen des Régions à destination des GECT qui vise à reconnaître et à donner de la visibilité aux meilleures pratiques des GECT en Europe, pour son projet « De la consultation citoyenne à l'Espace Citoyen de l'Europe, le vase communicant de l'Eurométropole entre l'Europe et les citoyens ».

Les partenaires

- Les citoyens de l'Eurométropole,
- le Forum de la société civile,
- des équipes de facilitateurs professionnels,
- des équipes de communicants freelance,
- des chercheurs de l'unité sciences po de l'UCL Mons,
- la MOT et l'Institut Jacques Delors,
- des think tanks européens et les centres 'Europe Direct'.

Pourquoi une consultation citoyenne à partir de l'Eurométropole ?

Parce qu'en tant que GECT, elle est la forme d'organe européen le plus proche des citoyens. Elle est l'échelon de collaboration entre le niveau local (les communes) et le niveau européen (les institutions européennes) : connecteur, catalyseur, médiateur, facilitateur, coordinateur,... elle a la capacité de rassembler autour d'elle des citoyens, des élus, des associations, des institutionnels, … français et belges pour dépasser ensemble les problèmes dus aux frontières politiques (transnationale ou transrégionale). Rappelons qu'une personne sur trois vit dans une zone transfrontalière en Europe et que le Comité des Régions de l'UE a compris le message que c'est à travers la mobilité transfrontalière que l'Europe a le potentiel de renforcer ses propres liens.

Les objectifs

- **Rapprocher dans les deux sens,** les institutions européennes et les citoyens par un mécanisme pérenne d'intelligence collective appliquée.
- **Créer des contextes qui font découvrir aux citoyens de tous ordres qu'il y a moyen de travailler ensemble de manière naturelle, inclusive, respectueuse et avec plaisir.** Le principe est simple même s'il respecte un cadre protecteur dit « agile » : on crée un climat de confiance pour se focaliser sur les complémentarités culturelles et d'opinions.
- **Questionner l'expérience des participants sur l'Europe pour les rassembler dans un processus de co-construction au lieu de les disperser dans des combats d'idées stériles.**

ACTION 1.

Sonder la société civile de l'Eurométropole

Avant notre Consultation Citoyenne sur l'Avenir de l'Europe (CCAE), nous souhaitions d'abord sonder notre société civile et la mettre à l'épreuve de ses envies. Pour la préparer à cette aventure, l'Agence a mis en place trois ateliers citoyens de proximité en visant les jeunes générations. La question ouverte: **En quoi une consultation citoyenne sur l'avenir de l'Europe vous donnera-t-elle envie de venir ?** La réponse qui en ressort est typiquement le reflet de la spécificité culturelle nordiste.

« Il nous faut une CCAE innovante, où chacun.e est placé.e sur un pied d'égalité, où les politiques/spécialistes ne sont pas sur une estrade, où la parole partagée compte, où on peut s'exprimer avec ses émotions, où l'on ne se sent pas obligé d'être des experts pour intervenir, pas seulement au moment des élections, à étape régulière, où l'on peut manger des frites, boire une bière et fêter la rencontre en musique. »

Le ton est donné. Il faut devenir créatif pour satisfaire l'ambition des citoyens-acteurs mobilisés à ce stade de l'expérience. **En conséquence, l'Eurométropole ne mettra pas en œuvre une CCAE comme prévue initialement mais bien une triple consultation citoyenne originale et disruptive avec une approche progressive dans chacune de ses trois régions.** Elle met ainsi à l'honneur **trois temps dans le dialogue : AVANT** (octobre 2018 à Tournai) – **PENDANT** (avril 2019 à Lille) et **APRES** (décembre 2019 à Kortrijk) **les élections européennes.**

En résumé : pas de consultation one-shot ni de débat sur les enjeux européens servis sur les plateaux par des experts. On va plutôt tester un **récit inédit et commun** entre des citoyens de 3 cultures différentes sur leur propre signification de l'Europe du quotidien et leur vision de celle de demain. Ainsi est née l'idée romantique du **triptyque événementiel « Europe je t'aime, moi non plus ? Les citoyens parlent à l'Europe »**.

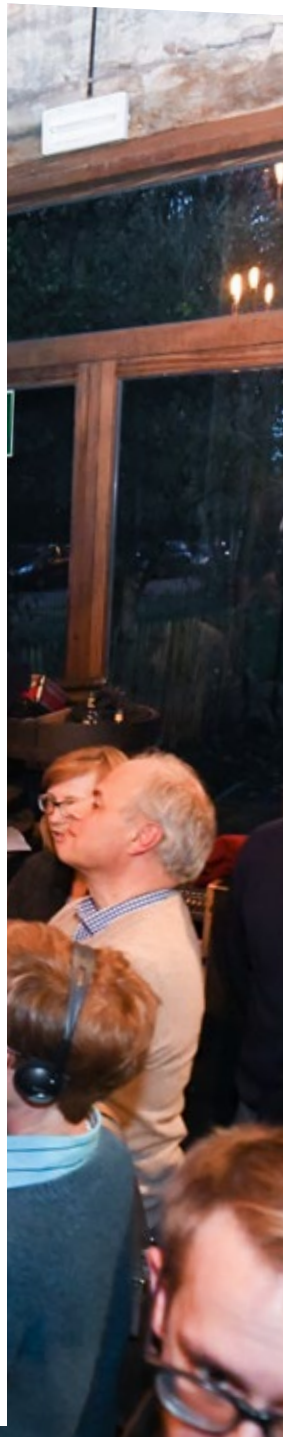

4 ateliers citoyens

à raison d'un par versant, élargis à tout Eurométropolitain désireux de s'investir, vont co-élaborer une formule-action qui va déboucher sur la trilogie événementielle :

« Europe, je t'aime, moi non plus ? ».

ACTION 2.

« Il était une fois l'Europe »

Europe : je t'aime, moi non plus #1 : le 27 octobre 2018 à Tournai, on plonge les participants dans le noir comme au spectacle. C'est pour écouter un conte archétypal sur la source de nos racines : « Il était une fois l'Europe ». **Objectif** : créer une base commune autour de la mythologie et récolter l'émotion brute des participants en réaction à ce qu'ils ont entendu. Puis vient le jeu de la marguerite pendant lequel on se positionne en fonction du **sentiment qu'on a de l'Europe : « Europe, je t'aime, un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout »** et on argumente à sa façon : expérience, slam, poésie, dessin. Les facilitateurs engagent ensuite le public à émettre le cri de l'Europe. C'est le sas de décompression pour laisser le champ libre à l'ouverture et à la créativité au moment du world café qui clôturera la session de réflexion. La question du **World Café : « Si j'avais le choix de redevenir Européen.ne, à quelle Europe est-ce que je dis oui ? Cette Europe à laquelle je dis oui, qu'est-ce qu'elle m'apporte ? »**.

Tout au long de la soirée, le président de la société civile organisée de l'Eurométropole interviewe avec son équipe un.e participant.e pour lui demander : **« Si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous apparaître et disparaître en Europe dans la seconde ? »**

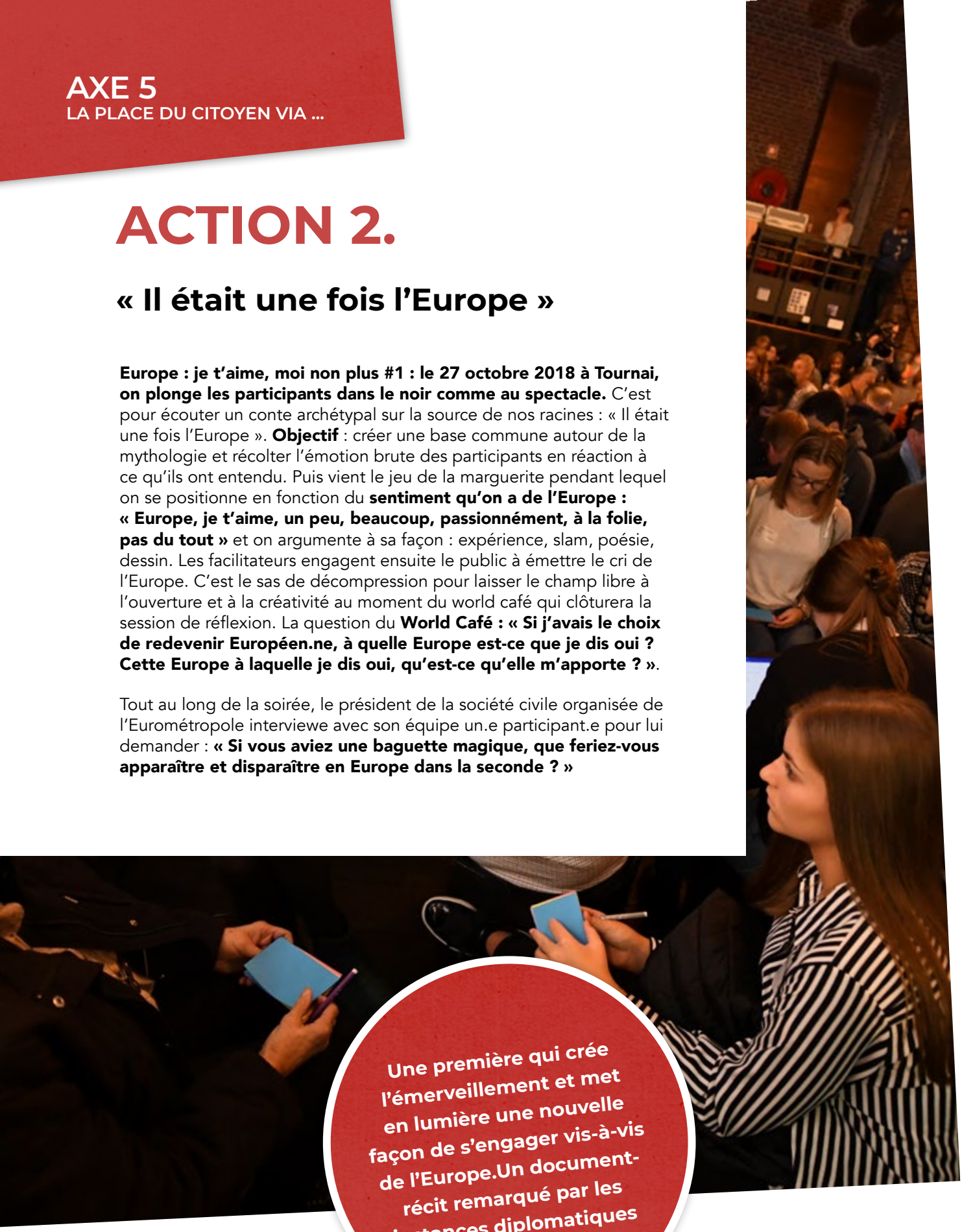

Une première qui crée l'émerveillement et met en lumière une nouvelle façon de s'engager vis-à-vis de l'Europe.Un document-récit remarqué par les instances diplomatiques des deux pays.

ACTION 3.

« Le Café de l'Europe »

Europe : je t'aime, moi non plus #2 : le 24 avril à Lille, les curieux, 'challengers d'Europe' et candidats pour la première fois aux élections sont invités lors du « Café de l'Europe » à parcourir les 4 saisons de l'Eurométropole. A chacune d'elle son jeu interactif. Au fur et à mesure de la séance, les participants font tomber les rideaux des saisons pour découvrir le reste de l'expérience.

On les accueille au printemps où on apprend à faire connaissance sous le thème de la question du vote européen. Vidéos pédagogiques, micros-trottoirs et activité brise-glace sont les outils pour ouvrir la session. Puis vient **l'été, avec le débat mouvant qui demande un positionnement physique : « En votant, j'ai un impact sur mon futur dans l'Europe.** Le côté des 'Oui', celui des 'Non' et encore des 'Je ne sais pas' discutent entre eux. L'énergie plus douce de **l'automne** les rassemble autour de poufs colorés. En petits groupes de 3-4 participants, **on répond aux deux questions : « Quelles influences ont donné forme à mon image de l'Europe ? » & « Qu'est-ce que ma génération peut apporter de spécifique pour le futur de l'Europe ? »**.

En **hiver**, le temps du resourcement et de l'introspection fait place à l'intention personnelle pour le futur. Les participants choisissent trois graines de plantes et écrivent sur un bâtonnet une intention pour chacune d'elle : **1) un rêve pour l'Europe, 2) un engagement/une action que je prends personnellement à mon échelle pour nourrir et contribuer à mon rêve d'Europe, 3) mon souhait-message vis-à-vis des politiques.** De retour au printemps pour clore la session, c'est le moment de planter dans le terreau fertile des idées, les **graines de rêves de l'Europe du futur qui vont préfigurer le jardin de l'Europe de la 3ème édition**.

Simultanément au déroulé de séance, le **« fritkot » (barraque à frites) du Facebook Live** réunit à trois reprises un citoyen, un 'décodeur' (influenceur européen, journaliste …) et un élu. Chaque versant (français, wallons, flamands) y est représenté. On déboutonne le col de la chemise, on se détend et on en profite pour manger une frite en direct. Les points de vue s'échangent ici sur l'actualité européenne (Marches pour le climat, Envies de la génération Z, Brexit, Crise des migrants, Développement durable, Métiers de demain…).

Une scénographie exceptionnelle, colorée et lumineuse, favorisant 'The Art Of Hosting », cet « Art de l'accueil » qui (re)donne envie de s'engager pour le projet européen.

Pour la première fois des primo-candidats aux élections européennes de diverses coalitions vont se mélanger aux citoyens et participer sur le même pied au design événementiel créé pour faciliter le dialoguer.

ACTION 4.

« Le Jardin de l'Europe »

Europe : je t'aime, moi non plus #3 : le 12 décembre à Kortrijk (Courtrai), on entre dans le Jardin de l'Europe du futur et ses tipis. Ici, toute idée fera du bon engrais pour coconstruire ce que va devenir « l'Espace Citoyen de l'Europe » permanent entre les citoyens de l'Eurométropole et ce que nous avons appelé la « galaxie européenne ».

En entrée de jeu, les participants forment une **carte vivante de l'Eurométropole** : on se positionne en fonction de sa région d'habitation, de travail et à l'endroit où on traverse une frontière (nationale ou linguistique). C'est après ce brise-glace qu'on va les faire bosser en trois temps évolutifs. On part des **réussites de l'Europe** en fusionnant au fur et à mesure des petits groupes de 3 jusqu'à 12 personnes (technique de la « Boule de neige »). Réunis en cercles de parole et d'écoute dits « Council » à 7 ou 8 personnes dans les tipis, on traverse les **défis identifiés à relever**. Les groupes se remélangent et c'est dans les tipis qu'on réfléchit par la **méthode du « Moi à ta place » (pour ouvrir le champ des possibles) sur ce qu'on va faire faire à l'Espace Citoyen de l'Europe.**

Pendant ce temps-là, **« le Barber Quizz » en Facebook Live** invitent les équipes composées d'un citoyen, d'un 'décodeur' (influenceur européen, journaliste …) et d'un élu à apprendre à connaître l'Europe en s'amusant.

Le carnet pédagogique du participant au service du projet : on y retrouve la trame, le récit et les méthodes d'intelligence collective employées.

La mise en orbite de la suite des événements : les citoyens s'inscrivent aux futurs ateliers qui vont mettre sur pied l'Espace Citoyen de l'Europe permanent au départ de l'Eurométropole, ce laboratoire socio-politique qui se réapproprie ludiquement le projet européen.

ACTION 5.

Les Ateliers créatifs pour coconstruire l'Espace Citoyen de l'Europe (ECE)

Naissance d'un collectif de plus d'une vingtaine de citoyens bénévoles et volontaires pour cocréer l'Espace Citoyen de l'Europe.

2020 l'année des défis du futur !

Programmés à partir du mois d'avril, ils auront été postposés entre septembre et décembre 2020. En présentiel au tout début et puis on line, sans transition.

Un dossier pédagogique **« De la consultation citoyenne à l'Espace Citoyen de l'Europe, le vase communicant de l'Eurométropole entre l'Europe et les citoyens »** retraçant l'aventure des trois consultations « Europe, je t'aime moi non plus ? » invite les volontaires de l'Eurométropole à constituer un collectif auto-apprenant qui va cocréer une manière idéale de dialoguer avec l'Europe. Ils sont un peu plus d'une 20taine à répondre à l'appel et proviennent majoritairement de la réserve des participants aux trois précédentes consultations.

La méthodologie employée est d'expérimenter, avec des facilitateurs de la gouvernance partagée, pour cocréer un parcours évolutif en intelligence collective à vivre tout au long de l'expérience qui perdurera une fois l'ECE lancé. En trois séances plénières – elles-mêmes préparées en petits groupes de travail en ligne qui font évoluer le concept – on développe le cœur du projet de l'ECE :

- Sa vision long terme, sa mission et les valeurs sur lesquelles elles reposent.
- Son fonctionnement général
- Sa gouvernance, les rôles à assumer et son mode opérationnel
- Son type de communication interne au collectif et externe vis-à-vis de l'Eurométropole et de l'Europe

Ambition visée : ouvrir le premier événement au public à la mi-2021.

4 ateliers citoyens et 5 groupes de travail

Pour engendrer les aspects stratégiques et opérationnels de l'Espace Citoyen de l'Europe. L'éclosion franco-belge d'une vision, d'une mission et de valeurs communes sur lequel repose le projet d'Espace Citoyen de l'Europe.

LE BILAN

LES GRANDES RÉUSSITES

Se donner les moyens de l'ambition citoyenne !

L'intérêt de la démarche est de s'associer à des professionnels de la facilitation et de la communication. C'est aussi de travailler main dans la main avec des académiciens, des think tanks et des groupements associatifs pour qui « l'Europe à la portée des citoyens » fait sens. Nos multiples partenariats nous ont aidé à retenir les plus belles traces du triptyque événementiel dans les **trois aftermovies** qui capitalisent sur ce qui a été produit. On résume en vidéos la pédagogie, le contenu, les méthodes employées, avec témoignages de participants à l'appui.

L'ensemble des productions des participants a été compilée et envoyée aux divers publics concernés : aux participants, aux instances diplomatiques franco-belges et européennes, à nos partenaires institutionnels. L'énergie mise au service du projet a d'ores et déjà mobilisé près de **300 personnes en présentiel et touché plus de 2000 personnes directement via les réseaux sociaux**. Désormais, l'Eurométropole crée de l'attente.

Cocorico !

Novembre 2020, l'Eurométropole se voit décerner la mention d'honneur des membres du jury **du Comité européen des Régions à destination des groupements européens de coopération territoriale (GECT)** qui vise à reconnaître et à donner de la visibilité aux meilleures pratiques des GECT en Europe, pour son projet d'Espace Citoyen de l'Europe permanent.

LES FREINS RENCONTRÉS & POINTS À AMÉLIORER

La réussite du triptyque « Europe, je t'aime, moi non plus ? » a été telle que les freins rencontrés vont plutôt se situer en termes d'aménagement de temps disponible pour perfectionner le design de ses événements participatifs. Cela étant, l'Agence pourrait davantage encore s'appuyer sur sa propre expérience de 'facilitateur' et monter en puissance sur les acquis engrangés en cours de route. Le gros défi qui s'annonce est sans doute la manière dont on va réussir à mobiliser les interlocuteurs directs de l'Europe. Aussi, nous nous employons maintenant à concentrer nos efforts de communication pour éveiller la curiosité et attirer la participation des acteurs européens et des médias mainstream.

ET APRÈS ?

« L'ESPACE CITOYEN DE L'EUROPE », le trait d'union manquant entre les institutions européennes et les citoyens.

Des trois rencontres citoyennes « Europe, je t'aime, moi non plus ? » est né le besoin de s'engager dans une consultation citoyenne **de proximité et permanente**. Il s'agit de retrouver une connexion entre le quotidien des citoyens et le niveau européen, grâce à une meilleure compréhension mutuelle. Ce sera la mission de l'Espace Citoyen de l'Europe dont le lancement est prévu dans le courant de 2021.

La mission cocréée ?

Créer les conditions d'un dialogue permanent et réciproque entre les acteurs européens et tous les habitants de l'Eurométropole.Vivre une expérience en intelligence collective et sensibiliser collectivement pour œuvrer à une meilleure interconnaissance entre les instances politiques, institutionnelles européennes et les citoyens.

Concrètement, vers quoi s'achemine-t-on ?

Deux à trois fois par an, sur le modèle d'un mini-Parlement citoyen européen, un groupe « force de frappe » composé de 10 Flamands, 10 Wallons et 10 Français tirés au sort dialogueront avec 10 figures de l'UE. Ces séances seront nourries par des événements festifs et itinérants dans l'Eurométropole qui ont pour but de faire de la pédagogie européenne.

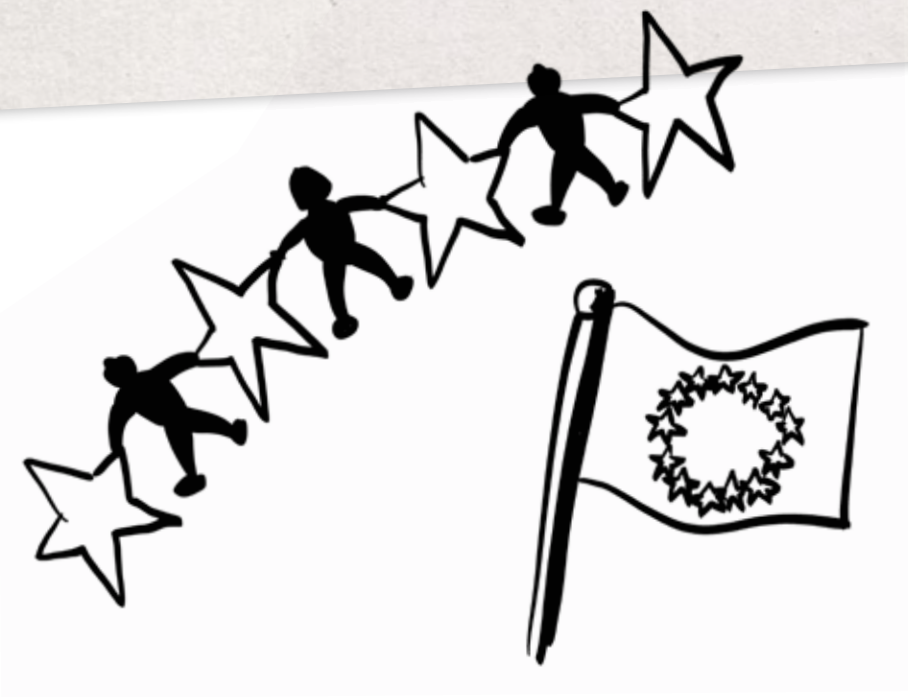

PARTIE

3

6 RESSOURCES HUMAINES & FINANCES

P. 188-203

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

A. L'ÉQUIPE

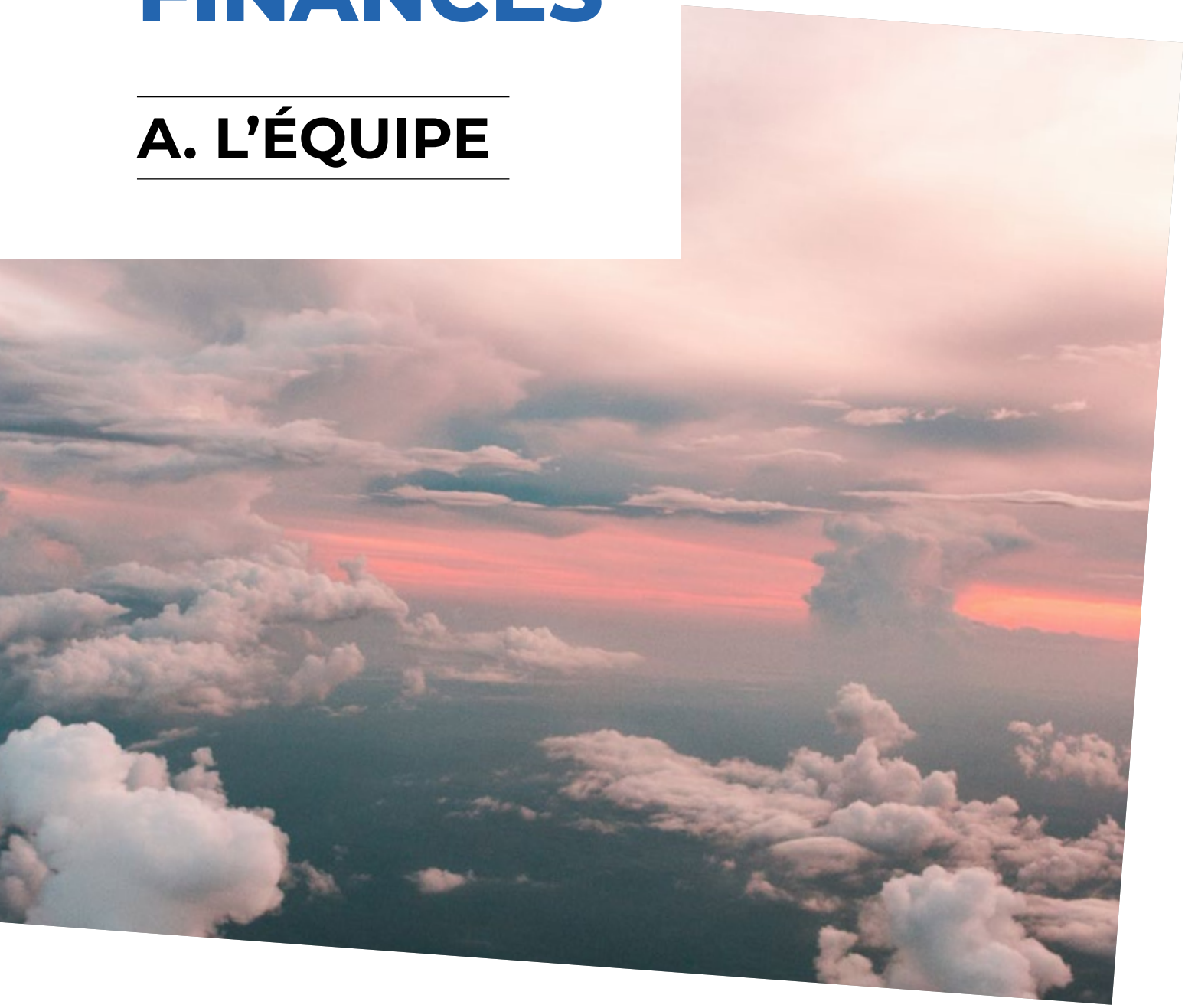

L'historique

2016 : Année de transition

Absence de Directeur pendant 8 mois puis arrivée au 02/05/2016 de **Loïc Delhuvenne** Directeur de l'Agence, coordinateur digital.

La réorganisation de l'agence autour du nouveau directeur et de 1 secrétaire, 3 coordinateurs, 1 chargé de projets, 1 chargé de communication, 1 chargé des finances, de l'administration et des ressources humaines est lancée.

Le 16 décembre 2016, l'Assemblée de l'Eurométropole, en tenant compte du projet global, des thématiques prioritaires restreintes et d'une organisation simplifiée préconisée, a validé à compter de 2017 un nouvel organigramme en correspondance avec le projet Eurométropole 2.0...

2017 : Année de la réalisation de cette nouvelle organisation

Ainsi, l'Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai 2.0. est composée d'une équipe de huit personnes au service de la communauté eurométropolitaine : cinq employés belges et trois employés français (6 agents en contrats indéterminés, 1 employé en contrat déterminé et 1 employé en contrat intérim jusqu'au 31/08/2017).

Arrivée de **Nathalie Inglebert** le 16/10/2017 chargée des finances, de l'administration et des ressources humaines.

Organigramme 2017

Agence de l'Eurométropole

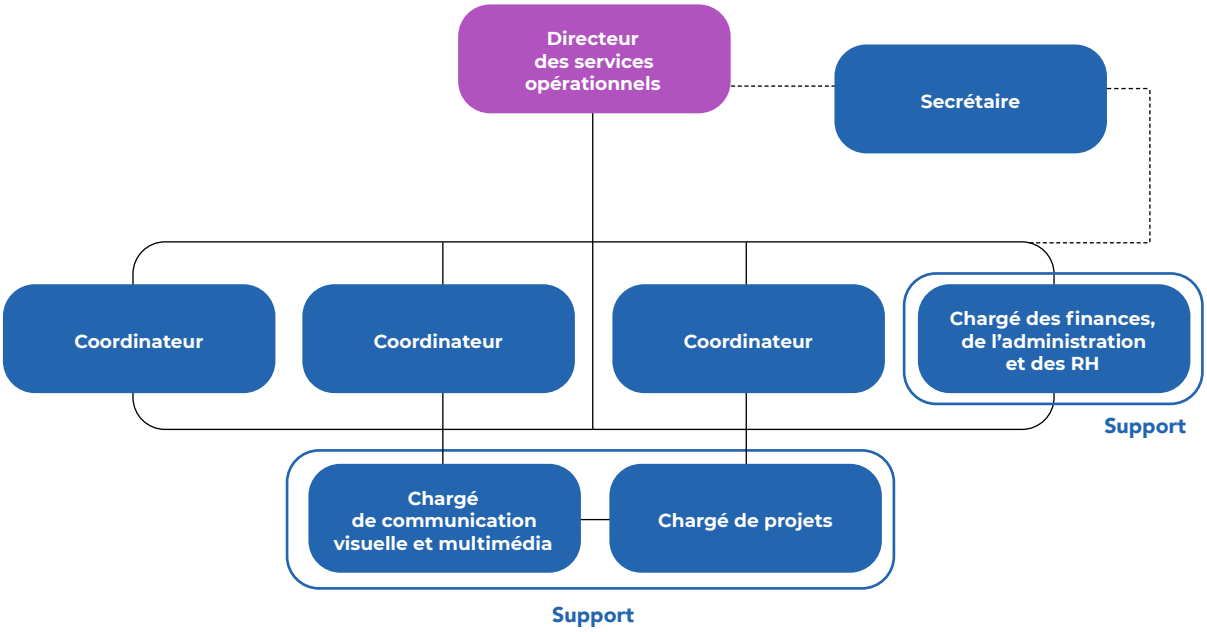

2018 voit le 02/05/2018, l'arrivée de Catherine Christiaens coordinatrice du Parc Bleu

Depuis 2019 : une équipe complète et opérationnelle

Une équipe qui en son sein : « tisse des liens et crée des ponts »

Accueil de stagiaire

2016 : 2 stagiaires
- Maxime Magnin
- Anne Bausson

2017 : 2 stagiaires
- Maxime Clement
- Laurine Picotin

2018 : 1 stagiaire
- Valentin VISEUR

2019 : 3 stagiaires
- Lucie Hazebrouck
- Alexia Dozier
- Léa Duhem

Les éléments clés

- Une équipe de 8 !...
- Un organigramme linéaire
- Une équipe franco-belge qui « tisse des liens et crée des ponts » également en interne

La plus-value transfrontalière

- Une équipe riche en raison de sa mixité : langues de naissance, nationalités, lieux de résidence dans les différents versants
- Une équipe eurométropolitaine équilibrée : quatre employés de nationalité belges (deux flamands, deux wallons) et quatre employés de nationalité française
- Gestion d'une double réglementation (France & Belgique) en matière de contrat de travail, salaires, cotisations sociales…

Les atouts

L'équipe de l'Agence de l'Eurométropole s'adapte aux contextes de travail. Elle est flexible, réactive, créative et innovante.

En lumière !

Derrière l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai des hommes et des femmes !

Une équipe franco-belge au cœur de l'Eurométropole !

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

B. LE BUDGET

Une comptabilité encadrée par la loi française et hyper contrôlée !

Les éléments clés

Un peu de théorie

Toutes les décisions relatives à ce qui touche aux finances sont prises par l'Assemblée.

En raison de sa structure de syndicat mixte ouvert, le budget de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est régit par la comptabilité publique française M14.

Cette comptabilité réglementée par le Code Général des Collectivités Territoriales français, a pour mission d'analyser et d'expertiser les comptes afin d'éclairer les décideurs et d'accompagner les services dans la gestion de leur budget.

Une comptabilité contrôlée et vérifiée ...

Outre les 5 principes qui régissent la comptabilité publique M14, une des spécificités réside en :

- La séparation des ordonnateurs et des comptables : l'ordonnateur est la personne publique responsable de l'administration qui prescrit les opérations financières tandis que le comptable est le trésorier public qui exécute, après contrôle de régularité, l'opération comptable.

  Le comptable (trésorier public) tient de son côté une comptabilité. En fin d'exercice (fin d'année), le comptable rend un Compte de Gestion qui est soumis à l'Assemblée en même temps que le Compte Administratif (établit par l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai). Ces deux documents doivent être en tout point identique. Le comptable (trésorier public) est lui-même contrôlé par la Chambre Régionale des Comptes* qui peut aussi contrôler l'Eurométropole.

  **Les chambres régionales des comptes (CRC) sont des juridictions administratives financières françaises chargées de vérifier les comptes des collectivités locales et de juger des éventuels conflits relatifs à ces comptes. Elles forment avec la Cour des comptes, sinon un ordre juridictionnel stricto sensu, du moins un ensemble de juridictions, dont l'unité a été soulignée par la rédaction du code des juridictions financières.*

- Les services de l'Etat (Préfecture du Nord) effectuent également un contrôle des décisions prises par l'Assemblée.

Pas de panique, on vous explique :

Pour faire simple, le budget de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai respecte un cycle budgétaire composé de :

- Un **Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** : Sur la base d'un rapport (ROB), le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'Assemblée sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'Assemblée. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité.
- Un **Budget Primitif (BP)** : Inscription des besoins en recettes et en dépenses en accord avec les projets et les actions définis par l'Assemblée de l'année N.
- Un **Budget Supplémentaire (BS)** : Intégration des résultat de l'année N-1 si les résultats ne peuvent pas être intégrés au BP.
- Un **Compte Administratif (CA)** : Bilan de l'exercice.
- Au cours de ce cycle, il peut être ajusté lors des instances par des **Décisions Modificatives (DM)**.

Tous ces documents sont des documents prévisionnels sauf pour le Compte Administratif qui arrête les comptes pour l'année.

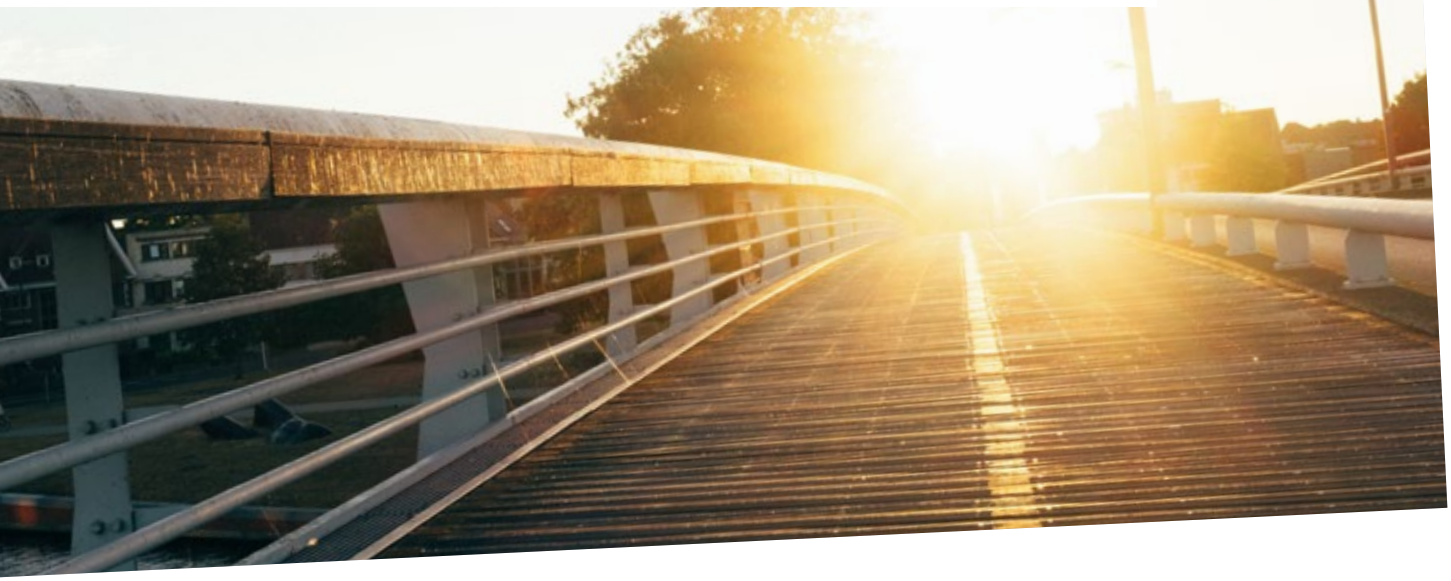

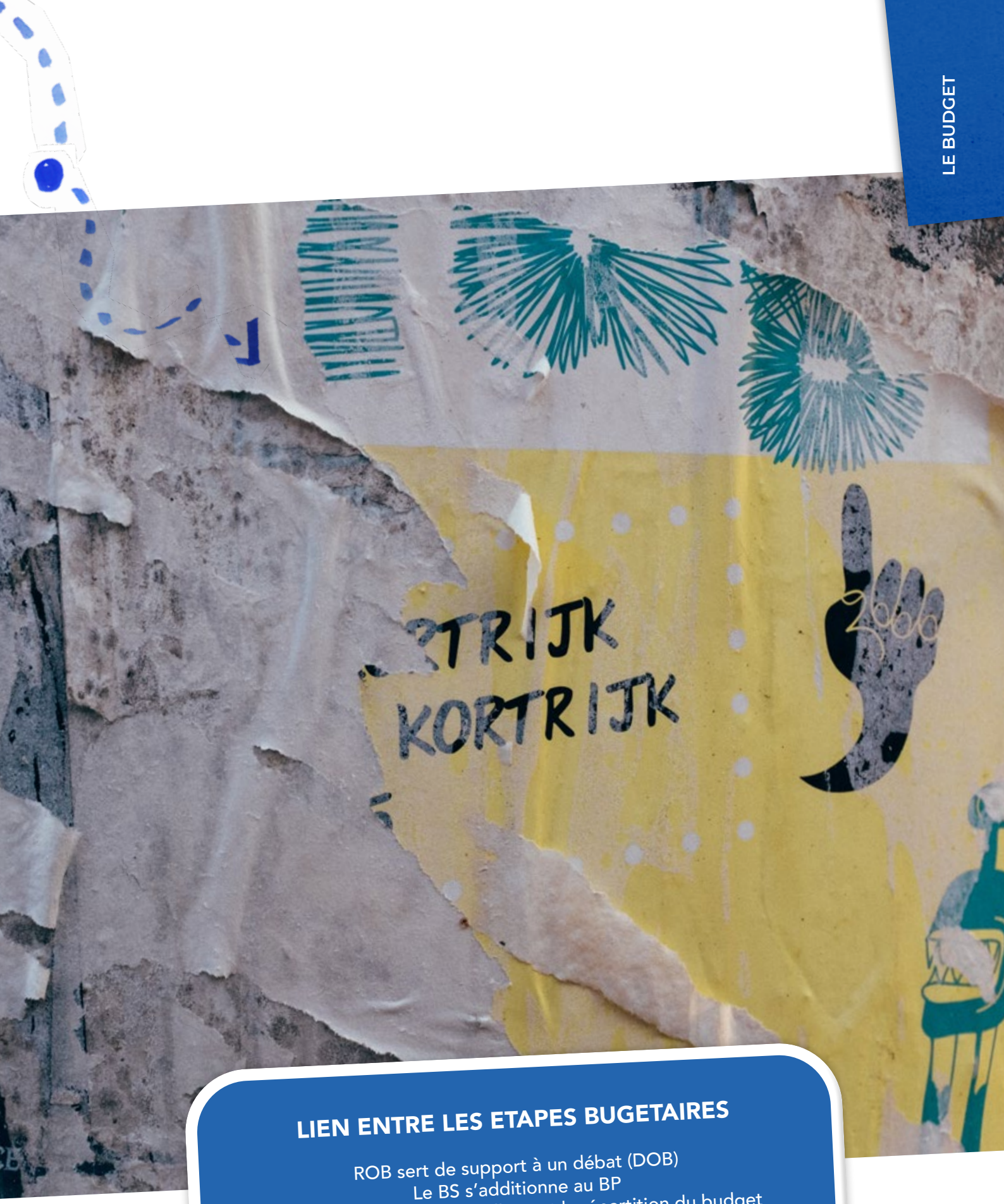

LIEN ENTRE LES ETAPES BUGETAIRES

ROB sert de support à un débat (DOB)
Le BS s'additionne au BP
Une DM : modifie éventuellement la répartition du budget
Ces étapes financières se font en Assemblée !

Vous nous suivez toujours ?
Oui ?
Alors, la comptabilité c'est simple...

Nous allons vous expliquer succinctement le schéma de l'articulation du budget.

Le budget est composé tout d'abord de 2 sections :

1. Le fonctionnement
2. L'investissement

Ces 2 sections sont divisées chacune en 2 parties : les recettes et les dépenses

On a donc le budget qui est divisé en 4 parties qui vont s'alimenter entre elles en respectant la règle de l'équilibre :

- dans une même section (fonctionnement ou investissement) : les recettes et les dépenses doivent être équilibrées.

Le budget est d'abord constitué par les recettes de fonctionnement (pour l'Eurométropole : la participation des 14 partenaires essentiellement). Ces recettes servent à payer des dépenses telles que le personnel et les dépenses générales. Une partie non affectée aux dépenses de fonctionnement alimente si besoin la partie investissement (recettes) pour effectuer des dépenses relevant de cette partie budgétaire.

Un schéma qui en dit long !...

Une approche pédagogique pour vulgariser la comptabilité publique française auprès des 3 versants de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai !

Répartition du budget

FONCTIONNEMENT

RECETTES	=	DÉPENSES
Participations des 14 partenaires		Ressources Humaines
		Les charges à caractère général dont : L'interprétariat & les traductions Les impressions de documents retranscriptions, vidéos, captation, conceptions graphiques Les locations Les frais de relations publiques
Autres recettes dont Fonds Européens		Autres charges de gestion courantes dont partenariats
		Charges exceptionnelles
		Dépenses imprévues
Excédent de l'année précédente intégré dans l'étape du BP ou du BS		Dotations aux amortissements et provisions
		Virement à la section d'investissement

ECRITURE COMPTABLE

TOTAL DU FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

RECETTES	=	DÉPENSES
Virement de la section de fonctionnement		Immobilisation incorporelles : licences
Dotations aux amortissements et provisions		Immobilisation corporelles : matériel
Solde de l'excécution budgétaire Intégré dans l'étape du BP ou du BS		Immobilisation financière
		Dépenses imprévues

ECRITURE COMPTABLE

TOTAL DE L'INVESTISSEMENT

Les chiffres

Les recettes de fonctionnement :

La participation de **1 265 936.58 €** allouée à l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai par ses 14 partenaires est inchangée depuis 2011.

Elle est répartie de la façon suivante :

Participation des partenaires			
France		**Belgique**	
Etat	63 269,83	Etat / Staat	90 349,31
		Vlaamse Gewest en Vlaamse Gemeenschap	90 387,28
Région	126 539,66	Provincie West-Vlaanderen	90 387,28
		Intercommunale LEIEDAL	45 199,96
		Intercommunale WVI	45 199,96
Département	126 539,66	Région Wallonne	54 234,90
		Communauté française de Belgique : Fédération Wallonie-Bruxelles	54 234,90
		Province du Hainaut	54 234,90
MEL	316 349,14	Intercommunale IDETA	54 234,90
		Intercommunale IEG	54 234,90
Total	**632 698,29**	**Total**	**632 698,29**
Participation totale des partenaires : 1 265 396,58 Euros			

Ces recettes sont complétées par des fonds européens pour les projets (Grenzeloos Competent, TALATA, BLUEWALKS, B Solutions)

2017 : 25 000 €

2018 : 25 000 €

2019 : 50 000 €

2020 : 15 250 €

Les dépenses de fonctionnement :

Focus sur les dépenses RH

Pour rappel, l'année 2016 a été qualifiée d'année de transition avec entre autre :

- L'organisation du projet EUROMETROPOLE 2.0,
- La mise en place du nouvel organigramme,
- L'arrivée du nouveau directeur en mai.

Le budget 2017 a atteint ses objectifs avec une baisse significative des charges de personnel (57 % en 2016 et 49.44% en 2017) et l'amorce de la montée en puissance des actions de l'Eurométropole 2.0 et de son opérationnalisation.

En 2018 maintien des charges de personnel (43.97 %) et l'amorce de la montée en puissance des actions de l'Eurométropole 2.0 et son opérationnalisation.

2019 verra le maintien des charges de personnel et la consolidation et le renforcement des projet et des actions mis en place dans le cadre de l'Eurométropole 2.0.

2020 est la poursuite, l'intensification et la cohérence des projets mis en place dans le cadre de l'Eurométropole 2.0 toujours avec le maintien des charges de personnel.

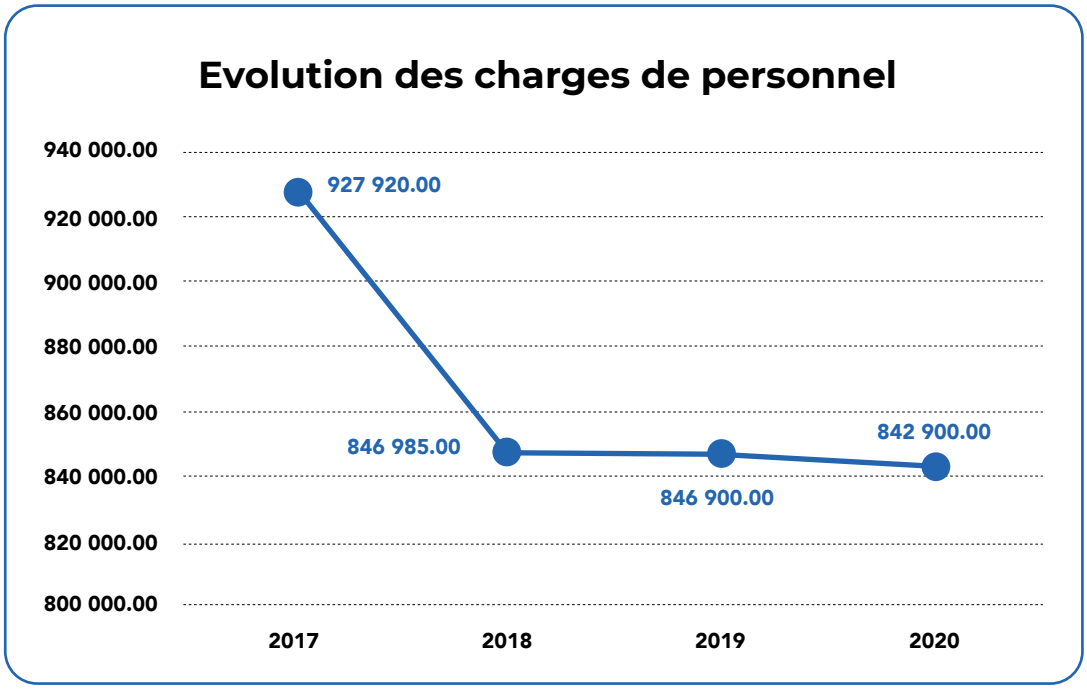

Les autres dépenses de fonctionnement

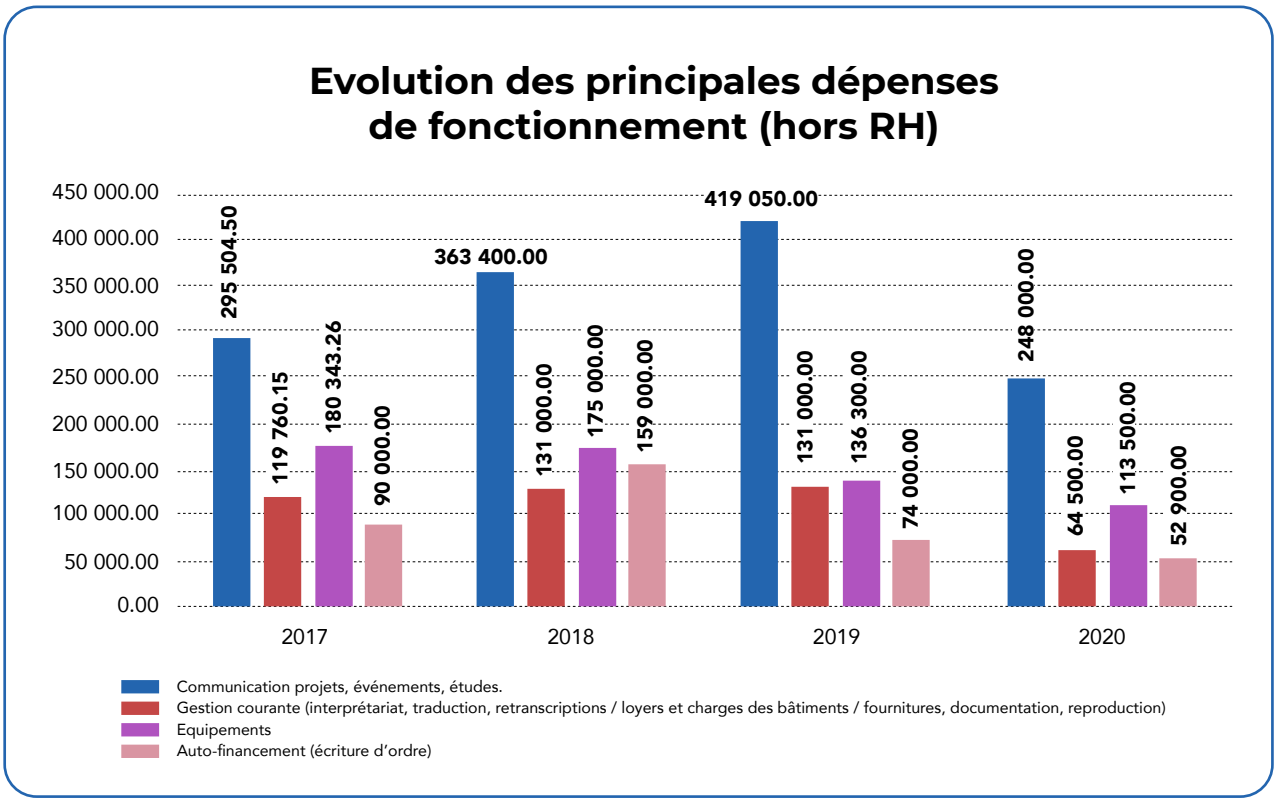

Pour rappel, les objectifs de l'Eurométropole 2.0 sont :

2017 amorce de la montée en puissance des actions de l'Eurométropole 2.0 et de son opérationnalisation.

2018 montée en puissance des actions de l'Eurométropole 2.0 et son opérationnalisation.

2019 montée en puissance de projets structurants permettant à l'Eurométropole de **consolider et de renforcer ses actions** mis en place dans le cadre de la stratégie « Eurométropole 2.0 ».

2020 la poursuite, l'intensification et la cohérence des projets mis en place dans le cadre de l'Eurométropole 2.0.

Exposés dans les parties 1 et 2 ci-dessus au travers des chapitres :

- REDEPLOIEMENT ECONOMIQUE
- EMPLOI & FORMATION
- ANCRER LE DEVELOPPEMENT DURABLE
- LES RENCONTRES DE PROXIMITE
- LA PLACE DU CITOYEN VIA,

l'Eurométropole 2.0 a connu une montée en puissance depuis **2017** de ses actions et de son opérationnalisation.

Le diagramme de l'évolution des principales dépenses de fonctionnement (hors RH) exprime clairement la progression exponentielle au travers des dépenses autour de la mise en œuvre des projets et de leur visibilités, évènements et études.

Les années **2018** et **2019**, mais surtout 2019 ont été très chargées.

Il est à noter que l'agence n'ayant pas les moyens humains (technicien…), ni techniques ni logistiques, elle doit avoir recours à des professionnels pour l'organisation des événements liés aux actions.

Par ailleurs, il est également à souligner que les informations envers le citoyen nécessitent l'appui de spécialistes de l'information tels que : facilitateurs, techniciens de télécommunication pour la transmission des événements en direct sur les réseaux sociaux…) différents des autres actions.

Ces coûts de démarrage sont importants mais ils connaissent un **lissage en 2020**.

Les histogrammes du budget **2020** montrent la poursuite, l'intensification et la cohérence des projets mis en place dans le cadre de l'Eurométropole 2.0.

En effet, la communication a gardé sa place devant les dépenses d'équipement légèrement en baisse par rapport à 2018.

Seules les inscriptions des dépenses liées à la gestion courante (ajustées au Budget Supplémentaire (BS) voté en Assemblée le 02/10/2020) connaissent une baisse significative en raison des moyens mis en place pour surmonter la crise sanitaire de la Covid-19.

Recettes d'investissement

Pour les exercices 2017, 2018, 2019 et 2020, il n'a pas été nécessaire de « ponctionner » la section de fonctionnement pour approvisionner des dépenses d'investissement.

Pour ces quatre années, cette partie est uniquement alimentée avec les soldes d'exécution budgétaires et les dotations aux amortissements.

Dépenses d'investissement

Il est à souligner que l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai n'a pas pour finalité de faire des dépenses d'investissement.

Ces dépenses se limitent aux besoins liées aux sites web, licences, noms de domaines et à du matériel informatique.

Les nouveaux objectifs

L'exercice budgétaire 2021 s'inscrira comme une année tournée vers l'amplification des actions transfrontalières visant à développer et renforcer la mise en place d'un bassin de vie durable, d'un bassin de vie solidaire et d'un bassin de vie innovant.

La participation des 14 partenaires est inchangée depuis 2011 !

Les objectifs fixés en matière de RH sont atteints !

Une optimisation de l'utilisation des budgets vers les projets mis en place dans le cadre de l'Eurométropole 2.0. !

Une gestion saine et transparente !

Le mot de l'Agence

Au-delà des paroles, des actes et un engagement au quotidien.

EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
LILLE ◦ KORTRIJK ◦ TOURNAI

Ce bilan 2017-2020 met en lumière la proactivité dont l'Agence de l'Eurométropole et tous les partenaires ont fait preuve durant ces quatre dernières années. L'Agence prône depuis 2017 **« tisser des liens, créer des ponts »** : c'est ce qu'elle a fait, de part et d'autre de nos frontières, qu'elles soient linguistiques ou administratives. Nous avons prouvé que ce territoire de 157 communes flamandes, françaises et wallonnes est avant tout **un espace de vie partagé où les citoyens se côtoient, échangent, travaillent …**

Les **48 actions présentées** dans ce rapport témoignent du travail continu, de la volonté féroce et de l'effort commun des 14 partenaires publics pour **faire évoluer et concrétiser** notre Groupement Européen de Coopération Territoriale. Cela s'est traduit notamment par la mise en place de multiples projets dans des domaines riches et variés, de l'économie au développement durable en passant par la mobilité ou l'apprentissage des langues.

Nous avons toujours défendu l'idée de **placer le citoyen au cœur de nos actions** et nous étions engagés à en faire une réalité. Nous l'avons concrétisé : plus que jamais, l'Eurométropole 2.0 a replacé le citoyen au cœur et renforcé son lien avec l'Europe. Il est devenu véritable partie prenante de nos groupes de travail, au cœur de notre travail. Les évènements 'Europe : je t'aime, moi non plus ?' ont réuni plusieurs centaines de participants de tous horizons pour échanger et proposer des solutions aux enjeux européens. Une initiative saluée en 2020 par une **mention d'honneur du jury du Comité européen des Régions.**

Un mot pour résumer cette Eurométropole 2.0 ? Oser. Oser adapter les modes de fonctionnement et transformer l'Agence en une structure plus flexible, avec de nouvelles méthodes, en cohérence avec l'évolution de notre société. Oser une communication disruptive et parfois décalée, qui donne et amplifie la voix des habitants de notre territoire. Oser voir le territoire franco-belge comme un unique bassin de vie durable, innovant et solidaire. Oser créer ces espaces de paroles et d'échanges pour **écouter les citoyens et les intégrer dans les processus de création et de décision.**

Ces quatre années mettent aussi en lumière à quel point notre coopération transfrontalière est **résiliente**. Malgré la crise sanitaire Covid19, malgré les tensions entre pays, notamment dans le cadre du Brexit, malgré les divergences qui peuvent apparaître dans les traitements nationaux des enjeux européens, nos partenaires et l'Agence ont choisi de **transformer ces freins en opportunités et en challenges**. Grâce à une bonne dose de détermination et avec l'ambition de concrétiser nos ambitions, de nouvelles dynamiques ont pu émerger – et ce n'est pas fini ! Il reste encore beaucoup à faire, mais nous abordons les défis futurs avec autant de volonté, de conviction et de passion.

Avec l'appui de nos partenaires, nous faisons le pari de faire converger les énergies positives au profit du dialogue interterritorial. L'Eurométropole de demain approfondira encore plus ses actions, ira là où elle n'a pas encore pu aller (et là où on ne l'attend pas !) et cherchera à sensibiliser de nouveaux publics pour **aller encore plus loin dans notre expérimentation territoriale**.

Quelques souvenirs

01

02

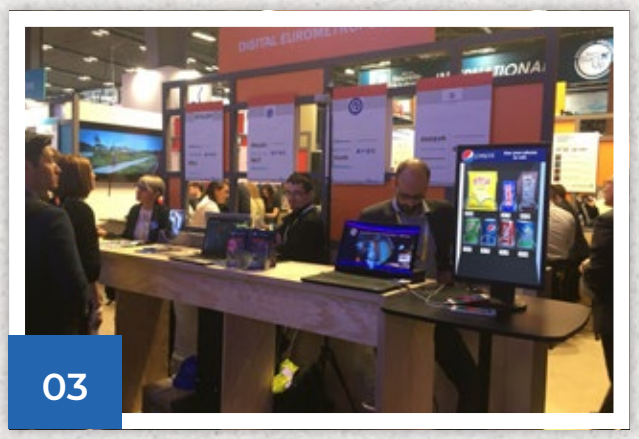

03

04

01 **SMART CITIES #1**
2017

02 **LANCEMENT DU PARC BLEU**
2018

03 **DIGITAL EUROMETROPOLIS**
2019

04 **VISITES ÉNERGIE**
2017-2019

05 **EUROPE JE T'AIME, MOI NON PLUS #2**
2019

06 **BIÈRE PARC BLEU**
2020

07 **SMART CITIES #2**
2018

08 **EUROPE JE T'AIME, MOI NON PLUS #1**
2018

09 **TALATA**
2017-2019

10 **BLUE WALKS**
2019-2020

05

06

EUROMÉ
EUROM
LILLE

07

EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
LILLE · KORTRIJK · TOURNAI
14

08

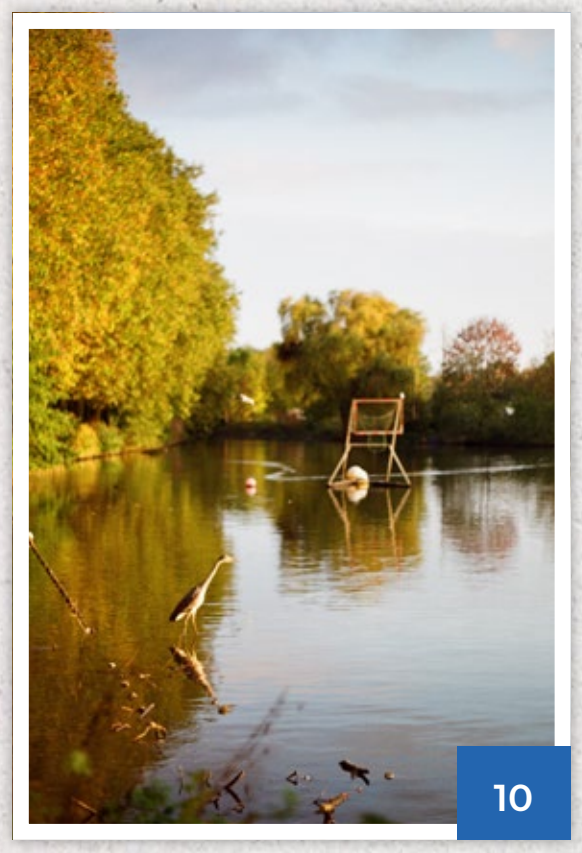

10

TALATA: TA(LENT VOOR/ POUR LES)
LA(NGUES) TA(LEN)

09

2017-2020

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS

L'équipe de l'Agence de l'Eurométropole a conçu ce support comme un carnet de voyage.

Pourquoi ? Tout d'abord parce que les quatre dernières années de l'histoire de l'Eurométropole ont été un vrai parcours, une progression lente mais certaine, vers **davantage d'ouverture, d'opportunités et de rencontres** – comme un voyage. Elles nous ont appris que, si la destination importe, c'est l'ensemble du chemin que l'on retient avant tout, avec **son lot de découvertes, de surprises, de joies mais aussi de couacs**.

Surtout, ces 4 années nous ont donné envie, plus que jamais, de **partager notre voyage avec l'ensemble de nos partenaires et des citoyens**, par le biais de ce bilan. Il rend visible nos actions et résultats, ainsi que le rôle de l'Agence transfrontalière. Il rappelle et démontre aussi que le transfrontalier, c'est avant tout **les relations humaines, l'interconnaissance et une volonté d'agir ensemble sur un bassin de vie partagé.**

Se concentrer sur une action et un potentiel communs, c'est s'ouvrir à davantage de richesse dans les échanges ; c'est mutualiser les solutions, les financements, les moyens humains ; c'est être plus attractif et permettre un meilleur développement du territoire. Le transfrontalier, c'est profiter des différences, des atouts et des spécificités de chacun pour le bénéfice de l'ensemble de ses habitants.

Alors après chaque voyage vient l'heure du bilan : de quoi se souviendra-t-on ? Qu'est-ce qu'on aurait fait autrement ? Qu'est-ce qu'on a appris pour la préparation du prochain voyage ?

Pourquoi un bilan quadriennal ?

Le choix a été rapidement fait d'élargir le bilan, au départ axé sur 2017-2019, à l'année 2020. Cela a permis davantage d'intégrer cette année si particulière, et d'être cohérent par rapport au mandat de la Présidence 2018-2020 et du suivi de nos actions.

Ce qu'on en retient

- Ces quatre années ont permis de poser **les bases d'une nouvelle manière de fonctionner** pour l'équipe de l'Agence. Plus à l'horizontale, plus disruptive, plus agile pour une meilleure coopération.
- Le fonctionnement des **groupes actions autour d'actions concrètes** définies collectivement a catalysé les énergies et volontés des partenaires. Les groupes actions ont permis de booster les actions au moins au démarrage, les petits groupes (ateliers) d'affiner leur mise en œuvre.
- L'inclusion et la pratique de l'intelligence collective a changé la donne. Dans un contexte où les engagements des partenaires peuvent varier, elle a permis de renforcer la confiance entre acteurs impliqués et de faire évoluer les partenariats pour une meilleure réussite collective.
- Le GECT a renforcé son rôle de **précurseur** et a émergé comme **influenceur** dans différents domaines, aussi bien à l'échelle locale qu'européenne. Sa **communication plus dynamique, multi-cibles et multicanaux** a participé à accroitre la **visibilité** et la **notoriété** du GECT en fonction de ses actions et expérimentations.
- Le rôle du GECT en lien avec les grandes instances européennes s'est développé (Commission européenne via la DG Regio, Comité des Régions avec la Plateforme des GECT, l'Association des régions transfrontalières (AEBR), la Mission opérationnelle transfrontalière et les groupes de travail thématiques).
- Une **gouvernance globale** est essentielle pour éviter les doublons et les pertes d'énergie ou financières, et pour favoriser la mutualisation, la cohérence et l'action de terrain.
- **L'amélioration du quotidien des habitants** reste le principal leitmotiv de l'Eurométropole. Elle passe par le **travail collaboratif** quotidien des **instances du territoire**, par le **dépassement des frontières** administratives (Etats, Régions), la recherche de la **santé environnementale**, la **participation citoyenne** et l'**Europe de l'hyper-proximité**. Plus que jamais, lors de ces quatre années, l'Eurométropole a su renforcer la cohérence des actions menées, en cohérence avec son slogan : « **Tissons des liens, créons des ponts** ».
- L'**expérimentation** est un des moyens les plus performants pour progresser.
- L'Agence de l'Eurométropole a joué son rôle de **facilitateur**, de **coordonnateur** voire de **médiateur** ou d'**alerteur**. Elle a servi de « **décodeur** » pour les aspects transfrontaliers et de **relais** entre acteurs qui ne se connaissaient pas ou peu. Elle a notamment joué son rôle dans la vulgarisation et le partage d'information auprès des citoyens en créant des contenus transfrontaliers qui n'existaient pas (ex : infos Covid-19, mobilités).

QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ TRANSFRONTALIÈRE DE L'EUROMÉTROPOLE 2017-2020

- **48 actions** détaillées dans ce document
- **Plus de 100 évènements grand public**, ouverts à tous (en présentiel ou en digital)
- **Plus de 4 000 participants** à des évènements de l'Eurométropole
- **16 réunions d'Assemblées et Bureaux** de l'Eurométropole
- **Plus de 250 000 visiteurs sur le site web** de l'Eurométropole entre janvier 2017 et décembre 2020
- **230 panneaux de balisage Carré Bleu/Blauwe Ruit** installés sur l'itinéraire de 90km
- **50 newsletters d'information** envoyées, dont 8 dédiées à la crise Covid-19
- Près de **50 documents produits**, toutes thématiques confondues
- **7 Séances plénières et 26 Bureaux du FORUM**
- 1 évènement **Etats généraux de la démocratie participative** (FORUM)

Ces quatre années (2017-2020) nous permettent de tirer des grands enseignements utiles pour la suite du travail de l'Eurométropole. L'ensemble des conclusions du rapport a permis de nourrir les actions programmées et la méthodologie employée pour 2021. Le fil rouge : un bassin de vie durable, solidaire et innovant.

Les recommandations pour le futur

- Mettre en lumière **la plus-value des méthodes d'intelligence collective**. Elles permettent de renforcer la confiance entre acteurs, de mieux travailler ensemble et de mutualiser les co-productions. Il est nécessaire de faire preuve **de pédagogie et de compréhension** auprès des acteurs partenaires. L'objectif est d'établir l'intelligence collective l'un des fondamentaux du fonctionnement du travail collaboratif de l'Eurométropole – « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».
- **S'organiser de manière agile** en fonction des sujets et ou des actions programmées : utiliser ou non les Groupes actions, adapter les configurations des travaux en fonction des besoins. Au cœur du processus, toujours privilégier le dialogue entre politiques, société civile organisée et citoyens.
- **Partager plus** (en physique, en digital, à l'écrit, à l'oral …) avec les partenaires pour apprendre à mieux se (re)connaître et créer de la convivialité : cela lève des freins pour une meilleure coopération. C'est par le biais de réseaux d'interconnaissance transfrontalière que l'on pourra diffuser, partager et échanger autour des connaissances techniques et avec les compétences humaines.
- **Partager mieux, décoder l'information, vulgariser, transmettre** pour offrir à chacun le même niveau de compréhension et permettre de s'impliquer sur les bonnes bases, aussi bien au niveau des élus, des techniciens que des citoyens.
- Renforcer la position privilégiée de l'Eurométropole et l'organiser **pour recueillir les besoins, demandes, difficultés** sur la frontière. C'est aussi renforcer son rôle de relais : vers les instances compétentes pour apporter une réponse adaptée, mais aussi entre les habitants de ce bassin de vie et l'Europe.
- Poursuivre la communication et les messages mis en place par l'Eurométropole auprès des différents publics cibles identifiés.
- Se donner **les moyens d'observer et d'analyser plus finement la réalité transfrontalière** dans les différents domaines de la vie quotidienne (en quasi-temps réel) et de capitaliser sur ces informations. Nous ne disposons pas encore assez de données communes pour informer et nourrir les prises de décisions.
- **Approfondir des actions** déjà engagées si elles sont cohérentes et correspondent aux valeurs de l'Eurométropole, avec l'introduction des **actualisation nécessaires.** : thématiques connexes à introduire, implication moindre ou plus intense en fonction des thématiques. Observation dynamique, culture à (ré)introduire. Poursuivre la transversalité des travaux et intensifier la participation citoyenne.
- Maintenir **l'implication et la collaboration de tous les niveaux de gouvernance**, intégrant les dynamiques et les habitants des trois versants, gages de cohésion et de coopération. Les thématiques transversales notamment requièrent une grande variété de compétences : politiques, techniques, chercheurs, pratiquants, utilisateurs. Pour concrétiser les changements sur le terrain à l'échelle transfrontalière, travailler en équipe est incontournable. Travailler avec l'optique commune de **révéler aux usagers de l'Eurométropole la cohérence du territoire**.
- **S'appuyer sur des acteurs pleinement impliqués et volontaires (élus et société civile)** pour mener les actions thématiques.

EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
LILLE • KORTRIJK • TOURNAI

Rédaction :
Agence de l'Eurométropole

Conception :
Mediakod, Tournai
Imprimé sur papier recyclé : Copy Print

© Agence de l'Eurométropole
Lille-Kortrijk-Tournai
Décembre 2020
Doorniksestraat 63
B-8500 Kortrijk
+32 (0) 56 23 11 00
Info@eurometropolis.eu
www.eurometropolis.eu